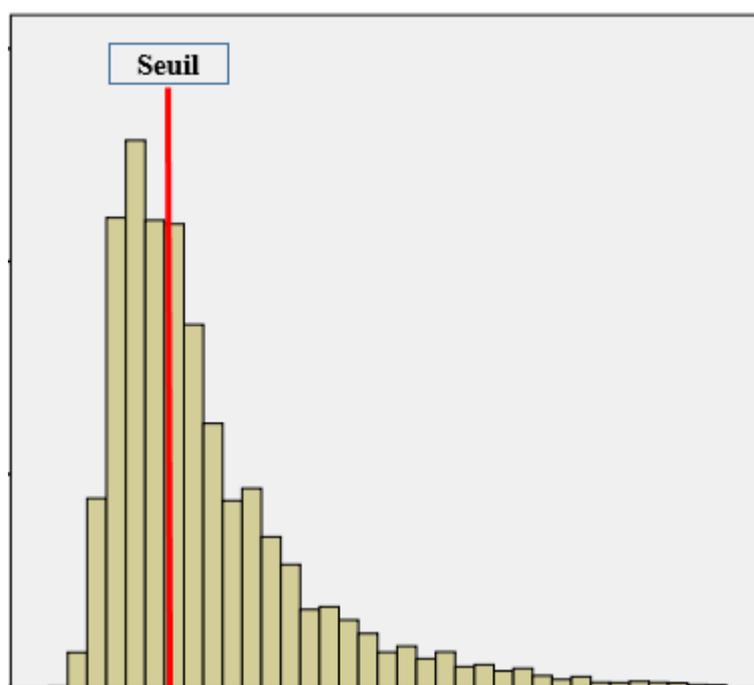


INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU MALI



CONSOMMATION PAUVRETE BIEN-ETRE DES MENAGES

Avril 2018 – Mars 2019



Juin 2019

**ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE
AUPRES
DES MENAGES (EMOP)**



**RAPPORT D'ANALYSE
PASSAGES 1 - 4 (avril 2018 – mars 2019)**

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES FIGURES	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
DEFINITION DES CONCEPTS CLES.....	10
CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI	15
RESUME.....	17
INTRODUCTION	19
BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP	21
1. DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES.....	22
1.1 La consommation des ménages.....	22
1.2 Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation	24
1.3 Le poids des principaux produits alimentaires consommés	28
2. MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE.....	31
2.1. Concepts et mesures de la pauvreté	31
2.2. Détermination des seuils de pauvreté	32
2.3. Unité d'analyse	33
3. CARACTERISATION DE LA PAUVRETE	34
3.1. Analyse régionale et spatiale de la pauvreté	34
3.2. L'effort d'investissement	37
3.3. Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté	38
3.4. Caractéristiques socioculturelles et pauvreté	40
3.5. Pauvreté et part de consommation alimentaire	43
3.6. La distribution des ménages selon les dépenses par tête	46
4. ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ.....	47
4.1. Santé et pauvreté	47
4.2. Pauvreté selon l'activité.....	49
4.3. L'occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres	51
5. AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE	53
5.1. Dynamique de la possession des biens durables.....	53
5.1.1. Possession de téléphone mobile.....	53
5.1.2. Possession du téléviseur.....	56
5.1.3. Possession de la moto	58
5.2.1. Accès à l'eau potable	62
5.2.2. Accès à l'électricité	63
5.2.3. Hygiène	65
5.2.4. Source d'énergie pour la cuisson	66
5.3. Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base	68
5.3.1. Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche.....	68
5.3.2. Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche.....	69
5.3.3. Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches.....	71
5.3.4. Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche	72
5.3.5. Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être	73
6. ANALYSE DE L'INEGALITE	75
CONCLUSION	78
ANNEXES.....	80
ANNEXE 1 : METHODOLOGIE	81
ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES	85
ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE	87

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage.....	22
Tableau 1-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%).....	23
Tableau 1-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%).....	25
Tableau 1-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%).....	26
Tableau 1-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage(%) .	27
Tableau 1-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages(%).....	28
Tableau 1-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés	29
Tableau 1-8: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu.....	30
Tableau 2-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté.....	33
Tableau 3-1: Indices de pauvreté par région (%)	35
Tableau 3-2: Evolution de l'incidence de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	37
Tableau 3-3: Effort d'investissement (en millions de FCFA) par région et par milieu de résidence.....	38
Tableau 3-4: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%).....	40
Tableau 3-5: Evolution du taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus par sexe (%).....	41
Tableau 3-6: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%)	43
Tableau 4-1: Les activités non rémunérées des ménages pauvres selon le milieu (%)	52
Tableau 5-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%).....	54
Tableau 5-2: Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%).....	57
Tableau 5-3: Evolution de la possession de moto selon région (%).....	59
Tableau 5-4: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%).....	63
Tableau 5-5: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%)	64
Tableau 5-6: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine selon la région.....	66
Tableau 5-7: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%).....	67
Tableau 5-8: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%).....	69
Tableau 5-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%).....	70
Tableau 5-10 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)	72
Tableau 5-11 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%) 73	
Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques.....	75

LISTE DES FIGURES

Figure 1-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)	24
Figure 3-1: Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	34
Figure 3-2: Incidence de la pauvreté selon la région (%)	36
Figure 3-3: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)	37
Figure 3-3: Indices de pauvreté selon la taille du ménage(%).....	39
Figure 3-4: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%).....	39
Figure 3-5: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%).....	40
Figure 3-6: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté (%).....	41
Figure 3-7: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)	42
Figure 3-8: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par quintile selon le sexe (%)	42
Figure 3-9: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2011 et 2016 (%).....	45
Figure 3-10: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako (Fcfa).....	46
Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes (Fcfa)	46
Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%).....	47
Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de service de santé consultés (%).....	48
Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%)	48
Figure 4-4: Répartition de la population active selon la branche d'activité et le statut de pauvreté (%)	49
Figure 4-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus (%).....	50
Figure 4-6 Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%).....	50
Figure 4-7: Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres (%)	51
Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	53
Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%).....	55
Figure 5-3: Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%).....	56
Figure 5-4: Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	56
Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%).....	58
Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	59
Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%).....	60
Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%)	61
Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	62
Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%).....	63
Figure 5-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	63
Figure 5-12: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%).....	65
Figure 5-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/laitrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)	65
Figure 5-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine par quintile (%).....	66
Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	67
Figure 5-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%).....	67
Figure 5-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%).....	68
Figure 5-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)	69
Figure 5-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%).....	69
Figure 5-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%).....	71
Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)	72
Figure 5-22: Aspects du bien-être 2016	74
Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2016 – coefficient de Gini	76
Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe	77

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
BM	Banque Mondiale
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSPRO	Census and Survey Processing System
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté
EMOP	Enquête modulaire et permanente auprès des ménages
EPAM	Enquête Permanente Auprès des Ménages
FGT	Foster, Greer et Thorbecke
GPS	Gouvernance, Paix et Sécurité
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
MICS-ELIM	Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples intégrée aux dépenses de consommation des ménages
ODD	Objectifs du Développement Durable
ORTM	Office de Radiodiffusion Télévision du Mali
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
UP	Unité Primaire

PERSONNEL DE COORDINATION ET DE CONCEPTION DE L'EMOP

Prénoms et Noms

Titre

1. Management

Dr. Arouna SOUGANE	Directeur Général de l'INSTAT, Chef du projet
Dr. Issa BOUARE	Directeur Général Adjoint de l'INSTAT, Assistant au Chef du projet
Boureima CISSE	Agent Comptable de l'INSTAT, Gestionnaire
Adama FOFANA	Comptable INSTAT, Agent Administratif

2. Encadrement Technique

Siaka CISSE	Chef de Département RNE, Directeur Technique
Aminata COULIBALY	Chef de Division des Enquêtes, Responsable Technique
Mamadou Founé TOUNKARA	Chargé d'Enquêtes, Responsable de l'analyse des données, appui à l'élaboration des outils
Idrissa DIABATE	Chef de Division de la Recherche et de la Normalisation, Responsable de l'exploitation
Amadou TRAORE	Chef de Division des Applications et des Bases de Données, Responsable de la conception des applications et de l'édition des données
Amadou KONE	Chargé d'Enquêtes, Appui à l'élaboration des outils et à l'analyse des résultats.
Sékou HAIDARA	Chargé d'Enquêtes, Appui à l'élaboration des outils et à l'analyse des résultats.

3. Appui Technique

Thomas POLFELDT, Expert commis par la Statistique Suède (SCB).

AVANT PROPOS

Depuis plus d'une décennie, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de toutes les politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des différentes politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent la disponibilité des données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population.

L'Institut National de la Statistique, avec l'appui technique et financier de la Suède, entend relever ce défi en mettant en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir, dans des délais courts, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des populations et des ménages.

A terme, l'EMOP vise à fédérer les enquêtes auprès des ménages de même type dans le but de rendre l'utilisation plus efficiente des ressources humaines et financières, déjà insuffisantes, du Système Statistique National. L'enquête de 2018 est la septième d'une série dont la première édition a démarré le 1^{er} avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012. Depuis l'avènement de la crise sécuritaire et institutionnelle en 2012, la région de Kidal n'est pas couverte par l'EMOP.

Le présent rapport découle de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages des quatre passages. Il expose le niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions ainsi que dans les deux milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse. La particularité du District de Bamako à absorber les résultats du milieu urbain a été jugulée en le faisant ressortir dans certains tableaux ou graphiques comme strate à part. Cette stratification n'affecte en rien la précision des résultats du District de Bamako en tant que région ou vu comme milieu de résidence.

Les indicateurs sectoriels relatifs à l'éducation, à l'emploi, etc. sont consignés dans les rapports de passage. Ils sont croisés avec les variables ou indices de pauvreté pour améliorer les connaissances dans le profilage des pauvres dans le présent rapport.

Je me félicite de la régularité et de la richesse des publications de l'EMOP, fruit d'une collaboration féconde entre l'INSTAT et ses partenaires.

C'est pourquoi, il me plaît de rendre un hommage mérité à la coopération suédoise pour son accompagnement technique à l'amélioration des rapports d'analyse et aux Directions régionales de la Planification, de la

Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population pour le suivi rapproché des travaux de collecte. Enfin, je remercie tous ceux qui, de près ou de loin contribuent à la réussite de l'opération.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions pertinentes afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs de données statistiques.

Je vous remercie et vous souhaite bonne lecture.

DIRECTEUR GENERAL

Dr. Arouna SOUGANE
Chevalier de l'Ordre National

DEFINITION DES CONCEPTS CLES

1. Effort d'investissement

L'effort d'investissement est la somme totale des différences entre le seuil de pauvreté annuel et la dépense par tête des individus pauvres. Il mesure le montant total qu'il faut donner aux pauvres pour atteindre le seuil de pauvreté.

$$N \times PG = \sum_{i=1}^q (z - y_i)$$

où Q : est le nombre total de pauvres, PG : est le poverty gap c'est-à-dire la différence entre le seuil de pauvreté et la dépense par tête d'un individu pauvre, z : est le seuil de pauvreté et y_i : est la dépense par tête

2. Equivalents adultes

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou qu'une femme. La FAO a déterminé les échelles d'équivalence pour être utilisées en Afrique Subsaharienne. Celles-ci indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé de 20 – 50 ans. Par exemple, une femme âgée de 20 à 50 ans a un équivalent adulte qui correspond à 0,77. On estime qu'elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge.

Pour les calculs de pauvreté, la mesure de dépenses par équivalent adulte serait plus indiquée que les dépenses par tête. Néanmoins, dans plusieurs pays, on préfère utiliser la mesure des dépenses par tête, qui a une interprétation facile à comprendre. Aussi, les échelles d'équivalents adultes ne sont pas parfaites ; elles ne mesurent pas les avantages des opérations en grande échelle dont profitent les ménages d'un grand nombre de membres.

3. Indice de Développement Humain (IDH)

L'IDH est un indice statistique composite, créé par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH se fonde sur trois critères majeurs : l'Espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie.

4. Indices FGT

La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe

déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) : l'incidence, la profondeur et la sévérité.

La forme générale est

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha},$$

où n = le nombre total des individus, q = le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil), y_i = les dépenses par tête ou par équivalent adulte dans le ménage (pauvre) de l'individu i , et z = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.

a. L'incidence de la pauvreté

Nous l'obtenons pour $\alpha = 0$

$$P_0 = \frac{q}{n}$$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base.

Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice P_0 ne changerait pas.

b. Le gap ou profondeur de la pauvreté

Il s'obtient pour $\alpha = 1$

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)$$

Le gap de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

c. **La sévérité de la pauvreté**

Nous l'obtenons pour $\alpha = 2$

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2$$

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

5. Objectifs de Développement Durable (ODD)

Egalement nommés Objectifs mondiaux, les ODD renvoient à un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

Ces 17 Objectifs s'appuient sur les succès des Objectifs du Millénaire pour le Développement, tout en y intégrant de nouvelles préoccupations telles que les changements climatiques, la paix et la justice, entre autres priorités. Ces objectifs sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l'un dépendant souvent de la résolution de problématiques généralement associées à un autre objectif.

6. Quintiles

Le quintile, à l'instar de la notion plus générale de centile, de décile et de quartile renvoie à la position occupée dans la distribution des fréquences.

Dans ce rapport, la limite quintile est obtenue en rangeant d'abord les ménages selon toutes les dépenses par tête recueillies durant la période **avril 2018-mars 2019**, de la plus faible à la plus élevée, et ensuite, en choisissant la valeur de dépense par tête sous laquelle 20 % (limite inférieure), 40 % (deuxième limite), 60 % (troisième limite), 80 % (quatrième limite) et 100 % (limite supérieure) des ménages se trouvent respectivement.

Le quintile comme tel est associé au segment compris entre deux limites quintiles. Le premier segment (Quintile 1, les « **Moins nantis**¹ ») comprend les ménages pour lesquels les dépenses totales annuelles par tête sont inférieures à la limite quintile inférieure (122 422 FCFA) ;

Le Quintile 2 est composé de ménages pour lesquels les dépenses par tête sont comprises entre 122 422 FCFA et 188 866 FCFA ;

¹ L'appréciation moins nantis ou plus nantis a été préférée à quintile plus pauvre ou quintile plus riche qui sont souvent fondés sur un jugement arbitraire.

Le Quintile 3 est constitué de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 188 866 FCFA et 256 895 FCFA ;

Le Quintile 4 est composé de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 256 895 FCFA et 370 27461 FCFA ;

Le Quintile 5, les « **Plus nantis** », regroupe les ménages dont les dépenses par tête sont supérieures à 370 274 FCFA.

7. Taux de couverture

Le taux de couverture est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).

8. Taux de croissance réelle du PIB

Le taux de croissance d'une grandeur (PIB, chiffre d'affaires, salaire, etc.) mesure son évolution d'une période à l'autre (mois, trimestre, année). Il est très généralement exprimé en pourcentage.

Ainsi, le taux de croissance du PIB entre l'année (n-1) et l'année n est donné par la formule :

$((\text{PIB}_n - \text{PIB}_{n-1}) / \text{PIB}_{n-1}) * 100$ où PIB_n et PIB_{n-1} sont estimées à prix constants

9. Taux de pression fiscale

La pression fiscale constitue un contexte et un mécanisme permettant d'orienter l'affectation des ressources d'une économie, en particulier à travers des incitations fiscales, et de modifier la redistribution des revenus et des patrimoines.

Le taux de pression fiscale, représente le rapport entre le montant des recettes fiscales et le P.I.B dans une économie. Donc, il mesure le degré d'intervention, l'emprise de l'Etat sur les agents économiques.

10. Taux d'endettement extérieur

La dette extérieure c'est l'ensemble des dettes (emprunts à rembourser) de l'ensemble des agents d'une économie qu'ils soient publics ou privés contractées auprès des agents non-résidents. Dans le langage de la comptabilité nationale c'est la dette des agents des secteurs résidents (ménages, sociétés financières et non financières, administrations publiques et institutions sans but lucratif rendant des services aux ménages) à l'égard des agents du reste du monde. Le taux d'endettement extérieur représente le rapport entre le montant des dettes extérieures et le P.I.B. dans une économie.

11. Taux d'inflation

Taux de perte du pouvoir d'achat de la monnaie se caractérisant par une augmentation générale et constante des prix. Pour calculer le taux d'inflation, on se sert de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC).

12. Taux d'investissement global

Le taux d'investissement est la part de l'investissement dans la valeur ajoutée. Il est défini par le rapport $(FBCF / VA) \times 100$ (pour les entreprises). Il permet les comparaisons internationales et temporaires (baisse, stagnation ou augmentation) contrairement au coefficient du capital (autre moyen de mesurer l'intensité capitalistique) qui n'est pas intéressant à l'échelle macroéconomique.

CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI

Le Mali est un vaste pays saharo-sahélien de 1 241 238 km² enclavé au sein de l'Afrique de l'Ouest. En 2009, la population malienne était estimée à 14,5 millions d'habitants, dont 50,4 % de femmes et plus de 70% vivant en milieu rural [INSTAT, RGPH 2009]. Le Mali compte huit régions administratives, un district, 703 communes et 11 341 villages et fractions [INSTAT, RGPH 2009]. Une vingtaine de groupes ethniques y cohabitent et partagent une longue tradition de vie commune. L'islam est la religion la plus répandue. Environ 95 % de la population est musulmane, les autres 5% sont constitués de chrétiens et d'animistes.

Depuis la fin des années 1990, le Gouvernement du Mali, avec l'appui de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), a orienté sa politique de développement sur la lutte contre la pauvreté. Cette volonté s'est manifestée par l'élaboration en 1998 de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) qui a ouvert la voie au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté dont la troisième génération a été adoptée en 2011 et couvre la période 2012-2017². Une nouvelle dénomination a été donnée permettant d'assurer, d'une part, la continuité avec le Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED 2013-2014), et d'autre part, le lien avec la Conférence de Paris du 22 octobre 2015 sur la « Relance Economique et le Développement Durable du Mali » et les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en septembre 2015 par la communauté internationale. L'appellation proposée pour ce nouveau document unique de référence est le « Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable, en abrégé (CREDD) ». L'objectif global du CREDD 2016-2018 est de rendre possible la perspective de l'atteinte des ODD d'ici 2030.

Le Mali a une économie à vocation essentiellement agropastorale avec plus de 2/3 de la population occupée dans le secteur. Depuis 2007, les performances macroéconomiques du pays ont été appréciables. Le tableau ci-dessous donne l'évolution de quelques indicateurs macroéconomiques.

² Depuis la deuxième génération, le CSLP est devenu Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRCP)

Evolution de quelques indicateurs économiques clés (en %)

Indicateurs économiques	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de croissance réelle du PIB	3,5	4,8	4,7	5,4	3,2	-0,8	2,3	7,1	6,2	5,8	5,4	4,7
<i>dont secteur primaire</i>	3,6	11,9	3,1	10,6	-2,1	9,1	-3,4	10,1	6,4	7,5	5	5,2
<i>dont secteur secondaire</i>	-1,5	-1,2	2	-5	0,5	-8,6	-0,4	8,1	-0,4	0,3	6,6	8,4
<i>dont secteur tertiaire</i>	8,6	5,3	-0,5	10,9	8,2	-2,9	7,3	5,4	6,9	6,8	5,4	3,1
Taux d'inflation	1,4	9,2	2,2	1,2	3	5,9	-0,6	0,9	1,5	-1,8	1,8	1,8
Taux d'investissement global (en % du PIB)*	20,5	23,1	20,2	20,8	18,7	14,8	17,1	17,9	18,4	19,3	20,3	18,4
Taux de pression fiscale (en % du PIB)	12,5	11,9	13	12,9	12	12,1	12,3	12,6	14	14,9	15,2	11,8
Taux de couverture (exportations/importations)	83,1	104	103,5	75,5	87,8	103,9	92	84,5	85,1	83	76,1	86,0
Taux d'endettement extérieur et intérieur public (en % du PIB) **	18,9	19,2	22,2	25,7	23,9	24,3	26,4	27,4	30,7	36,0	36,0	37,3

Source : INSTAT "Comptes économiques du Mali" (2018). IHPC pour l'inflation et le TOFE de la DNTCP pour le taux de pression fiscale.

RESUME

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) a pour objectif de recueillir un large éventail d'indicateurs socio-économiques nécessaires pour suivre et évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des ménages. Plus précisément, l'EMOP a été conçue pour mettre à jour les indicateurs du Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) arrimés aux Objectifs du développement durable (ODD) ainsi qu'à ceux des programmes sectoriels mis en œuvre par le gouvernement du Mali.

La phase de collecte des données de cette enquête s'est déroulée en quatre passages du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. Les informations recueillies au cours de cette opération sont relatives à la démographie, au logement, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la sécurité alimentaire, aux dépenses de consommation, à la Gouvernance, Paix et Sécurité, etc. Les résultats sont significatifs au niveau des régions enquêtées, du District de Bamako ainsi qu'au niveau des deux milieux de résidence.

Les principaux résultats obtenus à partir de ces informations sont présentés dans les rapports de passage. Le présent rapport, focalisé sur l'analyse de la pauvreté, résulte de l'exploitation des données consolidées des dépenses de consommation des différents passages.

Niveau de la pauvreté

L'incidence (taux) de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 181 201 FCFA nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 43,8 % en 2018 contre 44,9 % en 2017. Cette légère baisse est sûrement due à la bonne campagne agricole des productions céréalières de 2017-2018 qui ont été estimées à 9 295 974 tonnes, en hausse de 5% par rapport à la campagne passée³. On observe aussi dans la même période une stagnation du taux d'inflation de 1,8 % en 2017 et 2018⁴.

La pauvreté est largement répandue en milieu rural, plus de la moitié d'entre eux sont pauvres (54,1 %). Les ménages dirigés par les hommes contiennent plus de pauvres que ceux dirigés par les femmes (45,0 % contre 23,0 %).

L'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté, mesuré par sa profondeur, c'est-à-dire le déficit collectif moyen des dépenses des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population est estimé à 480,9 milliards de francs FCFA.

³ SUR LES PRODUCTIONS DES RECOLTES_ CAMPAGNE 2017/2018 de la CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL

⁴ Comptes Nationaux, INSTAT

Possession de biens durables

L'enquête montre que deux ménages sur cinq (40,1 %) possèdent un téléviseur. Le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a connu une augmentation significative entre 2001 et 2011 (passant de 14,1 à 37,1%), puis une stagnation de 2011 à 2018.

La possession du téléphone portable⁵ par les ménages a enregistré une progression significative entre 2011 et 2018, passant de 66,8 % à 89,9 %. La proportion la plus faible des ménages possédant ce moyen de communication est estimée à 86,8 % chez les pauvres en milieu rural en 2018.

Accès aux services de base

La proportion de ménages ayant accès à l'eau potable s'améliore sur la période 2006–2018. En effet, de 78,7 % des ménages en 2006, à 81,4 % des ménages en 2016 puis à 82,9 % des ménages en 2018. Selon le milieu de résidence, 82,5 % des ménages urbains ont accès à l'eau en 2018 contre 70,3 % en milieu rural.

Le taux d'accès des ménages à l'électricité, c'est-à-dire la proportion des ménages connectés au réseau électrique national, ou utilisant un panneau solaire ou groupe électrogène, est passé de 20,1% en 2006, à 34,3% en 2011 puis en 65,6% en 2018.

En termes d'hygiène, l'utilisation de types de toilettes « Fosses / Latrines » domine dans plus de 80% des ménages. Après avoir évolué en dents de scie sur la période 2006–2018, on note qu'en 2006, 80 % des ménages utilisaient les « Fosses / Latrines » contre 90,2 % en 2018.

L'enquête montre également que le bois reste la principale énergie utilisée par les ménages comme moyen de cuisson. La proportion des ménages ayant recours à ce combustible a connu une baisse passant de 83,8 % à 71,3 % entre 2006 et 2018. Ce sont les ménages ruraux qui sont les plus grands utilisateurs de ce moyen.

⁵ Le téléphone portable n'a pas été capté dans l'enquête de 2001.

INTRODUCTION

Depuis plus d'une décennie, conscient de la nécessité d'améliorer les conditions de vie de la population, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de sa politique de développement. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), ex Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ayant pour objets entre autres, le suivi et l'évaluation des stratégies mises en œuvre pour la réduction de la pauvreté.

La formulation, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent de disposer de données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population. Dès lors, la réalisation d'enquête d'envergure nationale comportant des modules qui offrent la possibilité d'avoir une image idoine de la pauvreté devient une exigence pour le pays.

C'est ainsi que l'Institut National de la Statistique a réalisé plusieurs enquêtes qui ont permis au pays de disposer d'un profil de pauvreté à partir duquel les différentes générations du CSCRIP se sont servies dans le cadre de leurs revues. Dans l'ordre chronologique, il s'agit principalement de l'Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté (EMEP-2001), de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM-2003 et 2006) et de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples et de dépenses des ménages (MICS-ELIM-2010).

Malgré cette production relativement abondante et régulière, la nécessité d'avoir une production annuelle en vue d'être en phase avec la tenue des revues du CREDD devenait de plus en plus une exigence. Quel dispositif faudrait-il mettre en place pour répondre aux besoins de production capable d'évaluer annuellement la mise en œuvre du CREDD ?

Pour satisfaire cette exigence, l'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, a mis en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir les informations susceptibles de renseigner les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des personnes et des ménages.

Le présent rapport résulte de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages de la septième édition (EMOP-2018/2019) et expose le niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions et les milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse (Bamako, Autres villes et Rural)⁶. Il est important de rappeler que depuis l'édition 2013/14, la région de Kidal n'est pas enquêtée et certaines zones d'insécurité. Des analyses croisées plus détaillées faisant

⁶ La pertinence de cette stratification est justifiée par le fait que Bamako influence les résultats du milieu urbain s'il n'est pas traité à part.

intervenir les caractéristiques socio démographiques de la population ainsi que le capital économique des ménages par rapport à la possession de biens d'équipements compléteront l'analyse.

Le document est structuré autour de six chapitres. Le premier est relatif à l'analyse des dépenses de consommation des ménages. Le second traite des concepts de la pauvreté. Les caractéristiques de la pauvreté, l'état sanitaire de la population, l'activité en lien avec la pauvreté et d'autres aspects du bien-être sont traités respectivement dans les chapitres trois, quatre et cinq. Le dernier chapitre analyse l'inégalité dans la distribution des dépenses de consommation.

BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP

La méthodologie de l'EMOP est présentée brièvement dans le tableau ci-dessous. Le développement se trouve dans l'Annexe 1.

Période	Avril 2018 – mars 2019. Quatre passages trimestriels
Echantillon	6 720 ménages dans 1120 sections d'énumération. Sondage stratifié à deux degrés
Echantillon enquêté avec succès	5 674 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages
Taux de réponse	84,4 %
Imputation	Il a été retenu les ménages présents à au moins 3 passages sur 4. Les dépenses alimentaires, semi-durables et durables ont été estimées pour le passage manquant.
Période de référence	Pour chaque ménage, les dépenses alimentaires sont mesurées quatre fois avec référence aux 7 derniers jours. Les dépenses moins fréquentes sont mesurées quatre fois avec référence aux 3 derniers mois. Les dépenses des biens durables sont mesurées une fois avec référence aux 12 derniers mois.

1. DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

Dans ce chapitre, l'analyse porte sur les niveaux de consommation des ménages, les parts des dépenses des principaux produits consommés ainsi que sur les principales fonctions de consommation.

1.1 La consommation des ménages

La dépense de consommation est un bon indicateur de bien-être du ménage à cause de sa stabilité contrairement au revenu. En effet, plus la dépense de consommation par tête du ménage est élevée plus le ménage est supposé satisfaire ses besoins vitaux.

Les dépenses totales annuelles de consommation pour l'ensemble du pays sont estimées à **4 969** milliards de FCFA. Près de 61,2 % des dépenses sont réalisées par les populations du milieu rural où résident 75 % de la population. Les résultats montrent également qu'en moyenne, un ménage dépense annuellement **2 198 911** FCFA. Quant à la dépense par tête, elle est estimée à **333 849** FCFA contre **437 976** FCFA en équivalent adulte.

Tableau 1-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage

	Dépenses totales	Dépenses par ménage	Dépenses par tête	Dépenses par équivalent adulte
	Milliards de FCFA	FCFA	FCFA	FCFA
Sexe du chef du ménage				
Masculin	4 601	2 213 007	320 469	420 836
Féminin	368	2 036 764	487 753	635 131
Niveau d'instruction du chef du ménage				
Sans instruction	3 319	2 031 478	282 544	372 998
Primaire	963	2 358 427	391 064	512 495
Secondaire	362	2 835 795	560 401	716 605
Supérieur	325	3 610 352	684 140	884 038
Quintile de pauvreté				
Moins nantis	673	1 488 347	122 442	167 654
Quintile 2	806	1 784 622	188 866	254 834
Quintile 3	924	2 042 652	256 895	345 303
Quintile 4	1 108	2 448 958	370 274	489 686
Plus nantis	1 458	3 231 017	731 239	932 979
Milieu de résidence				
Bamako	1 065	3 109 064	547 787	707 357
Autres villes	861	2 515 809	415 928	540 550
Rural	3 043	1 932 037	269 468	357 079
Ensemble	4 969	2 198 911	333 849	437 976

Source : EMOP-2018

La consommation alimentaire sans autoconsommation est la plus importante des dépenses de consommation quel que soit le niveau de richesse. Elle représente 49,5 % de l'ensemble des dépenses suivie par la consommation non alimentaire sans les loyers (28,3 %). La consommation des biens alimentaires produits par

le ménage (l'autoconsommation), est aussi importante, surtout dans les ménages moins nantis. En effet, elle représente 26,4 % de la dépense de consommation totale au sein du groupe des ménages moins nantis. La part de l'autoconsommation décroît du quintile inférieur (moins nantis) au quintile supérieur (plus nantis).

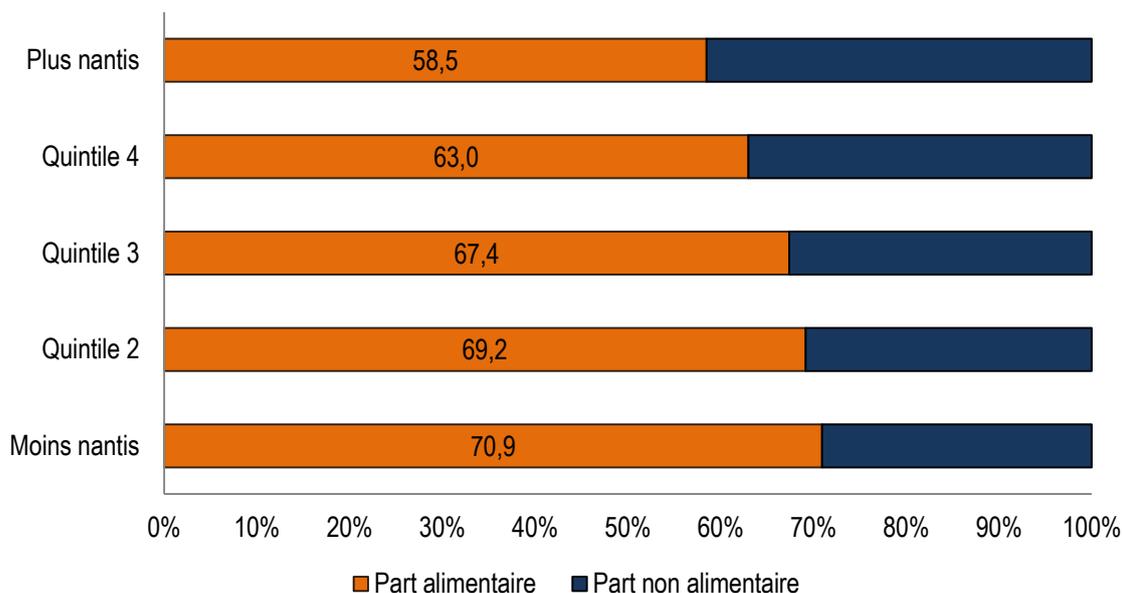
Tableau 1-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Plus nantis	Ensemble
Consommation alimentaire sans autoconsommation	44,6	49,1	51,7	52,0	48,8	49,5
Autoconsommation alimentaire	26,4	20,1	15,7	11,0	9,7	15,0
Consommation non alimentaire sans les loyers	22,9	24,7	25,8	29,3	33,6	28,3
Loyer payé y compris les imputations	6,2	6,2	6,8	7,7	7,9	7,1
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	673	807	924	1 107	1 458	4 969

Source : EMOP-2018

La part alimentaire des dépenses est un indicateur pertinent de l'état de bien-être du ménage. Il s'agit de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » au niveau du tableau 1-3. Elle s'obtient aussi comme la somme des deux premières lignes du tableau 1-2. Au niveau national, la part alimentaire est 64,6 %. Dans le chapitre 1, la part alimentaire s'analyse comme une mesure complémentaire de la pauvreté. La part des dépenses allouées à l'alimentation baisse du quintile le moins nanti au quintile le plus nanti.

Figure 1-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)



Source : EMOP-2018

1.2 Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation

De façon globale, les ménages maliens mettent plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation (64,6 %). Cette part varie d'un maximum de 77,7 % dans la région de Kayes à un minimum de 42,2 % dans le district de Bamako. Autrement dit si les ménages de toutes les autres régions ont mis plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation, Bamako en a mis moins de la moitié (42,2 %). Ce résultat est d'autant plus plausible dans la mesure où la grande majorité des ménages aisés réside à Bamako et ces ménages. En effet, selon la théorie économique les ménages les plus aisés effectuent des dépenses de prestige qui se révèlent plus onéreuses que celles allouées à l'alimentation.

En ce qui concerne le logement, il ressort qu'environ 11,5 % des dépenses des ménages sont affectées au logement, suivi dans un ordre important par le transport (5,8%), les habillements (5,3%), les biens et services divers et la communication représentant chacun 2,8% etc.

Tableau 1-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	77,7	67,2	67,1	65,9	72,3	73,0	70,3	42,2	64,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,1	0,3	0,4	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3	0,3
Articles d'Habillement et Chaussures	4,2	5,3	4,2	5,6	4,9	5,6	5,3	6,8	5,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	6,1	12,6	6,9	9,5	9,8	8,9	14,2	21,1	11,5
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,1	1,7	2,9	2,5	2,4	1,8	1,9	2,3	2,3
Santé	2,3	2,9	3,2	2,3	2,2	2,0	2,4	1,7	2,4
Transport	2,7	4,8	8,7	4,8	3,1	1,8	1,0	10,9	5,8
Communication	2,1	1,9	2,7	3,0	2,3	2,2	2,6	4,4	2,8
Loisirs et Cultures	1,2	0,5	1,1	2,0	0,6	1,7	0,7	3,7	1,7
Enseignements	0,2	0,1	0,4	0,3	0,0	0,0	0,1	1,2	0,4
Restaurants et Hôtels	0,1	0,3	0,3	0,0	0,1	0,0	0,1	0,5	0,2
Biens et services divers	1,2	2,4	2,2	3,9	2,1	2,6	1,3	4,9	2,8
	100	100,0	100						
Montant total en milliards de FCFA	872	553	740	668	594	321	157	1065	4 969

Source : EMOP-2018

Fonctions de consommation et niveau de pauvreté des ménages

Selon les théories économiques, la part des dépenses allouées à l'alimentation diminue lorsque le revenu du ménage croît. L'enquête de 2018, confirme une plus grande affectation des dépenses des ménages non pauvres (70,2%) dans l'alimentation contre 62,9% pour les ménages pauvres. La différence est observée sur un grand nombre de fonctions notamment les logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles (12,5 % pour les pauvres contre 8% pour les non pauvres) ; le transport (6% pour les pauvres contre 5,2 % pour les non pauvres).

Tableau 1-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%)

Fonction	Pauvre	Non Pauvre	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	62,9	70,2	64,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,2	0,3	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	5,3	5,0	5,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	12,5	8,0	11,5
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,2	2,5	2,3
Santé	2,2	3,0	2,4
Transport	6,0	5,2	5,8
Communication	3,0	2,2	2,8
Loisirs et Cultures	1,9	1,0	1,7
Enseignements	0,5	0,2	0,4
Restaurants et Hôtels	0,2	0,2	0,2
Biens et services divers	3,0	2,2	2,8
	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	3 855	1 115	4 969

Source : EMOP-2018

Fonctions de consommation et niveau d'instruction du chef du ménage

Les résultats présentés dans le tableau 1-5 montre que la part des dépenses allouées à l'alimentation diminue lorsque le niveau d'instruction du Chef de ménage augmente. Ainsi, les ménages qui ont un chef de ménage ayant un niveau d'instruction supérieur ont une part alimentaire plus faible (43,5 %) comparativement aux autres niveaux d'instruction. En effet, une grande partie des dépenses de ces ménages sont orientées vers le logement (20,1 %), les transports (12,6 %), articles d'habillement et de chaussures (6,2 %). Les ménages avec un chef sans niveau d'instruction ont des parts de dépenses toutes inférieures à 10 % pour toutes les autres fonctions sauf la fonction alimentation ou la part est plus élevée (69,4 %).

Tableau 1-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d’instruction du chef du ménage(%)

	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	69,4	59,2	54,0	43,5	64,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3
Articles d'Habillement et Chaussures	5,0	5,5	6,6	6,2	5,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	9,3	14,0	17,2	20,1	11,5
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,2	2,2	2,3	2,8	2,3
Santé	2,5	2,3	1,8	1,7	2,4
Transport	4,8	6,6	7,0	12,6	5,8
Communication	2,5	3,2	3,8	4,4	2,8
Loisirs et Cultures	1,2	2,8	2,1	2,8	1,7
Enseignements	0,2	0,6	0,8	1,3	0,4
Restaurants et Hôtels	0,2	0,3	0,4	0,2	0,2
Biens et services divers	2,5	3,0	3,8	4,3	2,8
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	3 319	963	362	325	4 969

Source : EMOP-2018

Fonctions de consommation et taille des ménages

Le tableau ci-dessous montre que la part des dépenses alimentaires augmente avec la taille du ménage. Cette part est de 61,1 % pour les ménages d’une à 3 personnes et de 68,8 % pour les ménages de 16 personnes et plus.

En ce qui concerne les dépenses de logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles, leur part diminue avec la taille du ménage. C’est ainsi qu’elles sont estimées à 14,3 % pour les ménages d’une à trois personnes et 4,9 % pour les ménages de 16 personnes et plus.

Tableau 1-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille de ménage (%)

Fonction	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16+ pers	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	61,8	62,7	65,2	65,2	68,8	64,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3
Articles d'Habillement et Chaussures	5,2	5,1	5,3	5,5	5,6	5,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	14,3	14,2	12,4	9,5	4,9	11,5
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,1	2,2	2,2	2,3	2,5	2,3
Santé	1,7	2,0	2,4	2,7	3,1	2,4
Transport	5,2	5,5	5,0	6,3	7,2	5,8
Communication	3,4	2,9	2,7	2,7	2,7	2,8
Loisirs et Cultures	2,3	1,7	1,4	2,1	1,3	1,7
Enseignements	0,1	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4
Restaurants et Hôtels	0,7	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2
Biens et services divers	2,9	2,8	2,7	2,9	2,9	2,8
	100	100	100	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	406	1875	1030	840	817	4 969

Source : EMOP-2018

1.3 Le poids des principaux produits alimentaires consommés

De tous les produits alimentaires consommés, le riz coûterait plus cher aux ménages en termes de dépenses avec 22,1 % du poids des dépenses alimentaires totales. Le cumul des produits riz, mil, sucre, sorgho, viande, et poisson occupe plus de la moitié des dépenses alimentaires (55,1%). Une diminution des prix de ces produits augmenterait le pouvoir d'achat des ménages et par conséquent permettrait de diversifier leurs alimentations.

Tableau 1-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés

Produits	Montant (millions de FCFA)	Part alimentaire (%)	Part cumulée (%)
Riz	636 280	22,1	22,1
Mil	285 097	9,9	32,0
Sucre	187 075	6,5	38,5
Sorgho	104 150	3,6	42,1
Viande de bœuf fraîche	211 346	7,3	49,4
Thé	94 422	3,3	52,7
Maïs en grain cru	225 412	7,8	60,5
Beurre de karité	32 117	1,1	61,6
Poissons fumés, séchés, salés	133 791	4,6	66,3
Poissons frais	100 756	3,5	69,8
Huile d'arachide	105 010	3,6	73,4
Pain	89 407	3,1	76,5
Arachide décortiquée	44 363	1,5	78,1
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	143 729	5,0	83,1
Lait frais local	27 918	1,0	84,0
Tubercules et plantain	60 900	2,1	86,1
Oignon frais	85 625	3,0	89,1
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	57 474	2,0	91,1
Lait en poudre	65 587	2,3	93,4
Haricots secs	51 046	1,8	95,2
Autres produits alimentaires	139 454	4,8	100,0
Total	2 880 955	100,0	

Source : EMOP-2018

Tableau 1-8: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu

Dépenses totales, millions de FCFA	
Bamako	
Loyers	114 561
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	81 593
Habillement	55 619
Électricité	42 443
Services d'appel téléphonique (portable)	39 489
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	37 754
Autres biens durables pour le loisir et la culture	19 736
Chaussures et réparation	15 778
Maintenance et réparation des véhicules, vélos, mc (incl. les pièces détachées)	14 351
Bus et taxi (tous les membres du ménage)	14 298
Autres villes	
Loyers	57 738
Habillement	33 854
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	24 013
Services d'appel téléphonique (portable)	19 246
Électricité	15 688
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	15 507
Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	15 147
Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	10 156
Chaussures et réparation	9 663
Maintenance et réparation des véhicules, vélos, mc (incl. les pièces détachées)	7 010
Rural	
Loyers	182 347
Habillement	103 613
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	72 103
Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	61 251
Services d'appel téléphonique (portable)	52 777
Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	38 894
Chaussures et réparation	34 925
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	25 656
Maintenance et réparation des véhicules, vélos, mc (incl. les pièces détachées)	24 696
Nouvelle voiture, moto et minibus	19 497

Source : EMOP-2018

2. MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE

La notion de bien-être recouvre plusieurs définitions et concepts. Ce rapport traite d'abord de ce qui est généralement défini comme la pauvreté, à savoir le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer des ressources ou des compétences nécessaires pour satisfaire ses besoins essentiels (Aline Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon ; 2002). Cette définition se fonde sur une comparaison des niveaux de revenus, de consommation, d'éducation et de certains autres attributs des personnes. Comme énoncé dans l'introduction, l'EMOP se réfère aux dépenses de consommation pour évaluer la pauvreté dans sa dimension monétaire. Certains autres aspects du bien-être en lien avec la pauvreté monétaire sont présentés dans le chapitre 4. D'autres aspects de la pauvreté liés aux conditions de vie des ménages tels que l'éducation, la santé, l'emploi ainsi que ceux relatifs à la pauvreté subjective ont été présentés dans les rapports de passage.

2.1. Concepts et mesures de la pauvreté

Dans la littérature, trois éléments sont requis dans le calcul d'une mesure de la pauvreté. De prime abord il y a lieu de choisir l'indicateur le mieux adapté à la mesure du bien-être qui peut être le revenu ou les dépenses de consommation. Ensuite, il convient de déterminer une ligne de pauvreté, c'est-à-dire un seuil en dessous duquel un ménage ou une personne déterminé(e) sera considéré(e) comme pauvre. En dernier lieu, il est nécessaire de sélectionner des indices en l'occurrence ceux de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) (voir les Définitions des concepts clés, p.18) qui servent à mesurer la pauvreté.

L'EMOP en collectant les informations sur la consommation des ménages, s'est intéressé à trois types de dépenses qui couvraient pratiquement l'ensemble des mouvements pour lesquels les mêmes ménages étaient amenés à effectuer des dépenses sur les 4 passages. Il s'agissait essentiellement des dépenses rétrospectives sur :

- Les sept derniers jours en ce qui concerne les produits alimentaires de base ou essentiels ;
- Les trois derniers mois sur les produits non alimentaires dont les dépenses sont moins fréquentes (semi-durables);
- Les dépenses des douze derniers mois qui ont été captées seulement au premier et au dernier passage (biens durables).

La valeur de ces dépenses était captée sous forme **d'achat, d'autoconsommation** ou de **cadeaux reçus**.

- **L'incidence** est définie comme le pourcentage des individus pauvres, c'est-à-dire ceux pour lesquels les dépenses de consommation sont situés en dessous du seuil de pauvreté. C'est la mesure FGT avec $\alpha = 0$.

- **La profondeur** est la moyenne des montants qui manquent aux individus pour atteindre le seuil de pauvreté mesurée en pourcentage du seuil. Une faible profondeur indique que les individus pauvres ont des dépenses assez proches du seuil, mais toujours au-dessous du seuil. C'est la mesure FGT avec $\alpha = 1$.
- **La sévérité** est la mesure FGT avec $\alpha = 2$. Elle reflète la situation inégalitaire des pauvres et il est plus facile de l'interpréter dans les comparaisons. Une valeur faible de la sévérité indique non seulement qu'il y a peu d'individus pauvres qui ont des dépenses éloignées de la ligne de pauvreté, mais traduit également qu'il y a moins d'inégalité dans la distribution des dépenses des ménages pauvres. En revanche, une valeur élevée de la sévérité indiquerait le contraire.

2.2. Détermination des seuils de pauvreté

Dans la littérature, on retient qu'au Mali les estimations de la pauvreté en 2001 ont été construites selon une variante de la méthode dite de l'énergie nutritive (DNSI, 2004).

L'approche a consisté à calculer un seuil alimentaire de pauvreté selon cette méthode (en réalisant une correspondance statistique entre la consommation énergétique et la dépense alimentaire), et à rajouter au seuil de pauvreté alimentaire ainsi obtenu une estimation des besoins non-alimentaires. La Banque mondiale en utilisant les mêmes données de l'EMEP, a recalculé un autre seuil sur la base du coût des besoins de base.

En 2006, le seuil de pauvreté a tout simplement été obtenu en appliquant l'inflation (9,65 %) entre 2001 et 2006 au seuil de 2001 calculé par la Banque Mondiale. En 2010, le seuil de pauvreté a été estimé à nouveau en tenant compte de l'évolution du coût de la vie entre 2006 et 2010 sur la base de la ligne de pauvreté établie en 2006. En 2010, les taux d'inflation séparés pour le seuil alimentaire et le seuil non-alimentaire ont été calculés.

En 2011, pour rester cohérent dans l'application des approches méthodologiques afin d'assurer la comparabilité dans le temps entre les résultats de la série des opérations ayant servi à l'analyse de la pauvreté, la même démarche a été adoptée c'est-à-dire procéder à l'actualisation des deux composantes du seuil de pauvreté de 2010 pour déterminer celui de 2011. Ainsi, les calculs effectués ont permis d'avoir un seuil de pauvreté global estimé à 171 810 FCFA par tête et par an.

En adoptant la même approche technique d'actualisation des seuils, on est passé de 178 343 F CFA en 2017 à 181 201 F CFA en 2018.

Tableau 2-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté

Années de référence	Seuils de pauvreté (FCFA)	Incidence de la pauvreté (%)	Incidence de la pauvreté sans les régions du Nord
2001	136 000	55,6	57,9
2006	149 000	47,6	49,1
2009-10	165 000	43,7	45,0
2011	172 000	45,6	45,9
2013	174 000	47,1	47,1
2014	175 000	46,9	48,0
2015	177 000	47,2	48,3
2016	175 000	46,8	48,1
2017	178 343	44,9	46,0
2018	181 201	43,8	44,9

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM2009, EMOP 2011-2018

2.3. Unité d'analyse

L'unité d'analyse la plus petite à laquelle s'applique la théorie de l'analyse de la pauvreté serait l'individu. Mais ce choix se révélerait peu pratique étant donné la nature contraignante des indicateurs de bien-être qui sont généralement admis pour mesurer la pauvreté (Angèle Soliz, Luis Alejandro, juin 1999). En effet, si la consommation est jugée adéquate pour mesurer le bien-être d'une personne puisque tous les individus effectuent des dépenses de consommation, cependant, force est de s'en convaincre qu'il y a des dépenses, comme celles du logement ou d'électricité qui sont difficiles à individualiser. Aussi, une des raisons déterminantes est peut-être le fait que des données sur la consommation individuelle ne sont pas toujours disponibles dans la plupart des cas ; les enquêtes sur la consommation se réalisant usuellement au niveau du ménage. En outre ces biens font l'objet d'économie d'échelle.

Il s'agit d'un choix pertinent, puisque des dépenses telles que le logement, l'alimentation, et les factures d'eau ou d'électricité sont communes au ménage tout entier étant donné qu'on ne dispose pas en général de données pour chaque individu composant le ménage.

Cependant, si le ménage est considéré comme unité d'analyse, les principaux résultats relatifs aux indices de pauvreté se réfèrent aux individus.

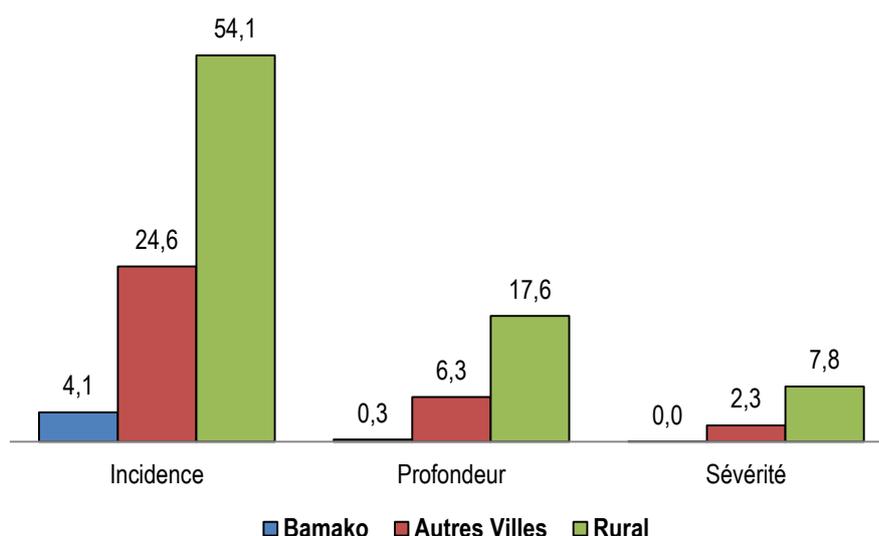
3. CARACTERISATION DE LA PAUVRETE

3.1. Analyse régionale et spatiale de la pauvreté

L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence c'est-à-dire la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 43,8 % au niveau national en 2018. Ce pourcentage correspond à 8 356 697 individus. Il est important d'apprécier la valeur de cette estimation entre 42,2 % et 46,6 % avec un niveau de confiance de 95 %.

Les résultats de l'enquête révèlent une incidence de la pauvreté estimée à 4,1 % à Bamako contre respectivement 24,6 % et 54,1 % dans les autres villes et en milieu rural. Ce faible taux à Bamako s'explique en général par les opportunités d'emploi ainsi que le niveau de vie élevé dans cette zone. On observe la même tendance au niveau de la profondeur aussi bien que de la sévérité c'est-à-dire qu'il y a plus d'efforts à fournir en termes de ressources pour réduire la pauvreté dans les autres villes et en milieu rural qu'à Bamako.

Figure 3-1: Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2018

La présentation des résultats par région montre que l'ampleur de la pauvreté est la plus élevée à Sikasso, Mopti, Koulikoro et Ségou avec des incidences respectives de 67,6 %, 56,6 %, 54,1 % et 49,6 %.

Concernant la profondeur et la sévérité, elles sont également plus élevées à Sikasso, Koulikoro, Mopti et Ségou traduisant ainsi une inégalité dans la distribution des dépenses de consommation qui servent à mesurer le niveau de bien-être.

Tableau 3-1: Indices de pauvreté par région (%)

Région	Incidence	Profondeur	Sévérité
Kayes	23,3	6,4	2,5
Koulikoro	54,1	18,0	8,4
Sikasso	67,6	25,8	12,8
Ségou	49,6	14,2	5,3
Mopti	56,6	16,7	6,5
Tombouctou	21,1	4,2	1,3
Gao	46,5	11,5	3,9
Bamako	4,1	0,3	0,0
Ensemble	43,8	13,9	6,0

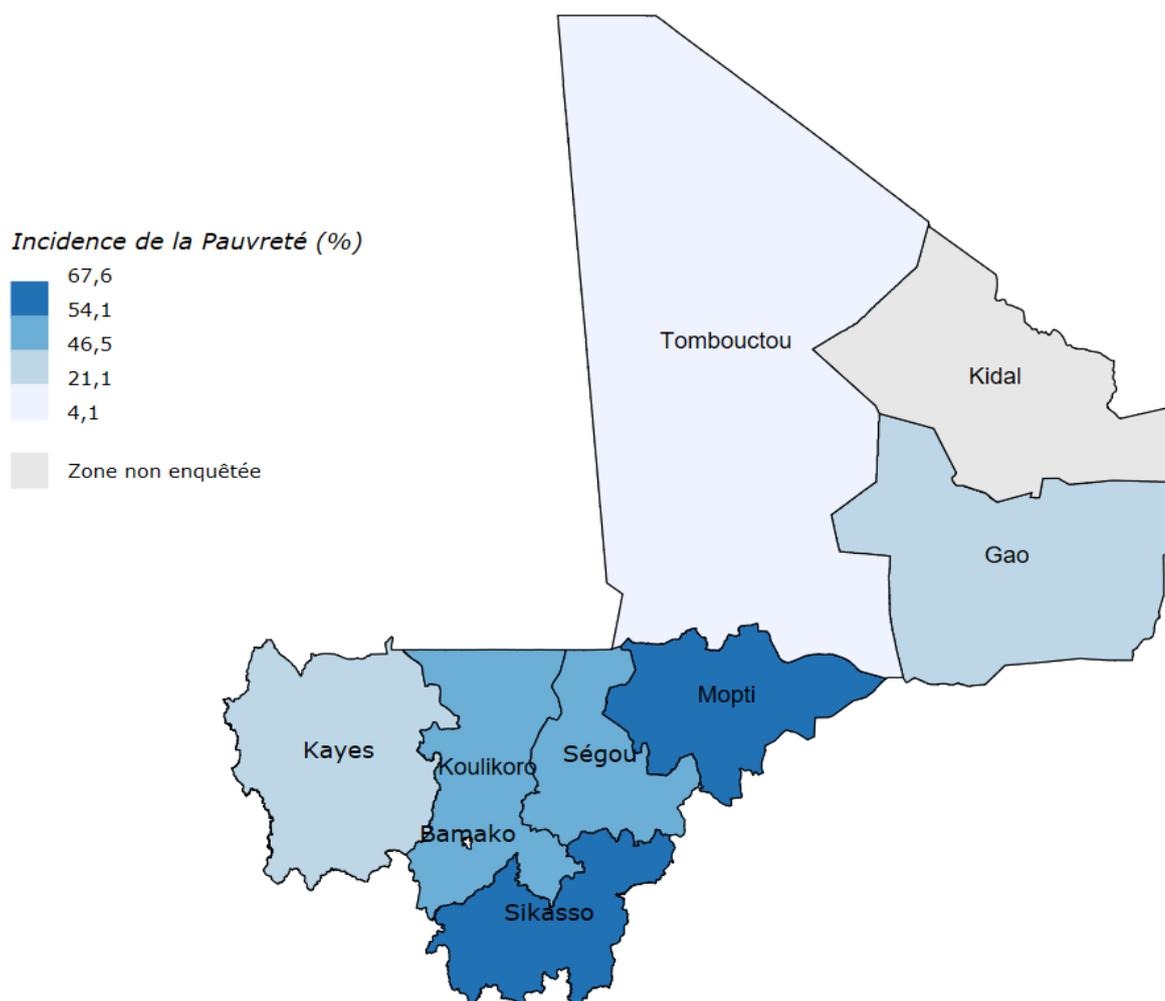
Source : EMOP-2018

La profondeur, c'est-à-dire le déficit moyen des dépenses par tête des pauvres par rapport au seuil de pauvreté est estimé à 13,9 % pour l'ensemble du pays.

Les résultats montrent une corrélation positive entre l'incidence de la pauvreté et sa profondeur observées dans les régions.

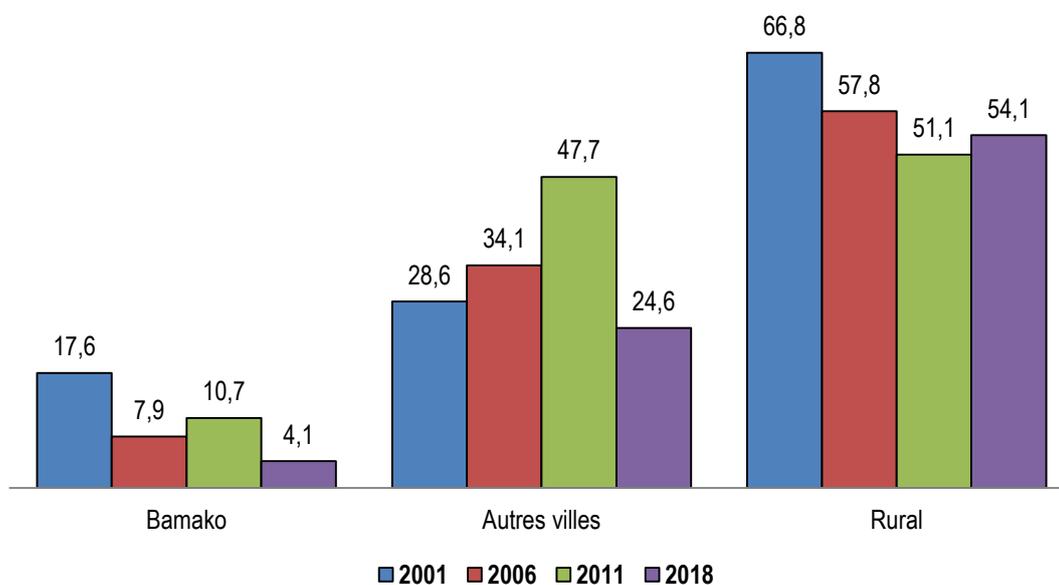
La sévérité de la pauvreté qui tient compte non seulement de l'écart séparant les pauvres du seuil de pauvreté, mais aussi de l'inégalité entre les pauvres, s'élève à 6,0 %. Elle est plus prononcée à Sikasso, Koulikoro, Mopti et Ségou.

Figure 3-2: Incidence de la pauvreté selon la région (%)



Source : EMOP-2018

Figure 3-3: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Sources: EMEP-2001 ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2018

Tableau 3-2: Evolution de l'incidence de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Années	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
2001	17,6	28,6	66,8	55,6
2006	7,9	34,1	57,8	47,6
2009	9,6	32	51,2	43,7
2011	10,7	47,7	51,1	45,6
2014	11,1	46,6	52,8	46,9
2015	11,2	47,7	53,1	47,2
2016	7,4	36,9	55,2	46,8
2017	4,7	32,9	53,6	44,9
2018	4,1	24,6	54,1	43,8

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018

3.2. L'effort d'investissement

L'effort d'investissement est calculé pour appréhender l'écart entre la ligne de pauvreté et les dépenses par tête des pauvres. Il permet d'estimer l'aide financière à apporter aux pauvres pour les sortir de leur situation de pauvreté. Le tableau 3-3 donne l'effort d'investissement en montant moyen et total des aides par région et par milieu de résidence.

Tableau 3-3: Effort d'investissement (en milliards de FCFA) par région et par milieu de résidence

Région	Écart total		Écart moyen
	Montant	%	
Région			
Kayes	30,7	6,4	49 679
Koulikoro	100,5	20,9	60 287
Sikasso	165,2	34,3	69 211
Ségou	79,2	16,5	51 799
Mopti	82,3	17,1	53 523
Tombouctou	6,8	1,4	36 268
Gao	14,9	3,1	44 788
Bamako	1,4	0,3	42 020
Milieu de résidence			
Urbain	30,8	6,4	42 020
Rural	450,1	93,6	59 041
Total	480,9	100	57 548

Source : EMOP-2018

Dans l'ensemble l'effort d'investissement est estimé à 480,9 milliards de FCFA. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'effort est plus important à Sikasso (34,3 %) et plus faible à Bamako (0,3%). En général, plus le nombre de pauvre est important, plus l'investissement à apporter est conséquent.

L'écart moyen correspond au rapport entre la somme des écarts et le nombre de pauvres. Dans l'ensemble, ce montant est estimé à 57 548 FCFA.

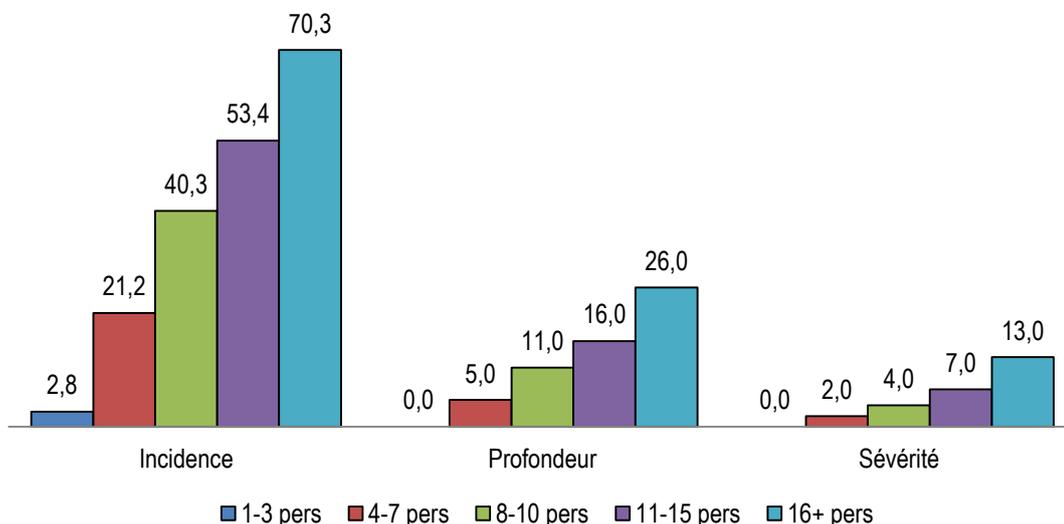
3.3. Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté

La pauvreté est le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer de ressources pour faire face à ses besoins essentiels. En effet, elle se caractérise par un manque d'utilité dans les divers domaines de la vie tels que l'éducation, la santé, le logement, l'emploi, etc. Pour bien cibler les pauvres, il est indispensable d'avoir une masse d'information à travers laquelle ils sont identifiés en fonction de certaines caractéristiques propres aux personnes et aux ménages telles que le sexe, le niveau d'éducation, le statut dans l'emploi et la taille du ménage. En outre si un ménage est pauvre, tous les individus de ce ménage sont pauvres. Les indices de pauvreté se réfèrent aux individus, et non au ménage. Le pourcentage de ménage pauvre peut donc être différent du pourcentage des individus pauvres dans chaque zone.

La taille du ménage c'est-à-dire le nombre de personnes vivant quotidiennement ensemble dans le ménage est un élément qui contribue à augmenter les besoins de consommation du ménage. Ainsi, si les ressources disponibles pour faire face aux besoins essentiels de tous les membres du ménage ne sont pas abondantes, alors le risque de basculer dans la pauvreté s'élève. L'enquête révèle une corrélation positive entre l'effectif du ménage en personnes et l'incidence de la pauvreté. L'analyse des résultats indique que l'ampleur de la

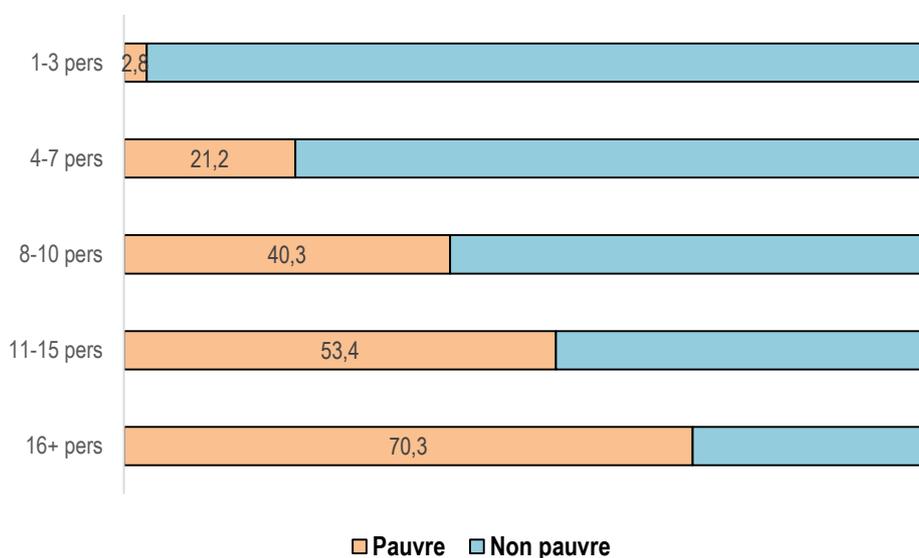
pauvreté est plus élevée dans les ménages de seize (16) personnes et plus contre ceux faiblement peuplés (1-3) personnes (70,3 % contre 2,8 % respectivement).

Figure 3-4: Indices de pauvreté selon la taille du ménage(%)



Source : EMOP-2018

Figure 3-5: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%)



Source : EMOP-2018

L'analyse des résultats de l'EMOP-2018 montre que l'incidence de la pauvreté est moins élevée dans les ménages dirigés par les femmes. Parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par un homme, 45,0 %

d'entre eux sont pauvres et que parmi les individus dans un ménage dirigé par une femme, 23,0 % d'entre eux sont pauvres. Ces ménages dirigés par les femmes sont plus souvent localisés en milieu urbain par rapport à l'ensemble et la taille de ces ménages est plus petite que la taille moyenne.

Tableau 3-4: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%)

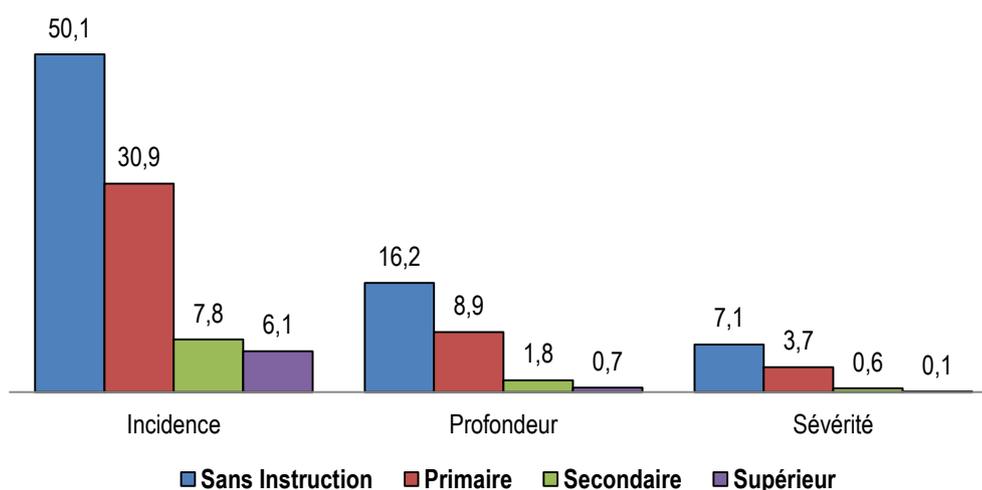
	Incidence	Profondeur	Sévérité
Masculin	45,0	14,3	6,3
Féminin	23,0	6,3	2,3
Ensemble	43,8	13,9	6,0

Source : EMOP-2018

3.4. Caractéristiques socioculturelles et pauvreté

Le niveau d'éducation d'un individu est une caractéristique fondamentale qui explique beaucoup de choses. Une bonne éducation donne la chance d'échapper à la pauvreté, de trouver un emploi, d'améliorer ses conditions de vie et de faire des choix. L'éducation est l'un des leviers les plus efficaces pour atteindre les Objectifs du Développement Durables (ODD). Le niveau de bien-être d'un ménage ou des individus qui y vivent peut donc à juste titre s'apprécier à travers celui de son chef. Contrairement à la taille, l'enquête révèle une corrélation négative entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'incidence de la pauvreté (6,1 % contre 50,1 %) respectivement pour un niveau d'éducation équivalent à celui du supérieur comparé à celui qui est sans niveau d'instruction au sens de l'enquête c'est-à-dire celui qui n'a jamais été à l'école ou qui s'est arrêté au niveau de la maternelle.

Figure 3-6: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)



Source : EMOP-2018

Parmi les caractéristiques individuelles, l'alphabétisation est un des facteurs fortement liés à la pauvreté. Même si le taux d'alphabétisation n'est pas très élevé au Mali, force est de constater qu'il a connu une

croissance considérable entre 2001 (21,3 %) et 2018 (35,5 %) soit une augmentation de 14 points de pourcentage entre les deux dates. Quel que soit l'année, l'alphabétisation est plus répandue chez les hommes comparativement aux femmes avec une forte diminution de l'écart entre les deux sexes en 2018.

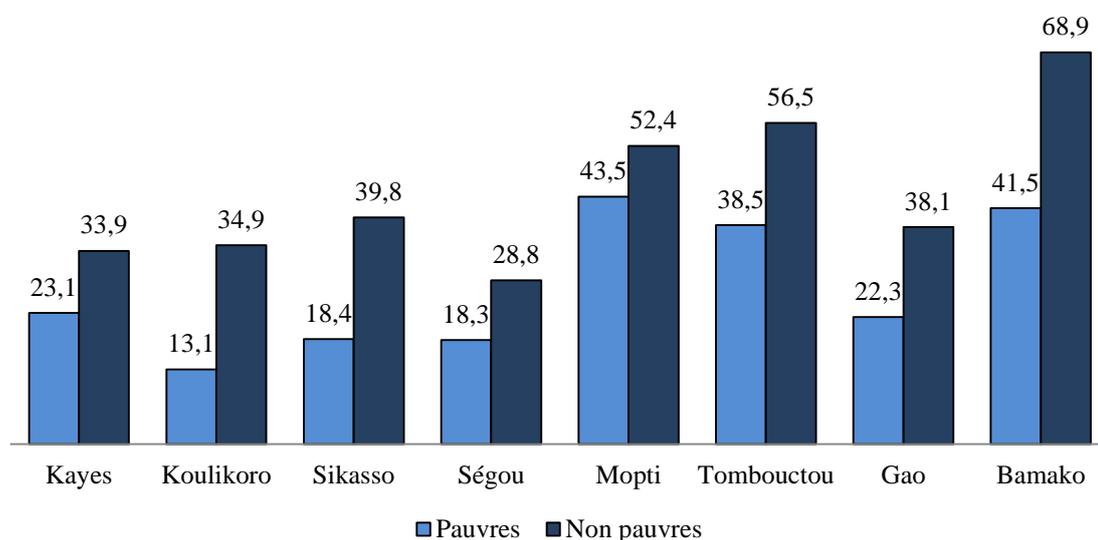
Tableau 3-5: Evolution du taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus par sexe (%)

Année	Masculin	Féminin	Ecart	Ensemble
2001	30,7	12,7	18,0	21,3
2006	34,9	18,2	16,7	26,2
2009	41,6	18,8	22,8	29,4
2011	43,1	24,6	18,5	33,4
2013	47,5	24,1	23,4	35,2
2014	41,5	21,5	20,0	31,0
2015	45,1	22,2	22,9	33,1
2016	41,4	21,6	19,8	31,0
2017	44,8	24,6	20,2	34,3
2018	46,2	25,7	20,5	35,5

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018

On constate que les pauvres sont moins alphabétisés dans toutes les régions par rapport aux moins pauvres. L'écart est plus prononcé dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Gao, Kayes et Ségou avec respectivement 21,8 ; 21,4 ; 15,8 ; 10,8 et 10,5 points de pourcentage.

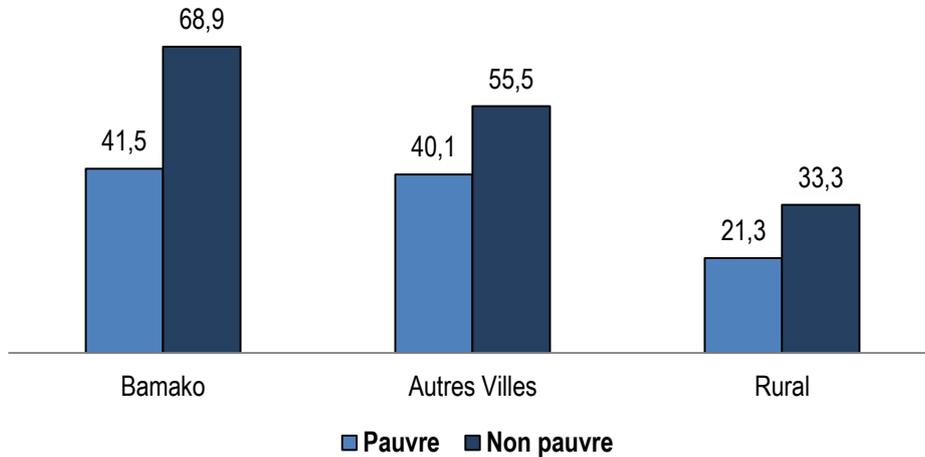
Figure 3-7: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté (%)



Source : EMOP-2018

Comme on pouvait s’y attendre, le taux d’alphabétisation est plus élevé dans les villes, et plus bas parmi les pauvres. Cependant, les pauvres de Bamako et des autres villes urbaines ont un taux d’alphabétisation dépassant celui de la moyenne nationale.

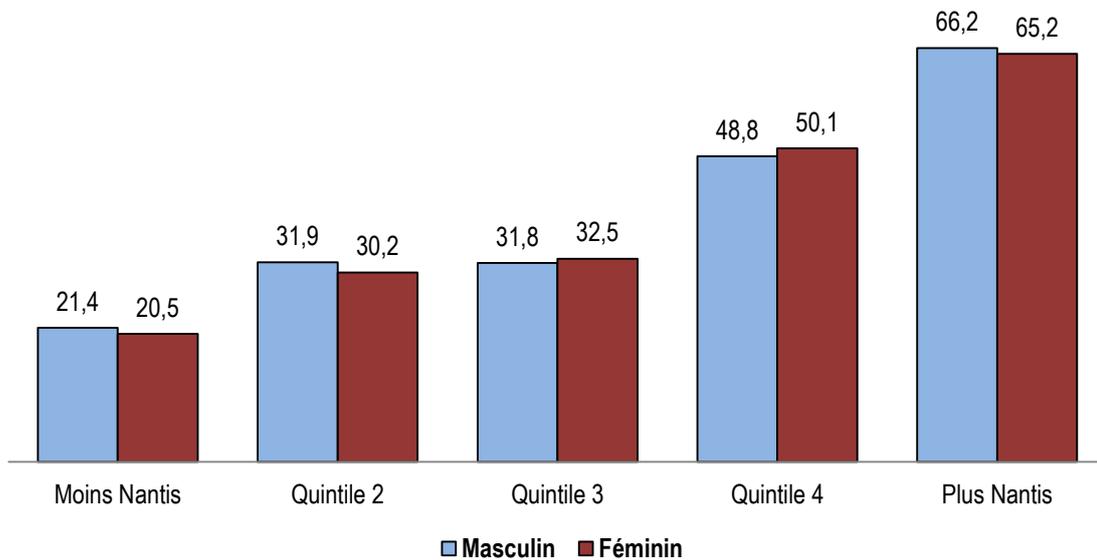
Figure 3-8: Taux d’alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)



Source : EMOP-2018

Le taux d’alphabétisation est élevé dans les ménages où la situation financière est meilleure. En effet, les ménages nantis ont plus de possibilités à supporter les coûts liés à la scolarisation.

Figure 3-9: Taux d’alphabétisation des 15 ans et plus par quintile selon le sexe (%)



Source : EMOP-2018

Parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, le taux d’alphabétisation des pauvres est estimé à 23,7 % soit 22,5 % chez les femmes contre 24,8 % pour les hommes. Cette disparité entre les hommes et les femmes pauvres doit inciter des actions pour réduire cet écart dans la mesure où le taux d’alphabétisation est considéré comme un indicateur stratégique de lutte pour la réduction de la pauvreté.

Tableau 3-6: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%)

Sexe	Pauvre				Non Pauvre			
	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble
Masculin	43,8	37,7	23,4	24,8	62,9	57,2	29,4	42,3
Féminin	35,5	39,4	20,7	22,5	70,6	55,5	37,3	49,4
Total	38,9	38,6	22,1	23,7	67,5	56,3	33,7	46,3

Source : EMOP-2018

3.5. Pauvreté et part de consommation alimentaire

Traditionnellement, le bien-être et la pauvreté sont mesurés en termes de capacités financières à faire face aux besoins de base. L’approche la plus limitée est d’utiliser le revenu ou la consommation en espèces. Cependant, l’estimation à travers les dépenses de consommation est préférable à celle du revenu car elles sont plus stables avec moins d’omissions. Aussi, pour plusieurs raisons, certaines personnes rechignent de déclarer leurs revenus.

Un nombre important de ménages, vivent totalement ou partiellement de leur propre production alimentaire (autoconsommation) et résident dans des logements dont ils sont les propriétaires. La valeur de cette consommation doit être incluse dans les dépenses des ménages lors de la comparaison du bien-être entre les groupes et au fil du temps.

Les deux mesures les plus courantes de bien-être et de la pauvreté sont le taux de pauvreté et la part de l’alimentation dans la consommation totale.

Lorsque les ménages obtiennent plus d’argent, ils dépensent aussi plus d’argent pour la nourriture, mais la part alimentaire dans le budget total descend (la loi d’Engel⁷). Engel a déclaré qu’un ménage est pauvre s’il utilise plus de 60 % du budget pour les produits alimentaires, et extrêmement pauvre s’il en affecte plus de 80 % dans l’alimentation.

⁷ H. Houthakker, « An International Comparison of Household Expenditure Patterns, Commemorating The Centenary of Engel’s Law », *Econometrica*, vol. 25, 1957, pp. 532-551

En terme d'analyse, le taux de pauvreté renseigne sur l'ampleur de la pauvreté en indiquant la proportion d'individus pauvres qui vivent en dessous du minimum normatif requis pour satisfaire leurs besoins essentiels alors que la part alimentaire indique concrètement le niveau du bien-être d'un groupe de ménages. Ainsi, les deux mesures sont complémentaires et devraient normalement suivre la même tendance. En général, une part alimentaire faible devrait correspondre à un faible taux de pauvreté. Autrement, les perturbations observées dans cette corrélation positive, peuvent être expliquées par des choix méthodologiques différents.

La Figure 3.10 compare l'évolution du bien-être de 2011 à 2018 pour les deux approches. En effet, la situation s'avère similaire pour les deux méthodes. Dans l'ensemble, la part des dépenses totales consacrées à l'alimentation a connu une légère augmentation entre 2011 et 2018 (53,0 % contre 64,6 %). Selon la même figure, le taux de pauvreté a baissé entre 2011 et 2018, passant de 45,6 % à 43,8 %.

Figure 3-10: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2011 et 2018 (%)

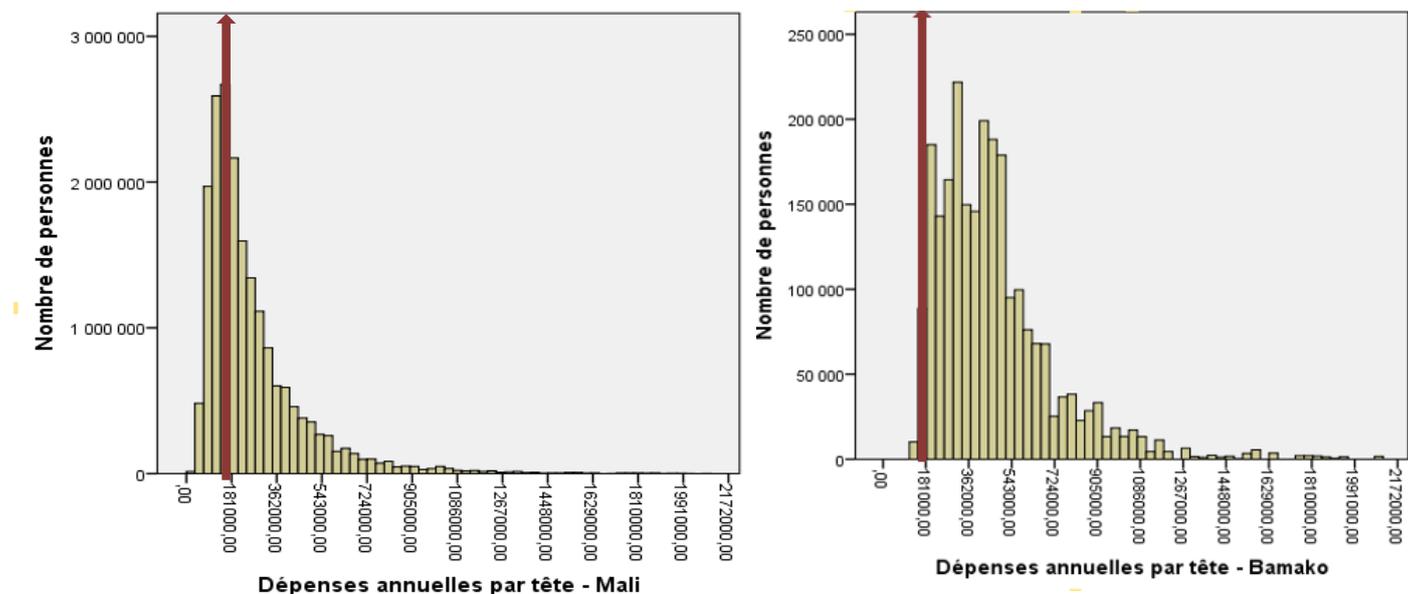
2018	Part alimentaire.	2011		2018	% pauvres	2011	
Bamako, Supérieur	0-5	Plus nantis		Bamako Supérieur, Secondaire	0-5	Kidal	
	6 - 10				Bamako, secondaire , Supérieur		
	11 - 15				11 - 15		
	16-20				16-20		
	21-25				Tombouctou Kayes, Autres villes Primaire	21-25	Primaire
	26-30				26-30		
	31-35	Supérieur			31-35	Gao	
	36-40	Bamako,			36-40	Kayes	
	41-45	Secondaire			Ensemble 2018	41-45	Ensemble 2011
	46-50	Primaire, Non Pauvres			Gao, Ségou	46-50	Koulikoro, Tombouctou , Autres villes, Rural
Sécondaire	51-55	Koulikoro, Ensemble 2011	Sans Instruction, Koulikoro, Rural	Mopti	51-55	Segou, Sans Instruction	
	56-60	Kayes, Sikasso, Mopti, Gao, Rural, Sans Instr. , Autres villes			56-60	Sikasso, Mopti	
Sikasso, Koulikoro, Sans Instruction, Pauvres, Gao Rural, Mopti, Tombouctou	61-65	Ségou, Kidal	Sikasso		61-65		
	66-70	Tombouctou, Pauvres			66-70		
	71-75	Moins nantis			71-75		
	76-80				76-80		
	81-85				81-85		
	86-90				86-90		
	91-95				91-95		
	96-100				96-100		

Sources : EMOP-2011, EMOP-2018

3.6. La distribution des ménages selon les dépenses par tête

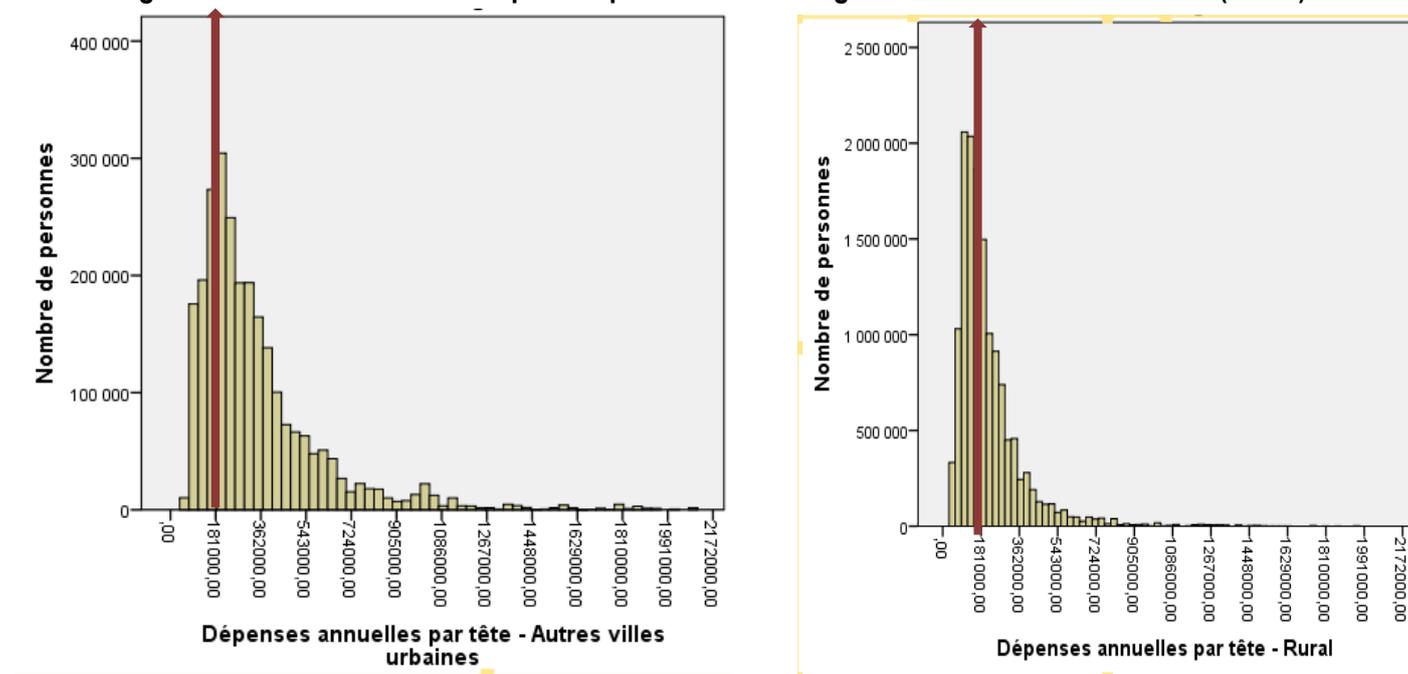
Les Figures 3-10 et 3-11 montrent que les distributions des dépenses par tête dans les milieux différents se distinguent très nettement. Dans le milieu rural, une grande partie des individus (53,6 %) se trouve dans des ménages pauvres. Dans les Autres villes, la distribution est plus étalée à droite du seuil. 24,6 % d'entre eux sont pauvres. A Bamako, avec seulement 4,1 % de la population au-dessous du seuil, la distribution est beaucoup plus étendue à droite, ce qui signifie un grand nombre de ménages plus nantis.

Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako (FCFA)



Source : EMOP-2018

Figure 3-12: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes (FCFA)



Source : EMOP-2018

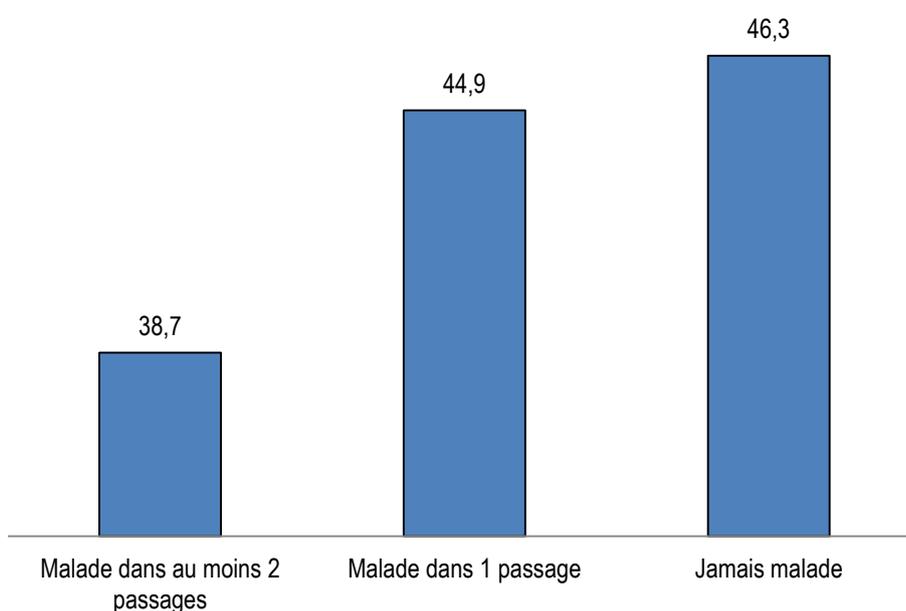
Résultats annuels de l'EMOP-2018/2019

4. ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ

4.1. Santé et pauvreté

L'EMOP renseigne une série de questions qui informent sur l'état de santé de la population, les services de santé auxquels elle recourt en cas de nécessité et les difficultés rencontrées lors des consultations médicales. Ces informations sanitaires croisées avec le statut de pauvreté montrent que 46,3 % de la population n'ont pas contracté une maladie durant les derniers mois.

Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%)

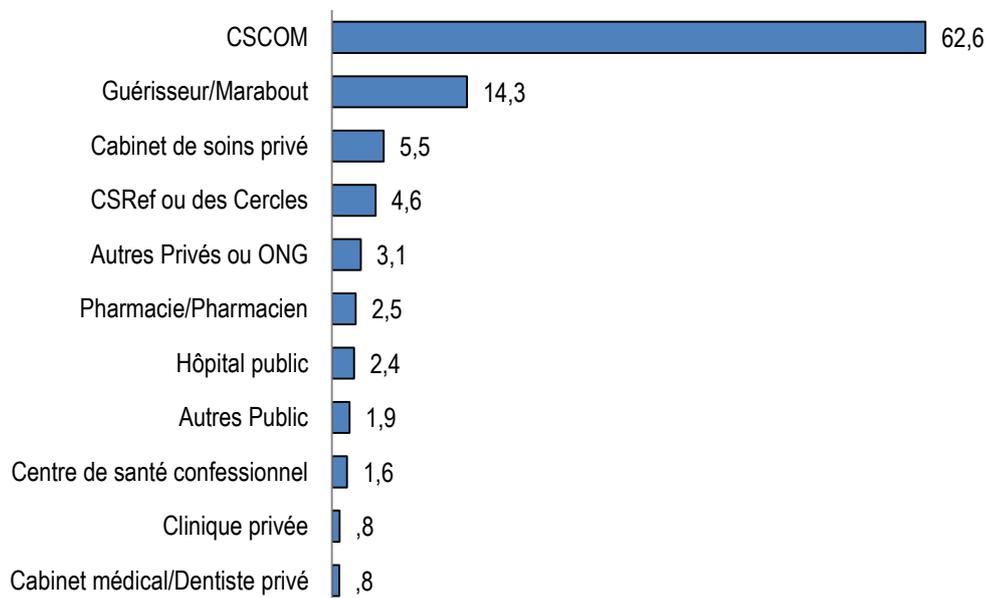


Source : EMOP-2018

Les résultats montrent également que les prestataires de service de santé auxquels les pauvres font beaucoup plus recours en cas de maladie ou blessure sont les CSCOM (62,6 %), suivis du guérisseur ou marabout (14,3 %) et CSREF (4,6 %).

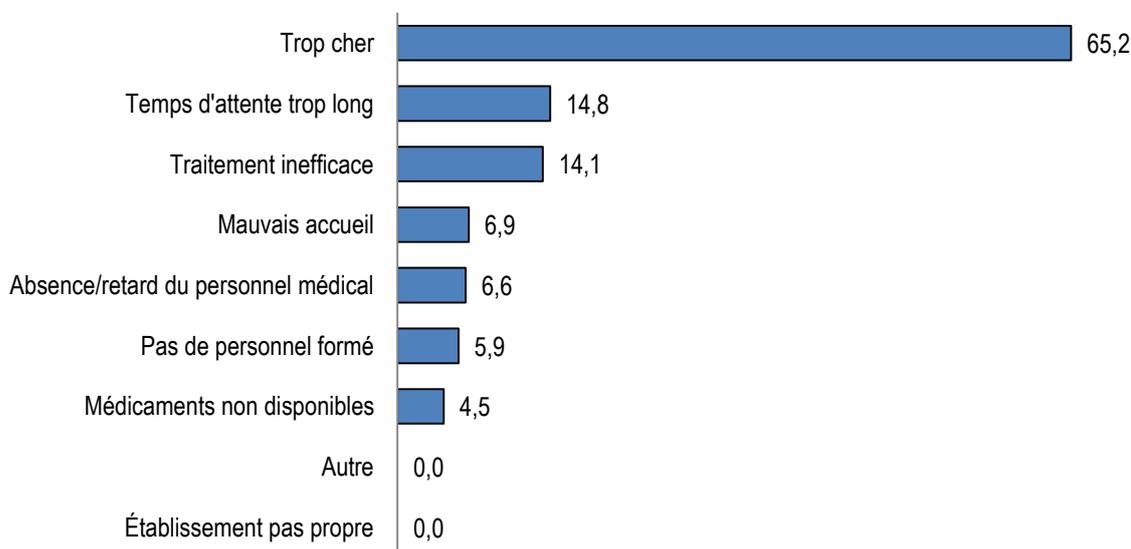
L'ensemble des difficultés rencontrées par les pauvres lors des consultations se résument essentiellement aux coûts de consultation (65,2 %), le temps d'attente (14,8%), l'inefficacité des traitements (14,1 %) etc.

Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de prestataire de service de santé consultés (%)



Source : EMOP-2018

Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%)



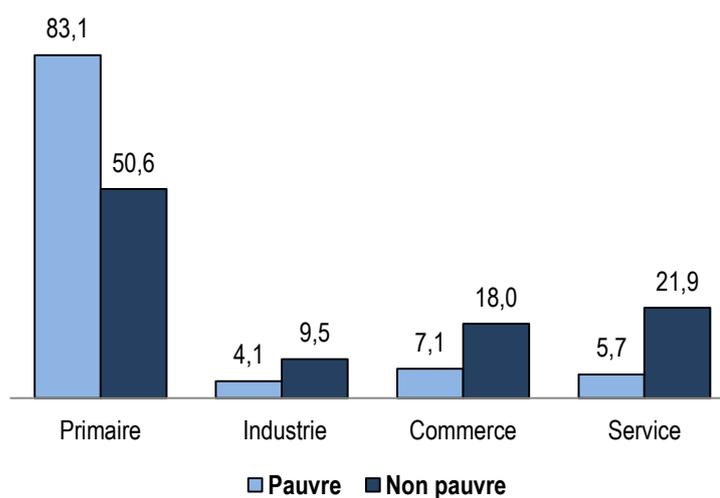
Source : EMOP-2018

4.2. Pauvreté selon l'activité

Les résultats indiquent qu'au sein des ménages pauvres, le secteur primaire (83,1 %) composé majoritairement d'agriculteurs est le plus dominant. Ce secteur est suivi du commerce (7,1 %), des autres services (5,7 %) et de l'industrie (4,1 %). Lorsqu'on s'intéresse aux non pauvres, le primaire reste dominant mais avec une proportion plus faible (avec une personne sur deux). Le secteur primaire au niveau des non pauvres est suivi par le service avec un peu plus de deux actifs sur deux (21,9 %).

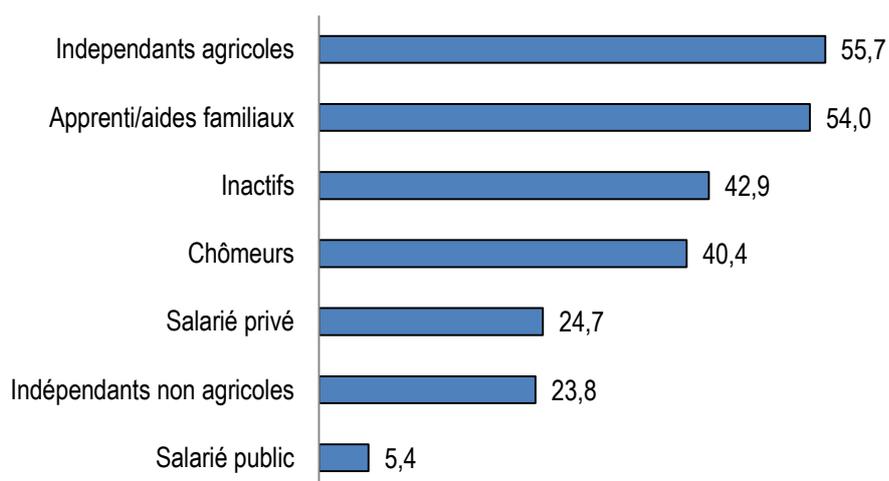
Par ailleurs, en distinguant les différents groupes socioéconomiques se présentant sur le marché du travail, les résultats montrent que plus de la moitié des indépendants agricoles et des apprentis/aides familiaux sont pauvres avec respectivement 55,7 % et 54 % des pauvres. Ces deux groupes socioéconomiques sont suivis par les inactifs (42,9 %), les chômeurs (40,4 %) etc. Les groupes socioéconomiques les moins pauvres sont les salariés (du public ou du privé) et les indépendants non agricoles.

Figure 4-4: Répartition de la population active selon la branche d'activité et le statut de pauvreté (%)



Source : EMOP-2018

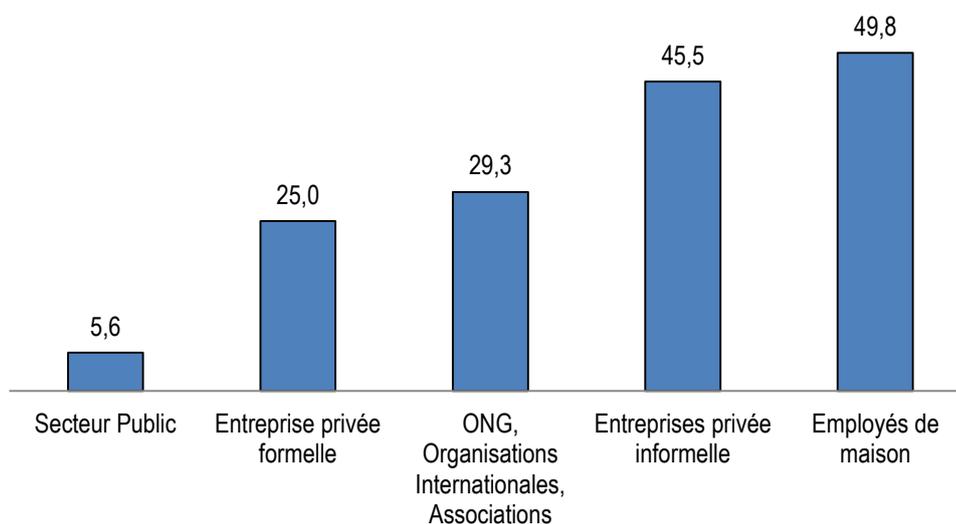
Figure 4-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus (%)



Source : EMOP-2018

L'analyse de la pauvreté basée sur le secteur institutionnel montre que le phénomène sévit beaucoup plus chez les employés de maison et dans les entreprises privées informelles avec respectivement 49,8 % et 45,5 % des pauvres. Les employés du secteur public et des entreprises privées formelles sont les moins pauvres avec 5,6 % et 25 % respectivement.

Figure 4-6 Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%)

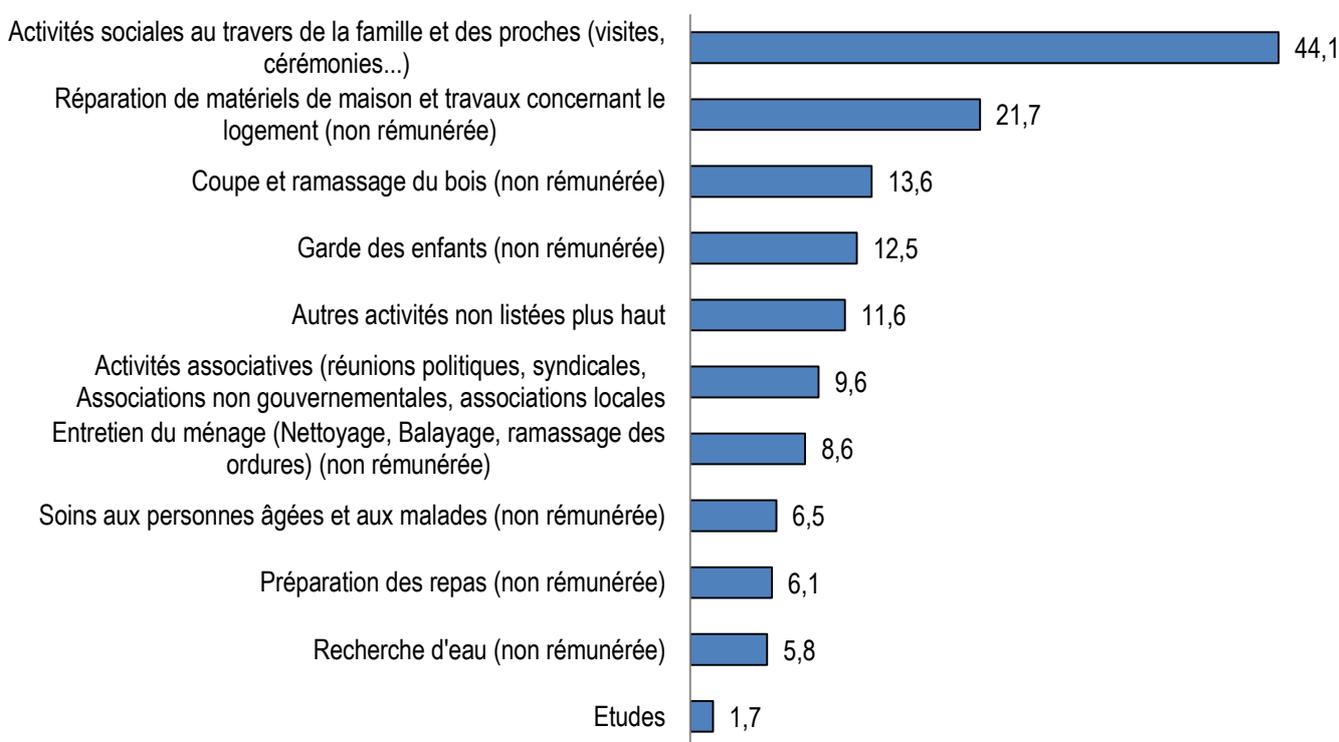


Source : EMOP-2018

4.3. L'occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres

L'EMOP a collecté des informations sur le travail non rémunéré exercé par les membres du ménage. Dans cette section, les analyses portent sur les activités non rémunérées effectuées par les chefs de ménage pauvres. Il ressort des résultats que les activités non rémunérées occupent tout autant les pauvres que les non pauvres. Dans cette analyse, on s'intéressera aux ménages pauvres. Ainsi, on constate que les activités sociales occupent 44,1 % des chefs de ménages pauvres ; 21,7 % d'entre eux ont fait des activités de réparation de matériels de maison et travaux concernant le logement suivi par ceux qui ont consacré une partie de leur emploi du temps dans les activités de coupe et ramassage du bois, de la garde des enfants etc.

Figure 4-7: Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres (%)



Source : EMOP-2018

Tableau 4-1: Les activités non rémunérées des ménages pauvres selon le milieu (%)

	Bamako	Autres Villes	Rural
Activités sociales au travers de la famille et des proches	25,2	40,8	36,7
Réparation de matériels de maison	0,0	12,3	17,8
Coupe et ramassage du bois	0,0	7,4	15,0
Garde des enfants	0,0	14,5	12,6
Activités associatives	0,0	15,4	11,2
Soins aux personnes âgées et aux malades	0,0	5,6	8,4
Autres activités non listées plus haut	14,2	4,1	8,0
Recherche d'eau	0,0	2,6	4,4
Entretien du ménage	,0	6,7	3,8
Préparation des repas	,0	3,9	2,2
Études	0,0	0,7	1,8

Source : EMOP-2018

5. AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE

La pauvreté peut se manifester comme un manque de certaines qualités de vie, ou du bien-être. Il s'agit de la qualité du travail, du loisir au foyer, de la mobilité et de la facilité de communiquer. Ce sont toutes des composantes du bien-être qui sont parfois accessibles avec difficulté aux ménages pauvres. Ces conditions peuvent être satisfaites tout au moins par la possession de certains biens durables. Dans la section 5.1, on donne des résultats sur la possession du téléviseur, du téléphone mobile et de la moto. Ces équipements individuels ou collectifs reflètent le niveau de bien-être des ménages en termes d'utilité dans le cadre de la satisfaction de certains besoins. Cependant, il est difficile de tenir un jugement objectif par rapport à la possession ou non d'un bien par un individu car ce qui est utile pour quelqu'un ne l'est pas nécessairement pour un autre. En d'autres termes, les goûts différents des individus jouent sur la possession ou non des biens. En outre, l'acquisition des équipements a été captée à travers les réponses du chef de ménage ce qui ne veut pas dire que leur usage est partagé par tous les membres du ménage.

D'autres aspects importants du bien-être sont liés au logement. L'accès à l'eau potable, aux ressources hygiéniques à l'électricité, et la source d'énergie pour la cuisson mesurent aussi partiellement la situation du bien-être d'un ménage. La section 5.2 présente des résultats relatifs à ce point.

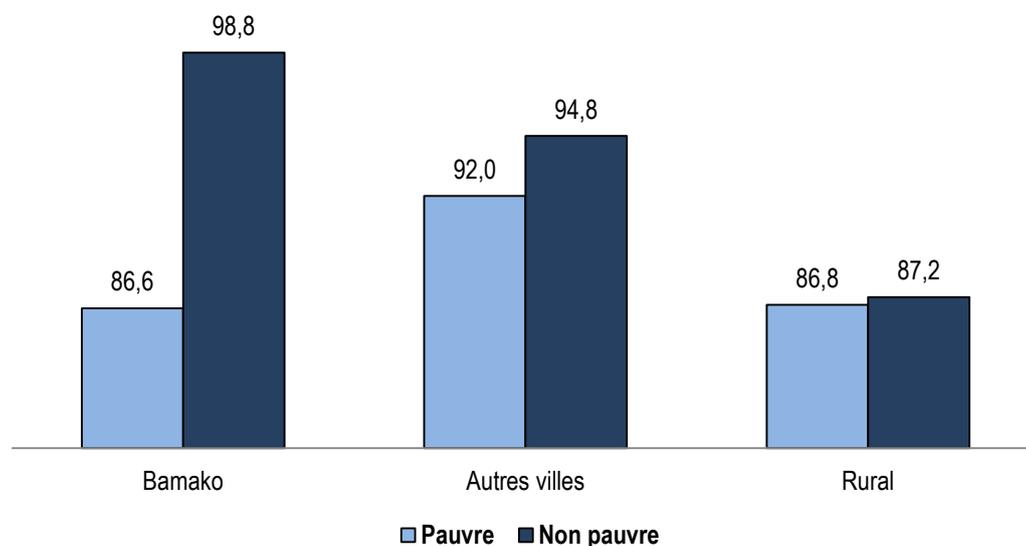
Certains des résultats de ce chapitre sont présentés dans le rapport du premier passage. Ces résultats ont été croisés à d'autres informations relatives aux dépenses de consommation pour affiner les analyses. En plus, l'évolution depuis 2001 est présentée en excluant la région de Kidal pour assurer la cohérence des comparaisons avec les résultats de 2018. Les résultats de 2013 ne sont pas présentés en dynamique avec les autres années car en plus de la région de Kidal, celles de Tombouctou et de Gao n'ont pas été enquêtées durant cette période.

5.1. Dynamique de la possession des biens durables

5.1.1. Possession de téléphone mobile

L'usage du téléphone mobile s'est largement répandu au Mali au cours de la dernière décennie et a surtout contribué à faciliter la communication. Donc posséder ce bien est un facteur de soulagement en termes de communication quand on sait que dans un passé récent, toute information relative à un évènement social nécessitait un déplacement. Le téléphone mobile a donc véritablement contribué à rapprocher les populations. Les résultats de l'EMOP montrent que dans l'ensemble du pays, les taux de possession de téléphone mobile sont passés de 22,5 % en 2006 à 89,9 % en 2018. En analysant par rapport aux milieux, on relève une disparité dans la possession entre les milieux mais la possession reste toujours plus importante dans les ménages non pauvres excepté le milieu rural.

Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2018

Les résultats indiquent que les taux de possession du téléphone portable le plus élevé est enregistré au niveau du District de Bamako quelle que soit l'année et les taux de possession les plus faibles sont enregistrés dans la région de Mopti et Tombouctou. La possession de téléphone mobile s'est considérablement accélérée, avec une augmentation considérable au niveau national.

Tableau 5-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%)

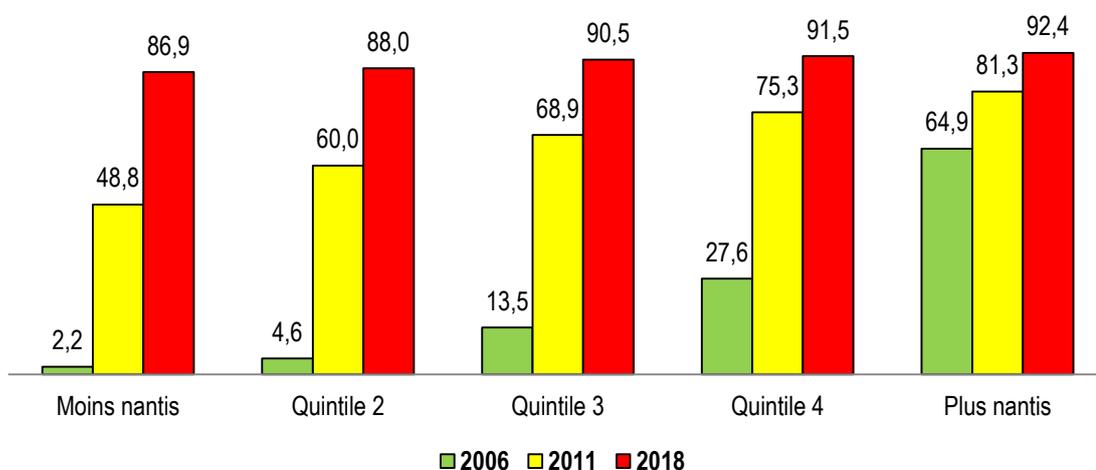
Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Mali
2006	26,8	16,3	14,3	11,4	12,7	15,5	22,2	69,2	22,5
2009	61,5	70,8	63,8	58,8	49,8	57,6	61,6	91,7	65,3
2011	64,9	62,8	67,8	68,9	53,2	61,1	61,7	84,9	66,8
2014	82,5	83,8	89,2	80,9	72,1	76,1	81,8	97,7	83,6
2016	84,4	85,7	92,1	78,7	66,6	69,0	88,2	99,1	82,9
2017	90,6	79,3	92,1	80,9	73,0	68,7	79,0	99,1	83,6
2018	90,3	92,3	96,7	89,5	77,0	86,1	86,9	98,6	89,9

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2016

L'analyse par quintile laisse apparaître clairement un taux de possession plus élevé dans les ménages riches par rapport aux ménages pauvres de 2006 à 2018, avec des écarts très réduits au cours de l'année 2018.

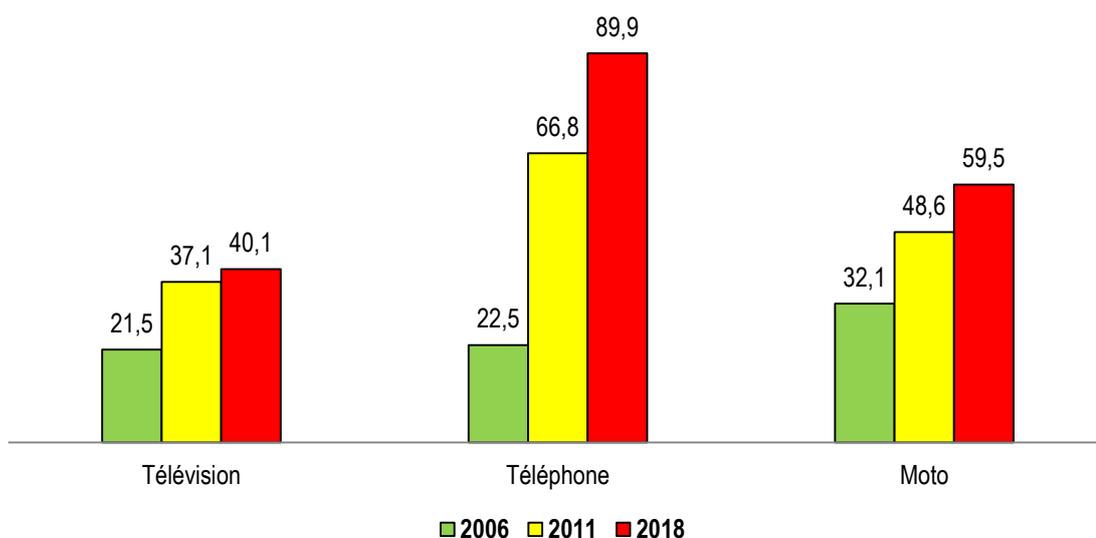
En résumé, les résultats de 2018 estiment que près de neuf ménages sur dix (89,9 %) détiennent un téléphone mobile. Cette facilité à accéder à ce bien est probablement due à la variété des gammes qui inondent le marché malien ainsi qu'aux prix préférentiels auxquels les portables sont cédés. La question qu'on pourrait donc se poser est de savoir si dans le contexte actuel, la possession ou non d'un téléphone portable a un lien avec la pauvreté.

Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%)



Sources: *ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2018*

Figure 5-3: Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%)

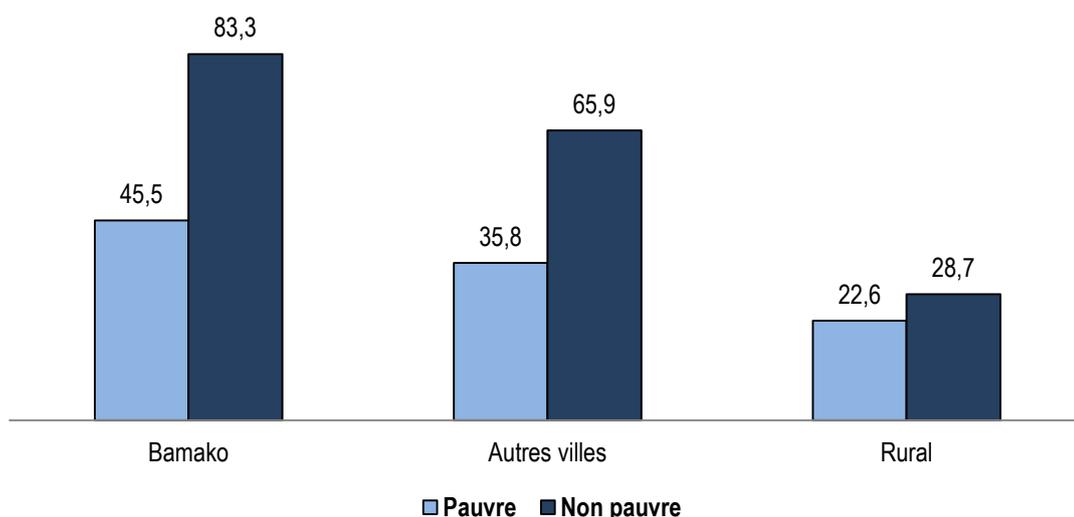


Sources: *ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2018*

5.1.2. Possession du téléviseur

Dans l'ensemble, le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a augmenté entre 2001 et 2018 passant de 14,1 % à 40,1 %. La possession du téléviseur en tant que moyen d'information et de distraction est plus prononcée dans les ménages non pauvres quel que soit le lieu de résidence. Les écarts entre les pauvres et les non pauvres sont plus réduits en milieu rural que dans le district de Bamako et les autres villes urbaines

Figure 5-4: Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : *EMOP-2018*

Les résultats montrent une évolution croissante entre les années et dans les régions sauf en 2014 où on a remarqué une baisse générale du taux de possession par rapport à 2011. Les résultats montrent également une forte disparité dans la possession du téléviseur entre Bamako et les autres régions en 2018. Le taux global de possession cache des fortes disparités entre les régions. En effet, le taux de possession des téléviseurs par les ménages varie d'un maximum de 47,3% dans la région de Sikasso à un minimum de 16,6% dans celle de Gao en 2018.

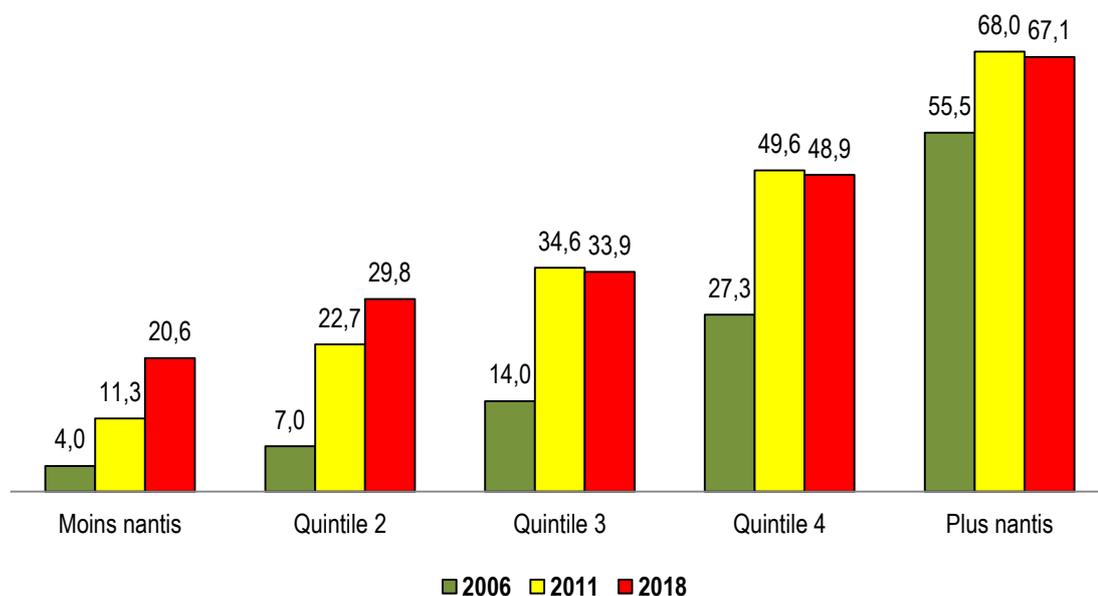
Tableau 5-2: Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	10,9	11,1	7,4	10,9	7,8	7,2	14,9	50,5	14,1
2006	11,9	17,7	22,0	13,5	16,6	18,7	6,4	61,0	21,5
2009	17,9	33,9	27,5	23,3	10,8	17,1	15,4	62,1	28,0
2011	30,7	35,2	38,8	32,8	24,2	17,6	26,0	69,0	37,1
2014	21,2	27,5	37,8	26,2	16,2	16,8	18,5	75,8	32,0
2015	19,1	30,8	42,2	23,0	14,4	14,4	21,4	77,2	32,1
2016	22,1	33,3	39,9	25,0	17,9	16,1	26,3	80,8	34,3
2017	27,4	37,1	37,7	29,8	17,0	19,9	17,2	83,4	36,0
2018	28,1	37,4	47,3	38,4	23,2	21,9	16,6	82,7	40,1

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018

Le taux d'équipement en télévision est corrélé positivement avec le niveau des dépenses du ménage. En effet, quel que soit l'année de l'enquête, les résultats indiquent que les taux de possession sont plus élevés chez les nantis que chez les plus démunis.

Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%)



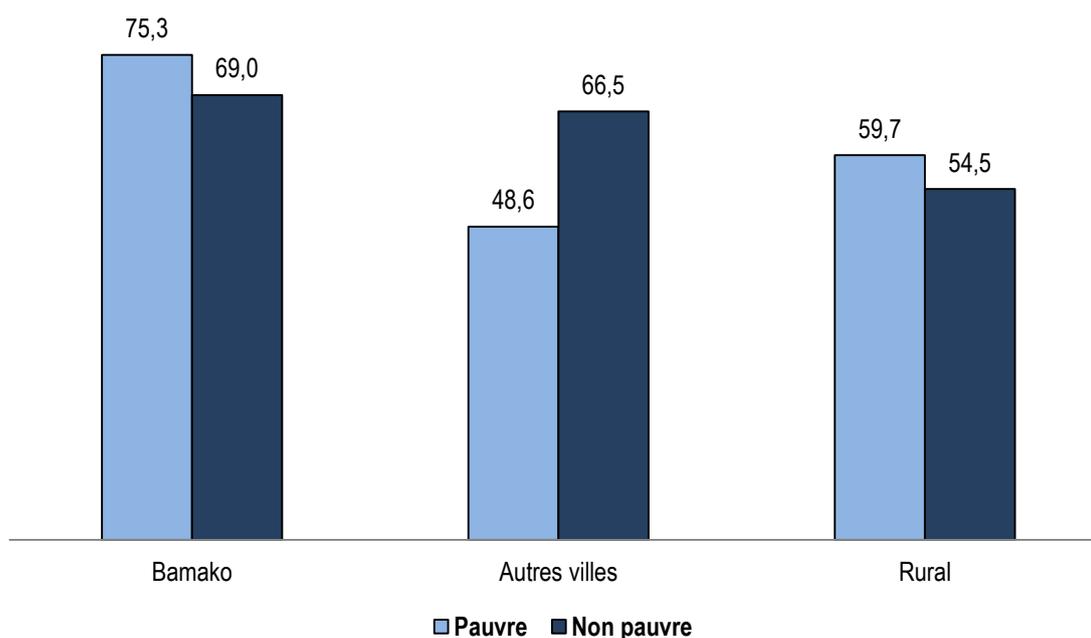
Sources: MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2017

5.1.3. Possession de la moto

La possession de la moto en tant que bien permet de gagner du temps et d'améliorer les conditions de transport de la population. Tout comme les autres biens d'équipement, elle peut être considérée comme un indicateur de condition de vie facilement mesurable.

Les taux de possession de moto estimés au niveau national entre 2001 et 2018 s'élèvent à 17,0 % et 59,5 % respectivement. En l'espace de dix-sept ans, les taux ont été pratiquement multipliés par trois et demi (3,5). Ce bond est dû à l'accessibilité d'engins à deux roues en provenance de l'Asie à des prix abordables. L'analyse selon le milieu de résidence montre que quel que soit le milieu, plus de la moitié des ménages non pauvres possède au moins une moto. Par contre, chez les pauvres, le taux de possession le plus faible est relevé dans les autres villes urbaines (48,6 %) contre 75,3 % à Bamako.

Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2018

L'analyse selon la région révèle que c'est dans la région de Sikasso que les ménages possèdent plus de motos comparativement aux autres régions. En effet, ce taux est de 80,4 % à Sikasso, suivie de Bamako (69,1 %), Ségou (63,5 %), Koulikoro (62,6 %) etc. Les taux de possession de moto les plus faibles sont enregistrés à Gao (19,0 %) et Tombouctou (30,0 %).

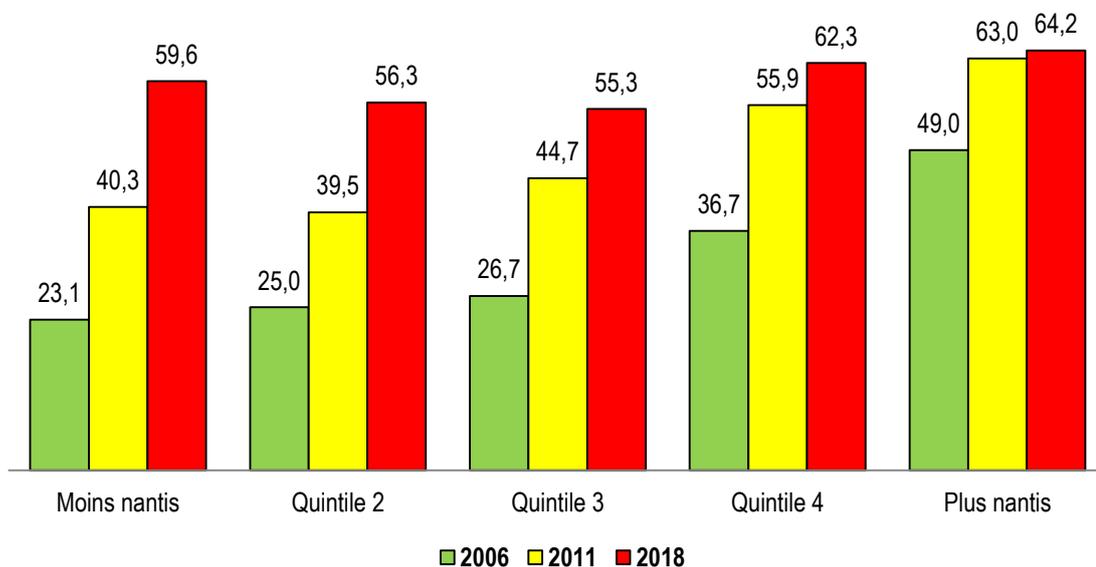
Tableau 5-3: Evolution de la possession de moto selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	7,3	13,5	17,0	26,8	15,4	4,7	12,5	27,7	17,0
2006	23,4	26,7	47,8	38,5	29,0	8,5	17,1	42,5	32,1
2009	34,8	44,7	49,6	46,3	35,1	15,7	22,6	48,1	40,6
2011	42,6	48,3	60,2	52,8	44,5	21,6	33,5	54,9	48,6
2014	35,6	48,0	61,7	60,4	46,5	10,4	23,4	59,9	48,2
2015	41,5	56,5	71,4	59,2	43,7	19,2	24,0	63,8	52,2
2016	48,0	61,3	74,3	55,7	45,5	27,5	35,2	63,2	54,9
2017	52,5	63,2	75,0	60,5	52,4	31,1	24,8	66,2	57,9
2018	55,1	62,6	80,4	63,5	56,0	30,0	19,0	69,1	59,5

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014, EMOP 2015, EMOP 2016, EMOP 2017, EMOP 2018

A l'instar des autres biens, les taux de possession de moto en 2018 sont plus élevés dans les ménages plus nantis (64,2 %). Les taux de possession sont généralement plus élevés dans les quintiles supérieurs comparativement aux quintiles inférieurs.

Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%)

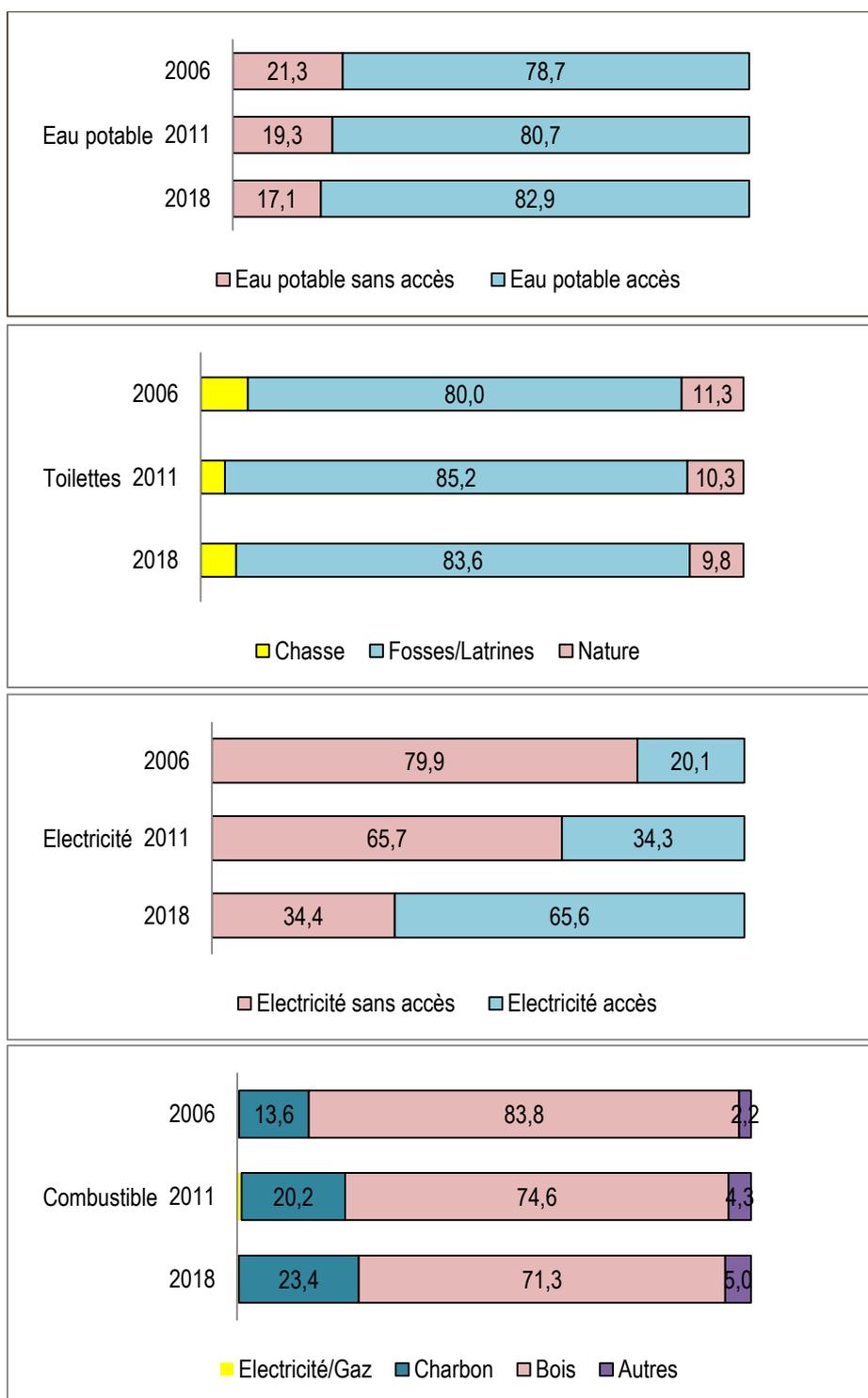


Sources: MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2017

5.2. Accès aux services sociaux de base

Le niveau d'accès aux services sociaux de base est un bon indicateur de la qualité de vie d'une population donnée. Ces services incluent l'eau, l'électricité, l'hygiène, la source d'énergie pour faire la cuisine, etc. L'accès des ménages à chacun de ces services sociaux de base s'est amélioré sur la période 2001 à 2018.

Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%)



Sources: ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2018

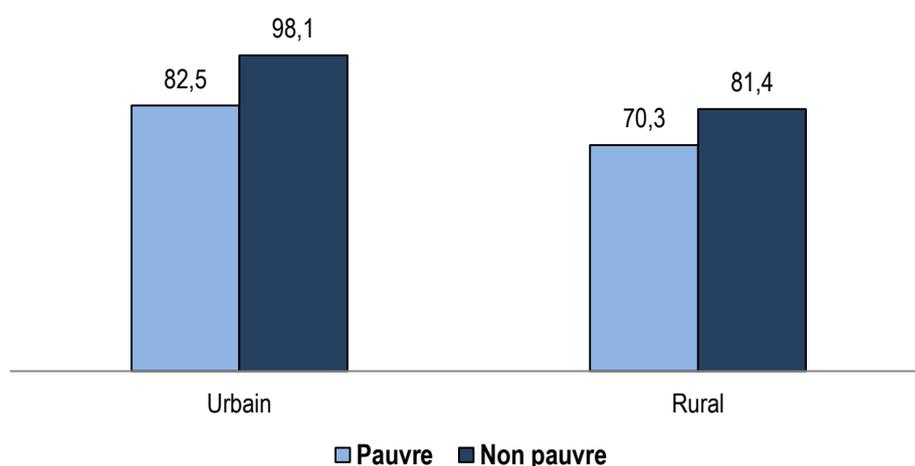
Les combustibles pour faire la cuisine dans la catégorie « Autres » regroupent, le pétrole et les déchets d'animaux.

5.2.1. Accès à l'eau potable

On entend par eau potable celle provenant du robinet, des forages et des puits améliorées ou protégées. Au niveau des ménages, avoir accès à l'eau potable s'apprécie en termes d'utilisation dans la mesure où les concepts accessibilité et utilisation stricto sensu n'ont pas très souvent le même contenu. Au sens de l'EMOP, dire qu'un ménage a accès à l'eau potable signifie que ce ménage en dispose pour la satisfaction de ses besoins en eau de boisson.

Les résultats de l'enquête montrent des taux d'accès à l'eau potable assez élevés au niveau de tous les milieux de résidence et ce quel que soit le statut de pauvreté. Ainsi, il ressort qu'un peu plus de huit ménages pauvres sur dix (82,5 %) en milieu urbain ont accès à l'eau potable contre sept ménages sur dix (70,3 %) en milieu rural.

Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2018

Le tableau ci-dessous révèle que toutes les régions ont connu une amélioration quant à l'accès à l'eau potable entre 2001 et 2018. Dans l'ensemble, à l'exception de 2014, l'évolution est stable depuis 2001. La tendance n'est pas monotone au sein des régions depuis 2001. Mais globalement entre 2001 et 2018 on constate une amélioration nette de l'accès à l'eau potable.

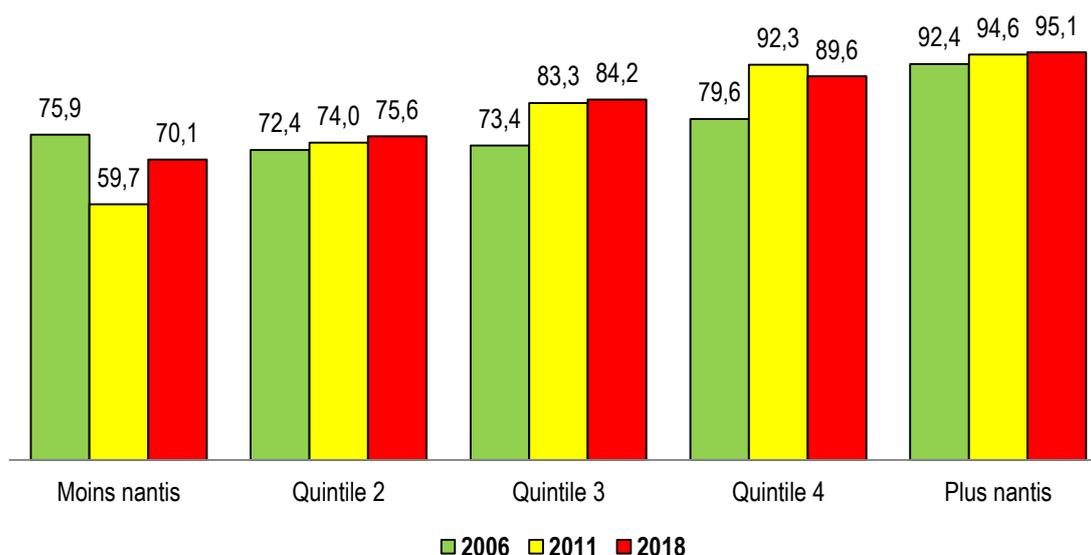
Tableau 5-4: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	96,1	68,9
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	97,9	78,7
2009	74,0	70,1	68,1	65,2	61,0	69,9	70,8	99,1	72,4
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	98,4	80,7
2014	81,0	59,2	76,5	72,0	83,7	97,1	59,5	98,8	78,6
2015	88,7	73,6	83,4	76,3	86,4	97,0	69,3	99,8	84,6
2016	79,0	68,0	83,2	70,8	86,3	96,8	80,6	99,6	82,0
2017	85,8	79,6	79,3	70,3	84,2	98,6	77,9	99,5	83,6
2018	78,4	74,7	80,5	78,8	81,0	90,3	80,6	100,0	82,9

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2017

Quel que soit le quintile considéré, on note une amélioration de l'accès à l'eau potable entre 2006 et 2018. Il est intéressant de constater qu'entre les deux dates, la situation au sein des populations s'est fluctuée, cela est beaucoup plus visible au niveau des moins nantis et du quatrième quintile.

Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%)



Sources: ELIM 2006, EMOP 2011, EMOP 2017

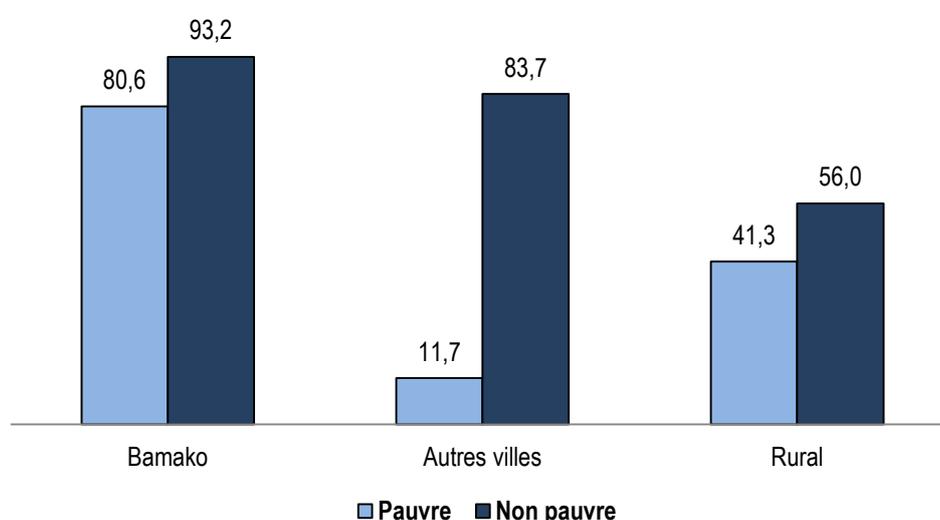
5.2.2. Accès à l'électricité

Un ménage a accès à l'électricité, s'il est connecté au réseau de l'EDM ou s'il utilise un groupe électrogène ou des panneaux solaires.

Dans l'ensemble, le taux d'accès à l'électricité est passé de 9,1 % en 2001 à 65,6% en 2018. La disparité entre les pauvres et les non pauvres est remarquable dans les autres villes (11,7 % contre 83,7 % respectivement). L'analyse selon la région indique que Bamako se démarque clairement des autres régions avec un taux d'accès à l'électricité qui a fait un grand bond entre 2001 (36,1 %) et 2018 (93,0 %). Toutes les autres régions ont également connu la même évolution mais dans une moindre proportion.

On constate également une augmentation du taux d'accès à l'électricité aussi bien dans les quintiles les plus nantis que dans ceux les moins nantis. Cependant, cette croissance est beaucoup plus accentuée chez les moins nantis.

Figure 5-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



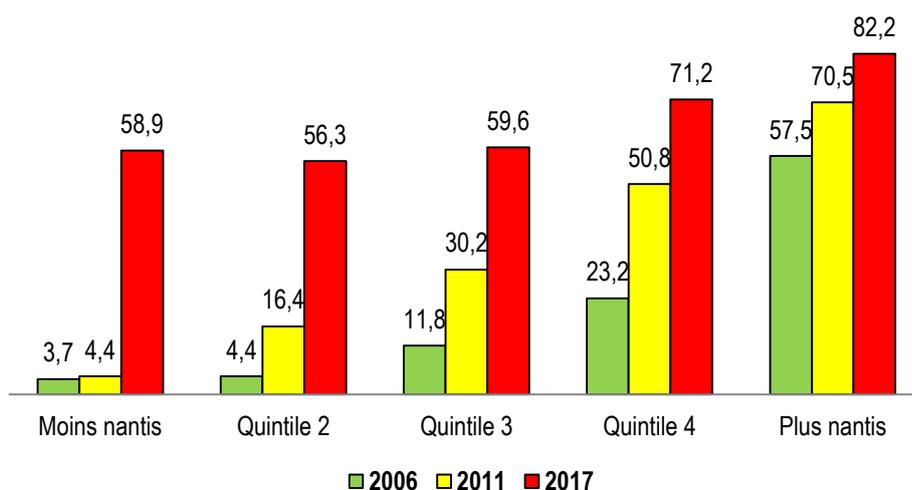
Source : EMOP-2018

Tableau 5-5: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	36,1	9,1
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	70,5	20,1
2009	16,5	23,8	19,8	13,5	7,2	13,7	9,7	69,9	23,7
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	80,0	34,3
2014	23,9	34,3	60,3	39,6	19,5	14,6	20,4	84,1	40,7
2015	24,7	43,8	69,6	43,8	23,1	13,7	24,9	84,9	44,8
2016	30,9	53,8	79,6	54,9	30,0	18,6	25,7	88,3	52,0
2017	38,7	74,2	82,1	63,9	30,1	20,5	25,1	90,0	58,6
2018	47,5	70,8	87,0	75,8	46,8	37,6	26,2	93,0	65,6

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP 2017, EMOP 2018

Figure 5-12: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%)



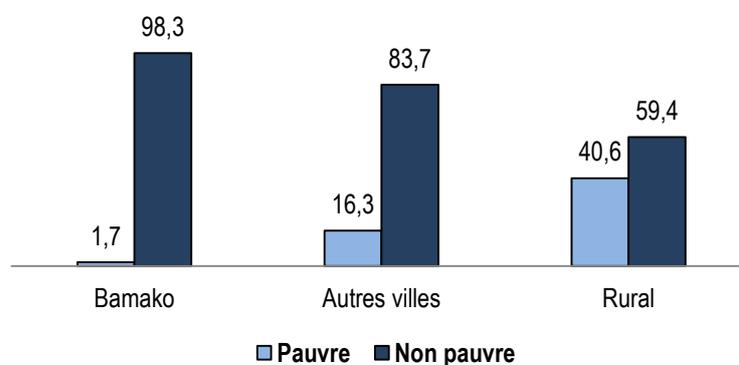
Sources: *ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2017*

5.2.3. Hygiène

Les moyens d'aisance appréhendés dans les enquêtes sont les toilettes individuelles ou communes avec chasse d'eau, les latrines ou fosses privées ou communes et la nature. De 2001 à 2018, le taux d'utilisation des équipements jugés acceptables comme type d'aisance est passé de 76,7 % à 90,9 %. Il s'agit de la chasse d'eau et des latrines ou fosses.

L'utilisation des chasses d'eau ou des latrines est plus élevée dans les ménages non pauvres. Ce constat est général dans tous les milieux de résidence. A Bamako, les écarts sont beaucoup plus prononcés entre les pauvres et les non pauvres. Quant à l'analyse par quintiles, on constate que la situation s'est améliorée à tous les niveaux entre 2006 et 2018.

Figure 5-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/latrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)



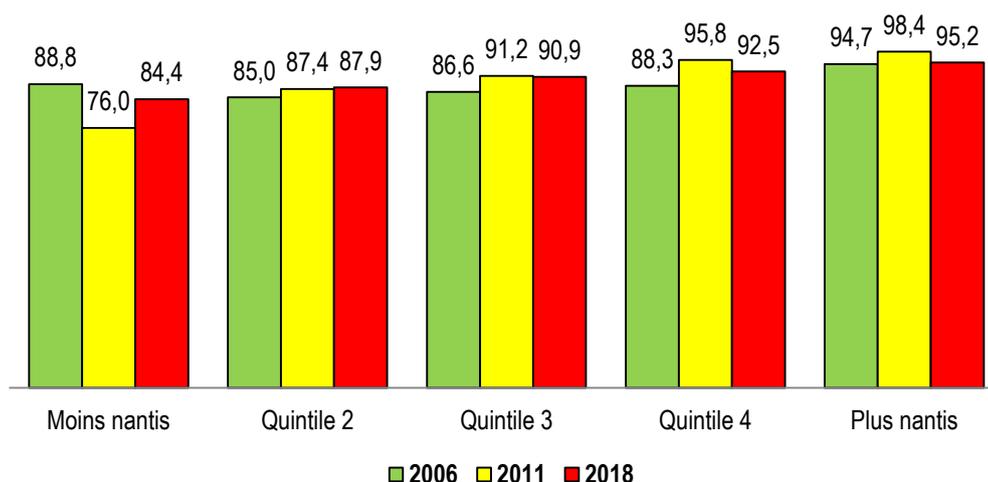
Source : *EMOP-2018*

Tableau 5-6: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine selon la région

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	90,8	80,5	75,6	89,1	57,8	49,9	49,6	94,4	76,7
2006	95,4	93,3	97,9	91,4	78,1	68,0	54,1	99,3	88,7
2009	89,3	90,7	87,4	88,0	54,5	55,0	67,2	98,7	81,7
2011	96,2	92,1	97,2	92,9	66,6	80,0	74,8	99,3	89,7
2014	94,2	98,4	93,1	93,7	64,7	78,0	79,5	99,8	89,2
2015	91,6	100,0	94,4	93,4	67,9	57,1	85,7	99,6	88,3
2016	99,1	98,8	93,3	92,1	68,0	73,2	87,3	100,0	89,7
2017	85,5	91,0	93,5	95,4	68,0	80,9	84,7	100,0	87,8
2018	86,3	99,3	93,3	96,2	79,8	74,3	75,0	99,9	90,2

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017, EMOP-2018

Figure 5-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine par quintile (%)

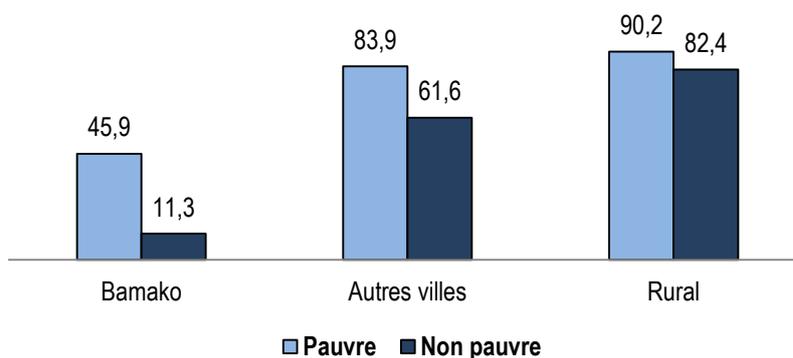


Sources: ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2018

5.2.4. Source d'énergie pour la cuisson

Presque tous les ménages utilisent le bois ou le charbon comme la principale source d'énergie pour la cuisson. L'utilisation du bois semble être beaucoup plus un phénomène de pauvreté. En effet, la proportion des ménages ayant recours à ce moyen est plus élevée dans les ménages pauvres quel que soit le milieu dans lequel on se trouve. Cette proportion dans l'ensemble a connu une légère diminution entre 2001 (77,0 %) et 2018 (71,3 %).

Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



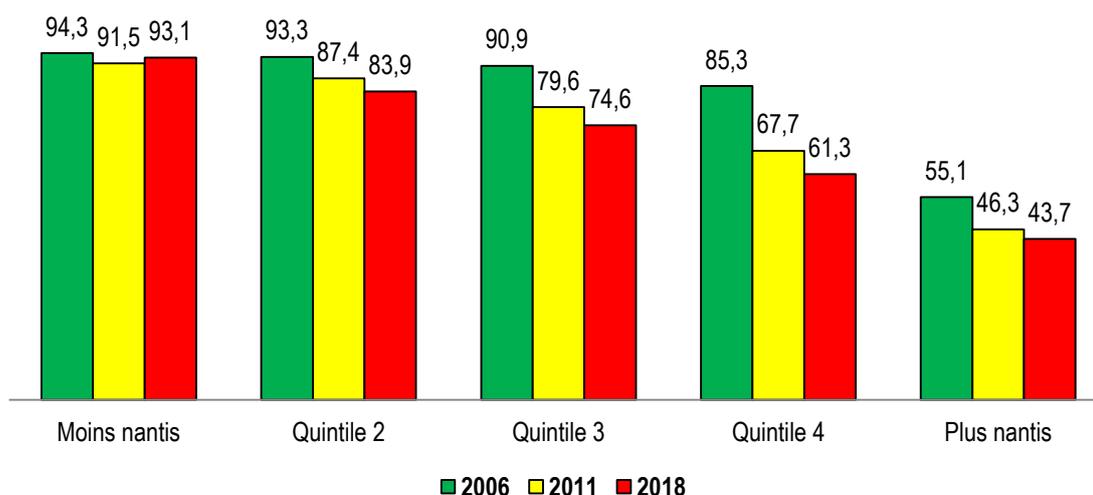
Source : EMOP-2018

Tableau 5-7: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	71,7	81,8	87,7	92,6	81,2	75,9	48,1	42,5	77,0
2006	95,5	90,5	95,4	93,1	89,6	87,6	74,8	29,6	83,8
2009	92,1	80,4	91,2	93,1	87,1	74,3	64,7	22,0	76,6
2011	87,6	80,8	84,0	93,0	77,0	75,3	56,6	32,0	74,6
2014	95,7	95,7	92,1	98,7	85,2	38,6	59,4	20,1	77,7
2015	97,5	82,4	93,1	96,9	90,1	32,4	58,7	15,4	75,3
2016	96,3	90,3	93,4	96,4	89,5	52,1	54,2	14,5	77,3
2017	96,6	86,5	92,2	89,6	88,0	42,0	68,3	11,3	74,7
2018	95,6	85,7	91,1	84,8	85,5	46,7	44,4	11,9	71,3

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014, EMOP 2015, EMOP 2016, EMOP 2017

Figure 5-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)



Sources: ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2018

Résultats annuels de l'EMOP-2018/2019

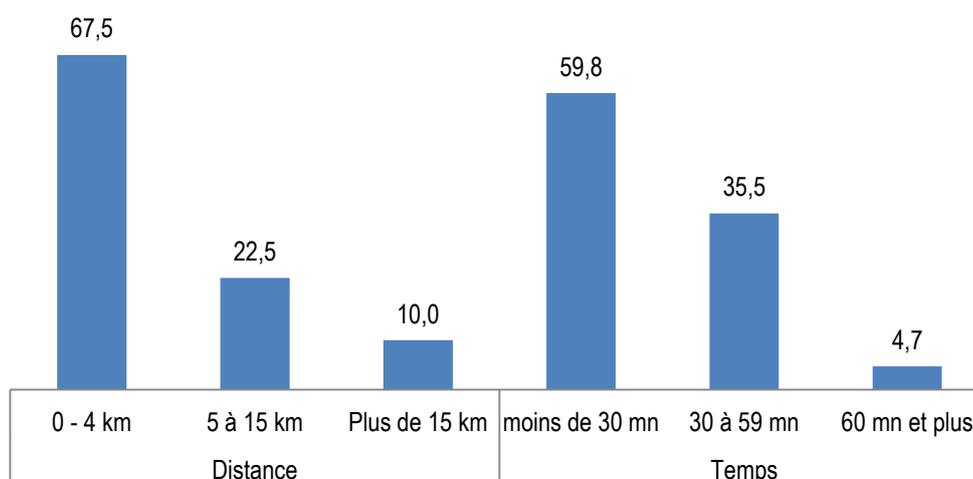
5.3. Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base

Certains services ou infrastructures de base, lorsqu'ils ne sont pas disponibles dans la grappe, leur accès peut être mesuré à travers la distance ou le temps mis par les ménages pour les atteindre. Ces informations collectées au niveau des grappes, se réfèrent en général aux moyens de déplacement couramment utilisés par les populations pour atteindre les services en question. L'accès à des services de base comme l'eau, le marché des produits alimentaires, les routes praticables, les transports publics font partie des critères objectifs le plus souvent retenus pour évaluer les conditions de vie des ménages. Ils sont surtout utilisés (en plus d'autres services) lorsqu'on ne dispose pas des variables monétaires pour caractériser la pauvreté (pauvreté de conditions de vie). En effet, l'accès à ces services détermine les conditions d'existence des ménages et informe sur les difficultés que les populations éprouvent pour satisfaire leurs besoins fondamentaux en termes de boisson en eau potable, d'éducation, de santé, etc.

5.3.1. Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche

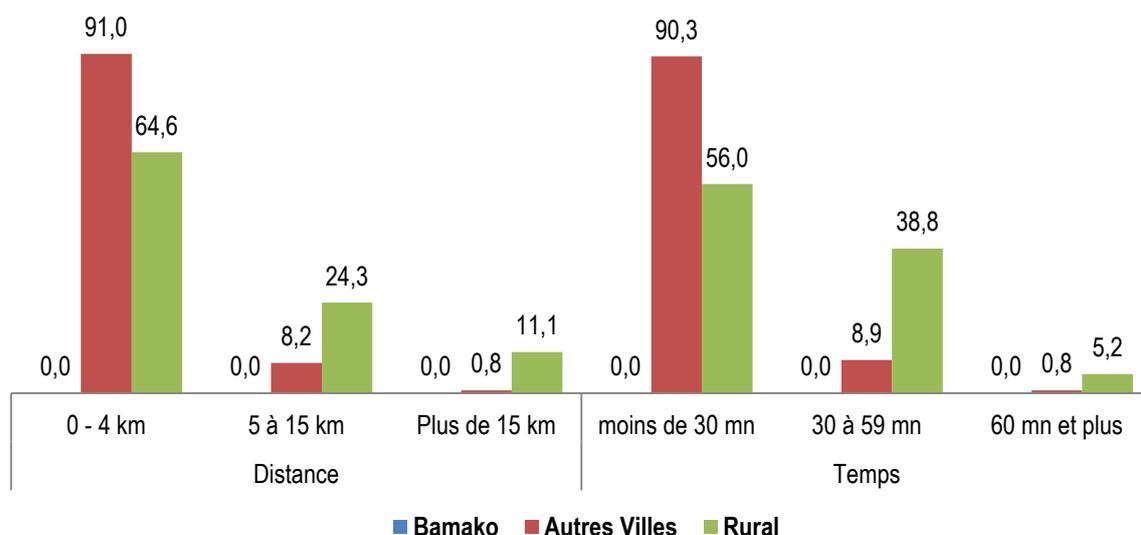
Dans l'ensemble, un ménage sur dix (10 %) parcourt plus de 15 km pour accéder à l'eau potable et 4,7 % d'entre eux y accèdent après 60 mn. En distinguant les milieux, on constate que cette situation est essentiellement rurale. En effet, 11,1 % des ménages ruraux sont à plus de 15 km d'une source d'eau potable et 5,2 % de ces ménages l'atteignent après 1 heure de temps. L'analyse régionale montre que cette difficulté d'accéder est principalement à Mopti et à Kayes. D'après cette enquête, les milieux ruraux des régions citées ont besoin d'une adduction en eau potable proche de la communauté.

Figure 5-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)



Source : EMOP-2018

Figure 5-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)



Source : EMOP-2018

Tableau 5-8: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Milieu de résidence								
Bamako	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres Villes	91,0	8,2	0,8	100,0	90,3	8,9	0,8	100,0
Rural	64,6	24,3	11,1	100,0	56,0	38,8	5,2	100,0
Région								
Kayes	35,9	57,2	6,9	100,0	30,6	62,5	6,9	100,0
Koulikoro	46,3	53,7	0,0	100,0	46,3	53,7	0,0	100,0
Sikasso	66,9	33,1	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Ségou	82,5	17,5	0,0	100,0	78,2	21,8	0,0	100,0
Mopti	70,5	10,0	19,5	100,0	50,0	42,2	7,8	100,0
Tombouctou	0,0	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Gao	98,8	0,0	1,2	100,0	67,9	31,0	1,2	100,0
Bamako	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	67,5	22,5	10,0	100,0	59,8	35,5	4,7	100,0

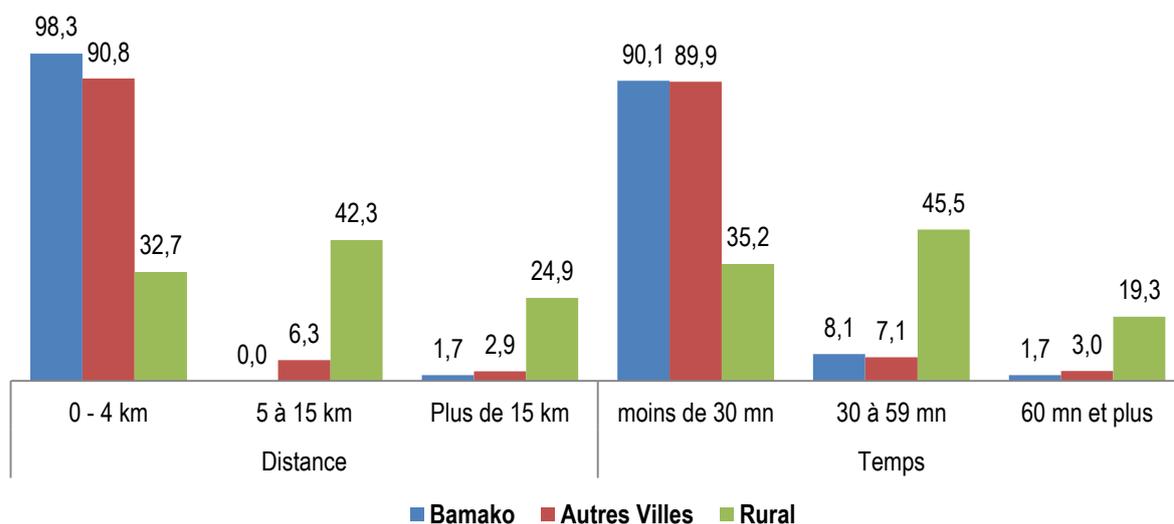
Source : EMOP-2018

5.3.2. Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche

Dans l'ensemble, 18,1 % des ménages accèdent au marché de produits alimentaires le plus proche à plus de 15 km. En milieu rural, 19,3 % des ménages mettent plus d'une heure pour accéder au marché de produits le plus proche soit pour s'approvisionner soit pour écouler leur produits alimentaires. Excepté le district de Bamako, des proportions non négligeables de ménages sont confrontés à l'angoisse de la distance en ce qui

concerne l'accès aux marchés de produits alimentaires. Les régions de Kayes et Mopti se distinguent par une proportion très élevée (33,4 % et 30,6% respectivement) de ménages situés à plus de 15 km.

Figure 5-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)



Source : EMOP-2018

Tableau 5-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)

	Distance			Total	Temps			Total
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km		moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	
Milieu de résidence								
Bamako	98,3	0,0	1,7	100,0	90,1	8,1	1,7	100,0
Autres Villes	90,8	6,3	2,9	100,0	89,9	7,1	3,0	100,0
Rural	32,7	42,3	24,9	100,0	35,2	45,5	19,3	100,0
Région								
Kayes	27,8	38,8	33,4	100,0	25,8	47,2	27,0	100,0
Koulikoro	11,8	59,9	28,2	100,0	8,8	64,5	26,6	100,0
Sikasso	43,2	50,8	6,1	100,0	68,1	26,2	5,7	100,0
Ségou	51,3	37,5	11,2	100,0	60,1	33,0	6,9	100,0
Mopti	49,7	19,7	30,6	100,0	45,2	36,6	18,2	100,0
Tombouctou	39,5	45,1	15,4	100,0	28,2	53,7	18,0	100,0
Gao	65,8	8,9	25,3	100,0	54,7	20,0	25,3	100,0
Bamako	98,3	0,0	1,7	100,0	90,1	8,1	1,7	100,0
Ensemble	51,5	30,4	18,1	100,0	51,8	34,1	14,2	100,0

Source : EMOP-2018

5.3.3. Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches

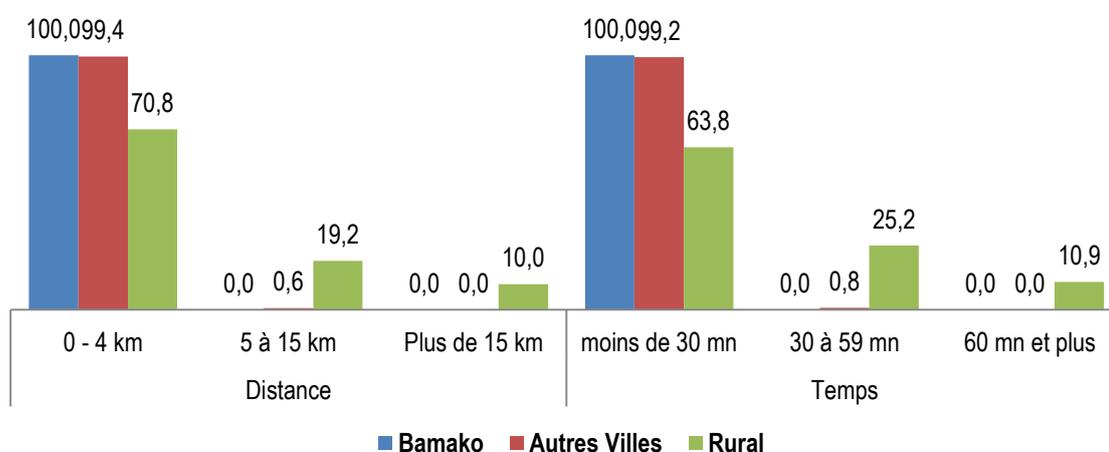
La proximité des élèves aux infrastructures scolaires contribue à améliorer leur rétention dans le système et diminue les charges physiques liées aux mouvements qu'ils effectuent entre l'école et la maison. Elle permet également d'alléger les dépenses relatives aux frais de transport des élèves pour se rendre à l'école. Même si les parents surtout dans les villes sont plutôt regardant sur la qualité que les établissements d'enseignement offrent, la proximité des apprenants aux structures d'éducation prendrait une part importante dans la performance des élèves. L'EMOP, en captant les informations en rapport avec le rapprochement des élèves à leur école, s'est intéressé à la distance et au temps qu'ils auraient mis pour s'y rendre.

Les résultats indiquent que 6,3 % des ménages sont à plus de 15 km du premier cycle le plus proche et 6,8 % d'entre eux, mettent plus d'une heure de temps. En milieu rural, 10,0 % des ménages sont situés à plus de 15 km d'un établissement primaire.

La proportion de ménages situés à plus d'une heure d'un établissement primaire est négligeable en milieu urbain (Bamako et les autres villes) est quasiment nulle (0,0 %) tandis qu'elle est de 10,9 % en milieu rural. La privatisation de l'école serait à l'origine de l'expansion des écoles à travers la prolifération des infrastructures scolaires dans les villes. La mesure aurait donc contribué à améliorer le rapprochement des élèves aux structures d'éducation.

Les proportions les plus élevées de ménages relativement éloignés (60 mn ou plus) sont enregistrées dans les régions de Mopti, Kayes et Koulikoro.

Figure 5-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)



Source : EMOP-2018

Résultats annuels de l'EMOP-2018/2019

Tableau 5-10 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Milieu de résidence								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Autres Villes	99,4	0,6	0,0	100,0	99,2	0,8	0,0	100,0
Rural	70,8	19,2	10,0	100,0	63,8	25,2	10,9	100,0
Région								
Kayes	51,7	28,1	20,2	100,0	52,3	25,6	22,1	100,0
Koulikoro	46,1	53,9	0,0	100,0	24,4	63,5	12,1	100,0
Sikasso	86,4	13,6	0,0	100,0	87,9	12,1	0,0	100,0
Ségou	91,8	8,2	0,0	100,0	91,0	9,0	0,0	100,0
Mopti	74,5	8,6	16,9	100,0	71,4	11,7	16,9	100,0
Tombouctou	73,1	22,2	4,7	100,0	36,1	59,2	4,7	100,0
Gao	97,4	2,6	0,0	100,0	95,3	4,7	0,0	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Ensemble	81,6	12,1	6,3	100,0	77,2	15,9	6,8	100,0

Source : EMOP-2018

5.3.4. Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche

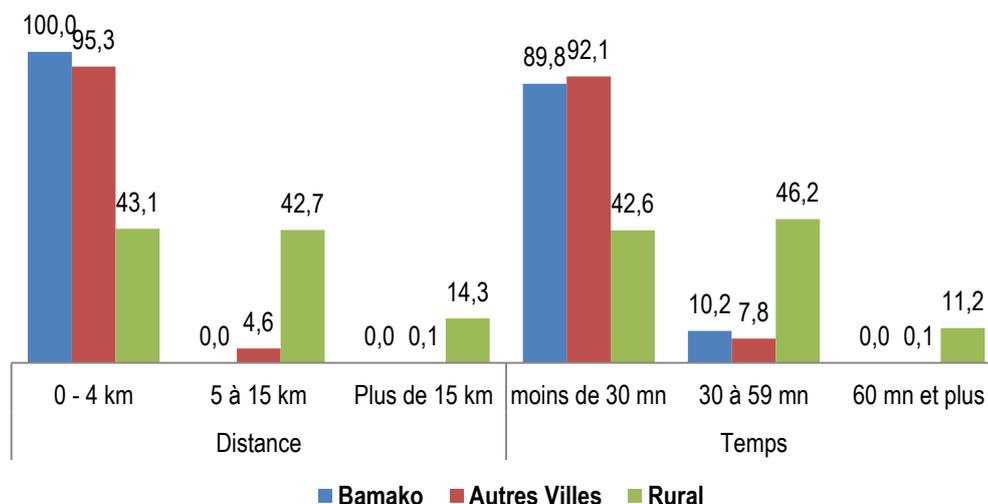
Le rapprochement des services de santé soulage les populations dans le cadre de la prise en charge des soins de santé en urgence ou en consultation. En particulier, lorsqu'il s'agit de maternité, le temps et la distance pour y arriver sont des éléments qui peuvent influencer les taux de mortalité maternelle des femmes enceintes surtout en cas de complication. En effet, la rapidité de la prise en charge augmente en général les chances de réussite des interventions médicales.

Les informations collectées par l'EMOP qui donnent une mesure du temps et de la distance qui séparent les ménages des maternités font ressortir qu'il y a des efforts à fournir en milieu rural dans l'amélioration du rapprochement des populations aux maternités.

Dans l'ensemble, 9,2 % des ménages sont à plus de 15 km et 7,2 % mettent plus d'une heure de temps pour se rendre à la maternité la plus proche. Ces proportions sont très prononcées en milieu rural car elles sont de 14,3 % et 11,2 % respectivement pour la distance et le temps mis.

Les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti et Tombouctou ont des pourcentages non négligeables de ménages parcourant plus de 15 km pour atteindre la maternité la plus proche.

Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)



Source : EMOP-2018

Tableau 5-11 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)

	Distance			Total	Temps			Total
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km		moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	
Milieu de résidence								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	89,8	10,2	0,0	100,0
Autres Villes	95,3	4,6	0,1	100,0	92,1	7,8	0,1	100,0
Rural	43,1	42,7	14,3	100,0	42,6	46,2	11,2	100,0
Région								
Kayes	39,8	37,8	22,4	100,0	38,2	40,2	21,6	100,0
Koulikoro	22,3	70,7	7,0	100,0	16,9	75,9	7,2	100,0
Sikasso	52,8	42,4	4,8	100,0	62,9	37,1	0,0	100,0
Ségou	61,3	34,4	4,4	100,0	69,6	26,0	4,4	100,0
Mopti	50,1	25,7	24,2	100,0	50,2	35,9	13,9	100,0
Tombouctou	49,5	43,5	7,0	100,0	28,8	59,6	11,6	100,0
Gao	89,5	7,8	2,7	100,0	65,7	31,6	2,7	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	89,8	10,2	0,0	100,0
Ensemble	62,8	28,1	9,2	100,0	59,8	33,0	7,2	100,0

Source : EMOP-2018

5.3.5. Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être

Dans la figure 5-22, certains aspects du bien-être sont présentés de manière à faciliter la comparaison entre les régions, les niveaux d'instruction du chef du ménage et le statut de pauvreté.

Figure 5-22: Aspects du bien-être 2018

Pauvreté monétaire	% pauvre	Part alimentaire	%	Electricité / Groupes / Panneaux	%	Téléphone mobile	%	Moto	%	Alphabétisation du chef de ménage	%	
Bamako Supérieur, Secondaire	0-5	Bamako, Supérieur	0-5	Supérieur	96-100	Bamako, Secondaire, Supérieur, Sikasso	96-100	Secondaire	96-100	Secondaire, Supérieur	96-100	
	6-10		6-10	Bamako, Secondaire	91-95	Autres villes, Primaire, Koulikoro, Non Pauvres	91-95		91-95	91-95		
	11-15		11-15	Sikasso	86-90	Kayes, Ensemble 2018, Ségou, Pauvres, Rural, Gao, Tombouctou	86-90		86-90	86-90		
	16-20		16-20		81-85	Koulikoro, Ségou, Gao, Ensemble 2015	81-85		81-85	81-85		
Tombouctou Kayes, Autres villes Primaire	21-25		21-25	Autres villes, Primaire, Ségou	76-80	Kayes, Ségou, Rural, Sans Instr	76-80	Sikasso, Supérieur	76-80	Primaire	76-80	
	26-30		26-30	Koulikoro	71-75	Mopti	71-75		71-75		71-75	
	31-35		31-35	Non Pauvres	66-70		66-70	Bamako	66-70	Bamako	66-70	
Ensemble 2018	36-40		36-40	Ensemble 2018	61-65		61-65	Koulikoro, Primaire, Ségou, Autres villes Sans Instr, Mopti, Rural, Pauvres, Ensemble 2018, Non Pauvres	61-65			61-65
	41-45		41-45	Sans Instruction, Pauvres, Rural	56-60		56-60	Kayes	56-60			56-60
	46-50		46-50		51-55		51-55		51-55	Autres villes	51-55	
Gao, Ségou Sans Instruction, Koulikoro, Rural	51-55		51-55	Secondaire	Kayes, Mopti	46-50		46-50			Tombouctou	46-50
	56-60		56-60	Primaire Non Pauvres, Ensemble 2018, Autres villes, Ségou		41-45		41-45			Mopti, Non Pauvres	41-45
Sikasso	61-65		61-65			36-40	Tombouctou	36-40			Ensemble 2018	36-40
	66-70		66-70	Sikasso, Koulikoro, Sans Instruction, Pauvres, Gao		31-35		31-35			Kayes, Rural	31-35
	71-75		71-75	Rural, Mopti, Tombouctou		26-30	Gao	26-30	Tombouctou	26-30	Sikasso, Gao, Koulikoro	26-30
	76-80		76-80	Kayes		21-25		21-25			Pauvres, Ségou, Sans Instruction	21-25
	81-85	81-85			16-20		16-20	Gao	16-20		16-20	
	86-90	86-90			11-15		11-15				11-15	
	91-95	91-95			6-10		6-10				6-10	
96-100	96-100			0-5		0-5				0-5		

Source : EMOP-2018

Résultats annuels de l'EMOP-2018/2019

6. ANALYSE DE L'INEGALITE

L'inégalité est un concept plus large que celui de la pauvreté, étant donné qu'il porte sur l'ensemble de la population et pas uniquement sur la partie de la population située en-dessous d'un certain seuil de pauvreté (Banque Mondiale, septembre 2005). L'analyse de l'inégalité renseigne sur la répartition des dépenses ou des revenus entre les différentes couches de la population. On peut mesurer l'inégalité en comparant les différents niveaux de quintiles de dépenses.

Cependant, la mesure d'inégalité la plus largement utilisée est le coefficient de Gini. Ses valeurs extrêmes sont 0 et 1. Le 0 traduit une situation d'égalité parfaite alors que le 1 correspond à une situation d'inégalité complète ou maximale. Dans ce chapitre, l'analyse de l'inégalité est basée sur l'interprétation du coefficient de Gini.

L'inégalité mesurée par l'indice de Gini dans l'ensemble est de 0,38 en 2018. L'inégalité la plus faible est observée à Bamako (0,28), suivi de Mopti et de Tombouctou (avec respectivement 0,29 et 0,31). C'est à Sikasso qu'elle est la plus grande (0,45).

L'analyse spatiale montre que l'inégalité dans les autres villes est la plus élevée (0,37) suivie du milieu rural (0,34), alors qu'elle est moins accentuée à Bamako (0,28).

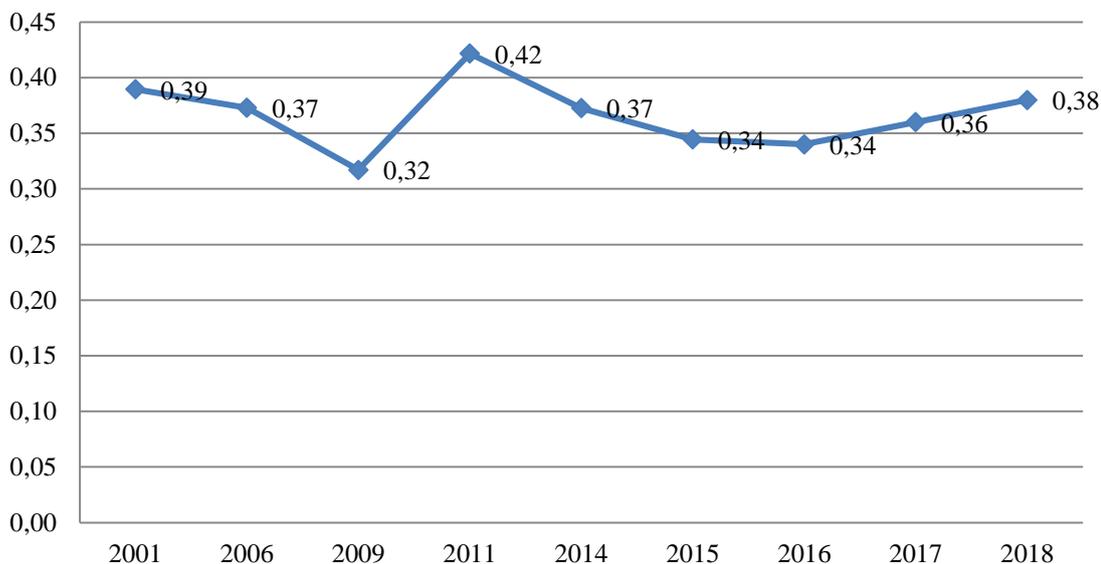
Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques

Région	
Kayes	0,32
Koulikoro	0,32
Sikasso	0,45
Ségou	0,34
Mopti	0,29
Tombouctou	0,31
Gao	0,33
Bamako	0,28
Milieu	
Bamako	0,28
Autres villes	0,37
Rural	0,34
Sexe	
Masculin	0,37
Féminin	0,40
Ensemble	0,38

Source : EMOP-2018

L'analyse dynamique de l'inégalité sur la période 2001-2017 est mitigée. Elle est marquée par des hauts et des bas et ne permet point de dégager une tendance. De 2001 à 2009, l'indice de Gini est passé de 0,39 à 0,32 traduisant ainsi une réduction substantielle des disparités. En 2011, l'indice a atteint un pic de 0,42 pour rechuter à 0,34 en 2015. Depuis cette date, l'indice est en légère augmentation.

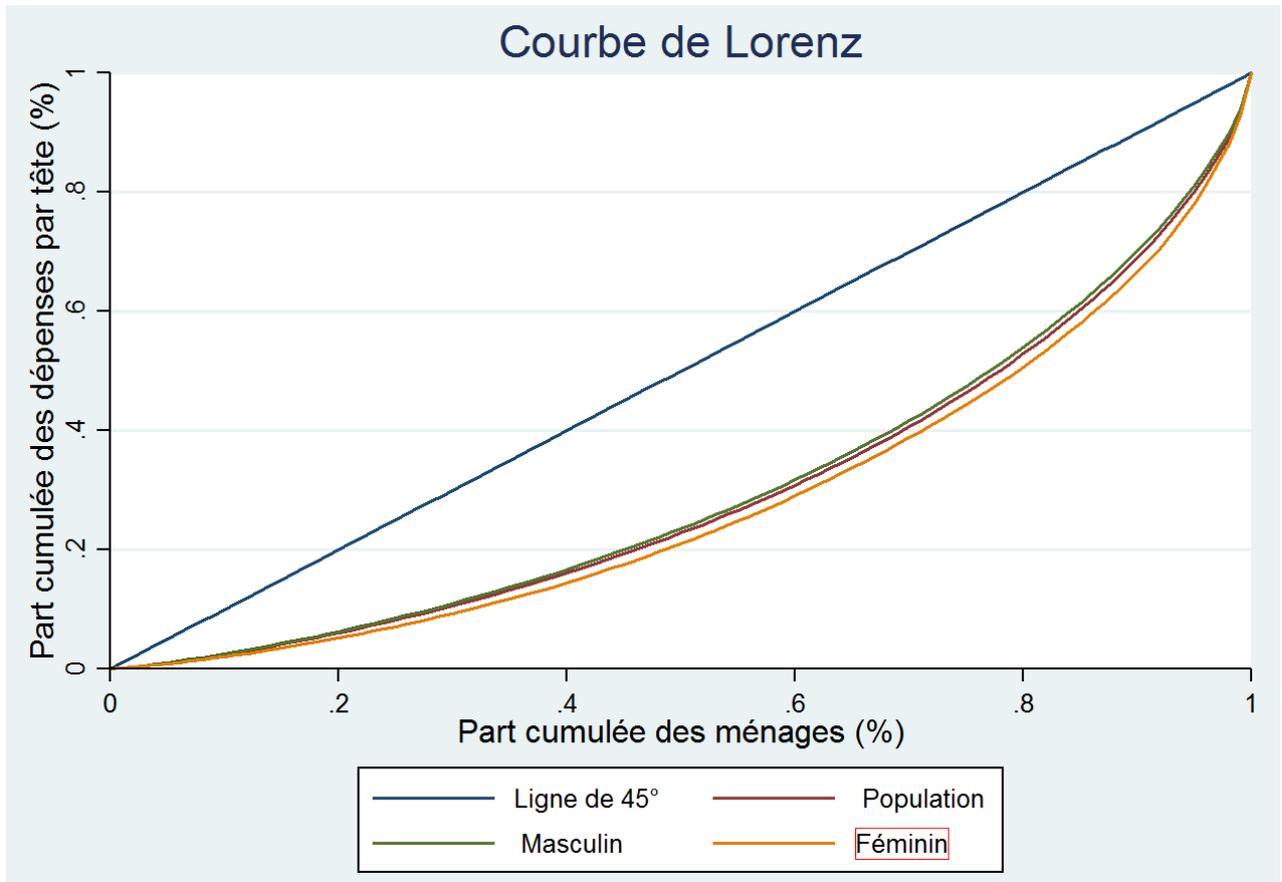
Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2018 – coefficient de Gini



Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS-ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015, EMOP 2016, EMOP 2017, EMOP 2018

La courbe de Lorenz permet d'illustrer les constats effectués sur l'inégalité. Elle est située en dessous de cette diagonale de référence. Plus la courbe est éloignée de la diagonale, plus la répartition des revenus est inégalitaire.

Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe



Source : EMOP-2018

CONCLUSION

La septième édition de l'EMOP s'est déroulée entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019 dans l'ensemble des régions du Mali et dans le district de Bamako excepté la région de Kidal.

Sur un échantillon estimé à 6 720 ménages, 5 674 ont participé avec succès soit un taux de réponse de 84,4 %. Le présent rapport, dérive de l'exploitation des résultats des quatre passages et est focalisé sur l'analyse de la pauvreté.

La part des dépenses de consommation alimentaire y compris l'autoconsommation est évaluée à 64,6 %. Cette part est d'autant plus élevée lorsque les populations sont pauvres (70,9 %). Quarante-deux (42%) des dépenses alimentaires vont dans l'achat des produits alimentaires comme le riz, le mil, la viande et le sucre.

À Bamako, 18,8% des dépenses non alimentaires vont dans des « loyers » (y compris le loyer imputé pour les ménages propriétaires), 13,4% vont dans l'achat de « Essence et autres combustibles pour le transport » et 9,1% des dépenses non alimentaires vont dans les « habillements».

Dans les autres agglomérations urbaines, 19,8% des dépenses non alimentaires vont dans les « loyers » et 11,6% dans les « Habillements » et 8,3 % des dépenses vont dans l' « essence et autres combustibles pour le transport ».

Quant au milieu rural, 22,4% des dépenses vont dans « les loyers » (y compris les loyers imputés), 12,8% vont dans les « Habillements » et 8,9% vont dans l' « essence et autres combustibles pour le transport ».

En 2018, l'incidence de la pauvreté estimée sur l'ensemble du pays ayant participé à l'enquête s'élève à 43,8 %. La pauvreté est plus répandue dans les agglomérations rurales comparativement aux villes. Les résultats confirment, d'une part, la corrélation positive entre la pauvreté et la taille du ménage (voir figure 3-4) et d'autre part une corrélation négative entre le niveau d'éducation et la pauvreté (voir figure 3-6).

Les résultats montrent que le service de santé auquel les pauvres ont recouru est le CSCOM (62,6 %). Les résultats indiquent que les pauvres (65,2 %) sont confrontés à des coûts de consultation élevés, au temps d'attente long (14,8 %) et à l'inefficacité des traitements (14,1 %).

Les résultats montrent également une présence marquée des pauvres (83,1%) dans le secteur primaire composé majoritairement d'agriculteurs.

Les résultats de l'enquête indiquent que quel que soit le milieu de résidence, le taux de possession des biens d'équipement est plus élevé chez les « non pauvres ». Ils révèlent également que les pauvres ont moins accès aux services de base.

Au vu de ces résultats, les politiques de lutte pour la réduction de la pauvreté doivent s'orienter sur les mesures qui visent à :

- Faciliter l'accès des ménages aux produits alimentaires de base pour lesquels ils engloutissent une bonne partie de leurs ressources ;
- Persévérer dans les efforts de scolarisation et d'alphabétisation de la population ;
- Faciliter l'accès des ménages ruraux aux services ou infrastructures de base à travers une stratégie d'investissements adéquats dans les zones rurales ;
- Proportionner les efforts d'investissement en fonction de l'ampleur de la pauvreté dans les différents milieux de résidence.

Par ailleurs, les différences entre les échantillons en termes de couverture régionale constituent une limite dans l'analyse de séries. Dans ce rapport, l'analyse dynamique a porté sur l'ensemble des régions excepté Kidal.

D'autres parts, pour que le dispositif puisse répondre efficacement aux besoins de production en informations statistiques fiables et à jour, il est indispensable que des dispositions soient prises pour pérenniser le financement du dispositif. Dans l'espoir que le présent rapport contribuera à renforcer la production des informations susceptibles d'orienter les politiques publiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'INSTAT recommande fortement le maintien du dispositif de l'EMOP en assurant son financement par l'Etat.

ANNEXE 1 : METHODOLOGIE

1. Sources des données

Les données proviennent de l'EMOP qui est une enquête par sondage, stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'étude. L'échantillon est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural). Le dispositif de l'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Les résultats de l'enquête sont significatifs au niveau national, dans chacune des régions enquêtées et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural). La première édition de cette opération a démarré le 1^{er} avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012.

L'édition 2013/2014 est la deuxième série de l'EMOP dont la période de collecte s'est étalée entre avril 2013 et mars 2014. Pour cette édition, les régions de Tombouctou, Gao et Kidal n'ont pas été couvertes à cause de l'insécurité dans ces zones.

L'édition 2014/2015 est la troisième série de l'EMOP. Elle s'est étalée sur la période d'avril 2014 à mars 2015. La région de Kidal n'a pas été enquêtée pour la raison sécuritaire. L'édition 2015/2016, a couvert la période d'avril 2015 à mars 2016.

L'édition 2015/2016 est la quatrième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2015 et mars 2016. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1043 unités primaires (sections d'énumération⁸) soit 6258 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

L'édition 2016/2017 est la cinquième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2016 et mars 2017. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération⁹) soit 6 720 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

⁸Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes en milieu rural et 1 100 habitants en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

⁹Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes en milieu rural et 1 100 habitants en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

L'édition actuelle 2017/2018 est la sixième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2017 et mars 2018. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération¹⁰) soit 6 720 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

Le premier passage de la présente édition s'est déroulé entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2017. Il a renseigné principalement les indicateurs d'accès de l'éducation et certains indicateurs du marché de l'emploi tels que le taux d'activité et le taux chômage. Le premier passage a donné également des informations sur la santé de la population, les caractéristiques du logement, leur dotation en biens ainsi que sur les dépenses de consommation des ménages.

Le deuxième passage a été réalisé entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2017. Il a permis de fournir des informations sur les transferts issus de migration ainsi que sur la pauvreté subjective du ménage. Il faut rappeler que l'enquête nutritionnelle et de mortalité rétrospective de type SMART a été couplée à l'EMOP durant ce passage.

Le troisième passage réalisé entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2017, a collecté des informations détaillées sur l'emploi en intégrant le module Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM) de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE). Les modules de base sur la santé et les dépenses ont été également renseignés.

En fin, la collecte du quatrième et dernier passage s'est déroulée du 1^{er} janvier au 31 mars 2018. Ce passage a été consacré à la collecte des informations sur le module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) ainsi que sur les dépenses de consommation. Contrairement aux autres passages, le quatrième n'a pas fait l'objet d'analyse spécifique. Ces informations ont été intégrées à celles des autres passages pour produire le présent rapport.

2. Le questionnaire

Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires qui sont insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques.

¹⁰Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes en milieu rural et 1 100 habitants en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR) et des OMD ainsi que d'autres programmes sectoriels. Les questionnaires comprennent les sections suivantes:

- *la section 1* se rapporte aux caractéristiques des membres du ménage (âge, sexe), leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial le statut de résidence et le statut migratoire;
- *la section 2* porte sur l'éducation des membres du ménage et l'alphabétisation;
- *la section 3* renseigne sur la santé des membres du ménage ; des questions y sont posées sur la prévalence de certaines maladies;
- *la section 4* est relative à l'emploi ; elle permet de calculer les indicateurs tels que les taux de chômage, d'activité et d'inactivité, etc.;
- *la section 5* renseigne sur les caractéristiques du logement : le type de logement, le nombre de pièces, la nature du toit, le type d'aisance et les biens possédés par le ménage etc;
- *la section 6* donne des informations sur les mouvements migratoires des membres du ménage et les transferts monétaires reçus;
- *la section 7* renseigne sur les difficultés éprouvées par les ménages pour se nourrir;
- *la section 8* mesure les dépenses de consommation des ménages.

3. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête

Pour un suivi régulier et un contrôle efficace des travaux de terrain, trois (3) agents enquêteurs sont placés sous la responsabilité directe d'un (1) contrôleur. Ils forment une équipe. Tous les membres de l'équipe évoluent ensemble dans toutes les grappes qui leur sont préalablement affectées. Chaque agent de l'équipe est muni d'un ordinateur "Tablette" pour accomplir la mission qui leur est confiée. Une application de l'enquêteur et une application du contrôleur sont conçues à cet effet. Le contrôleur, dont le rôle est principalement de dénombrer les ménages d'une grappe, affecter les ménages à ses enquêteurs, contrôler les données, les rassembler et envoyer au superviseur les données de la grappe, pourra faire toutes ces opérations depuis sa tablette. La mission des enquêteurs est d'administrer le questionnaire aux enquêtés.

Au niveau régional, la coordination de l'opération est confiée au Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP). Il est secondé par un superviseur régional chargé de suivre l'évolution des travaux de collecte sur le terrain.

La gestion et la supervision de l'opération au niveau national sont assurées par la Direction Générale de l'INSTAT qui veille au respect du calendrier prévisionnel et au bon déroulement des activités.

L'EMOP 2017 a été réalisée par 22 contrôleurs, 66 enquêteurs, 8 superviseurs régionaux, 3 éditeurs.

4. Sensibilisation

La sensibilisation est un élément important dans la réalisation des opérations d'enquête. Elle permet d'informer la population sur l'objet et l'importance de l'enquête afin d'avoir leur adhésion. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'EMOP, les microprogrammes ont été conçus et sont diffusés régulièrement par l'ORTM et les radios de proximité. Au démarrage de l'opération, des lettres de sensibilisation ont été adressées aux Gouverneurs de région et aux DRPSIAP.

5. Exploitation des données

Les dossiers ramenés du terrain sont réceptionnés puis vérifiés par les agents de réception. Ces vérifications ont pour objet de contrôler l'exhaustivité des grappes et des ménages échantillonnés par région. La technique de la double saisie sous CSPRO a été adoptée pour réduire les erreurs. Les données sont ensuite exportées sur SPSS pour des fins d'apurement et d'analyse des résultats. Après la saisie, l'exploitation se poursuit avec l'apurement des données. A ce niveau, on corrige la base de données des incohérences et des erreurs induites par les agents de collecte ou survenues lors de la saisie.

En ce qui concerne l'analyse des résultats, une équipe constituée de cadres statisticiens de l'INSTAT est mise en place. L'analyse consiste à décrire les résultats obtenus selon un plan préalablement conçu et à rédiger un rapport dans lequel les principaux résultats de l'enquête sont présentés. Cette approche vise à pouvoir présenter les résultats dans le plus court délai possible, après la collecte des informations sur le terrain.

Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de dissémination offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats sont également diffusés sur CDROM et sur le site web de l'INSTAT.

ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHER CONSOLIDÉ SUR LES DEPENSES

Tableau 8.1: Répartition de l'échantillon entre les strates

	Nombre de secteurs d'énumération	Nombre de ménages
Région		
Kayes	147	857
Koulikoro	140	751
Sikasso	144	859
Ségou	139	827
Mopti	104	617
Tombouctou	81	484
Gao	77	452
Bamako	144	827
Milieu		
Urbain	475	2759
Rural	501	2915
Ensemble	976	5674

Source : EMOP-2018-2019

Tableau 8.2: Répartition des ménages selon la présence au passage

	Libellé	Nombre de ménages	%
0000	Absent à tous les passages	0	0,0
0234	Absent au passage 1	0	0,0
1000	Absent aux trois derniers passages	49	0,8
1004	Absent aux passages 2 et 4	3	0,0
1030	Absent aux passages 2	0	0,0
1034	Absent aux passages 3 et 4	15	0,2
1200	Absent aux passages 3	45	0,7
1204	Absent au passage 4	2	0,0
1234	Présents à tous les passages	25	0,4
Total		5674	93,4

Source : EMOP-2018-2019

Pour le traitement des dépenses de consommation, il est retenu les ménages qui ont répondu présents à tous les passages. Il s'agit de la modalité 1234, soit un effectif de 5965 ménages et un taux de réponse de 96,3 %.

Tableau 8.3: Absence des dépenses alimentaires selon les passages

	Libellé	Nombre de ménages	%
0	Pas d'absence	5674	100,0
1	Absence dans un passage	0	0,0
2	Absence dans deux passages	0	0,0
3	Absence dans trois passages	0	0,0
4	Absence dans quatre passages	0	0,0
Ensemble		5674	100,0

Source : EMOP-2018-2019

Parmi les ménages retenus, un effectif de 5964 ménages a toujours déclaré ses dépenses alimentaires au cours des 4 passages. Un effectif de 130 ménages a manqué de déclarer leur dépense alimentaire à un des quatre passages.

Conclusion sur l'analyse dans le temps : il peut être retenu 6094 ménages pour la consolidation des dépenses des ménages.

Tableau 8.4: Répartition de l'échantillon consolidé des ménages

	Nombre de ménages initiaux	Nombre de ménages retenus avec réponses de 4 passages	Taux de réponse en %
Région			
Kayes	888	857	96,5
Koulikoro	888	751	84,6
Sikasso	984	859	87,3
Ségou	918	827	90,1
Mopti	924	617	66,8
Tombouctou	648	484	74,7
Gao	606	452	74,6
Bamako	864	827	95,7
Milieu			
Urbain	2910	2759	94,8
Rural	3810	2915	76,5
Ensemble	6720	5674	84,4

Source : EMOP-2018-2019

ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE

Tableau 8.5: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par région (%)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble Mali
Consommation alimentaire sans l'autoconsommation	64,8	53,3	43,8	42,3	52,1	48,9	52,4	42,0	49,5
Autoconsommation alimentaire	12,9	13,9	23,3	23,6	20,3	24,1	17,9	0,3	15,0
Consommation non alimentaire sans les loyers	17,9	23,1	29,3	27,8	20,4	21,4	18,9	47,0	28,3
Loyer payé y compris les imputations	4,4	9,7	3,7	6,4	7,3	5,6	10,9	10,8	7,1
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	871,6	552,6	739,8	667,7	593,8	321,5	157,2	1065,1	4969,2

Source : EMOP-2018-2019

Tableau 8.6: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par milieu (%)

	Bamako	Autres villes	Rural	Mali
Consommation alimentaire sans l'autoconsommation	42,0	56,6	50,2	49,5
Autoconsommation alimentaire	0,3	8,5	22,1	15,0
Consommation non alimentaire sans les loyers	47,0	28,2	21,8	28,3
Loyer payé y compris les imputations	10,8	6,7	6,0	7,1
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	1 065,1	861,4	3 042,7	4 969,2

Source : EMOP-2018-2019

Tableau 8.7: Indicateurs de pauvreté selon le sexe du CM, niveau d'instruction, taille et milieu (%)

	Incidence	Profondeur	Sévérité
Sexe du chef du ménage			
Masculin	45,0	14,3	6,3
Féminin	23,0	6,3	2,3
Niveau d'instruction du chef du ménage			
Sans instruction	50,1	16,2	7,1
Primaire	30,9	8,9	3,7
Secondaire	7,8	1,8	0,6
Supérieur	6,1	0,7	0,1
Taille du ménage			
1 – 3 personnes	2,8	0,4	0,1
4 – 7 personnes	21,2	5,1	1,8

Résultats annuels de l'EMOP-2018/2019

	Incidence	Profondeur	Sévérité
8 – 10 personnes	40,3	10,9	4,1
11 – 15 personnes	53,4	16,4	6,8
Plus de 15 personnes	70,3	26,3	12,8
Milieu			
Bamako	4,1	0,3	0,0
Autres villes	24,6	6,3	2,3
Rural	54,1	17,6	7,8
Ensemble	43,8	13,9	6,0

Source : EMOP-2018-2019

Tableau 8.8: Evolution de la possession de télévision par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2009	2018		2018	
						Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage							
Masculin	14,1	20,5	28,4	40,0		24,5	47,4
Féminin	14,7	32,5	24,9	40,9		8,7	46,8
Quintile							
Moins nantis	2,3	4,0	13,4	20,6			
Quintile 2	4,7	7,0	17,9	29,8			
Quintile 3	4,8	14,0	21,7	33,9			
Quintile 4	15,1	27,3	31,0	48,9			
Plus nantis	30,0	55,5	56,3	67,1			
Milieu							
Bamako	50,5	61,0	62,1	82,7		45,4	83,3
Autres villes	30,7	37,8	49,0	61,0		35,8	65,9
Rural	4,3	7,2	16,7	26,2		22,6	28,7
Ensemble	14,1	21,5	28,0	40,1		23,9	47,3

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2018-2019

Tableau 8.9: Evolution de la possession du téléphone mobile par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2006	2011	2018		2018	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	21,6	67,5	90,1		87,4	91,4
Féminin	32,0	60,0	87,0		82,5	87,8
Quintile						
Moins nantis	2,2	48,8	86,9			

Résultats annuels de l'EMOP-2018/2019

	2006	2011	2018		2018	
					Pauvre	Non pauvre
Quintile 2	4,6	60,0	88,0			
Quintile 3	13,5	68,9	90,5			
Quintile 4	27,6	75,3	91,5			
Plus nantis	64,9	81,3	92,4			
Milieu						
Bamako	69,2	84,9	98,6		86,7	98,8
Autres villes	39,2	68,3	94,3		92,0	94,8
Rural	6,8	63,0	87,0		86,8	87,2
Ensemble	22,5	66,8	89,9		87,2	91,1

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2017-2018

Tableau 8.10: Evolution de la possession de moto par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2018		2018	
						Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage							
Masculin	18,2	33,4	50,0	54,0		60,5	62,9
Féminin	5,4	17,6	34,3	29,2		20,4	31,4
Quintile							
Moins nantis	10,4	23,1	40,3	42,1			
Quintile 2	12,1	25,0	39,5	52,3			
Quintile 3	11,7	26,7	44,7	48,3			
Quintile 4	18,9	36,7	55,9	53,5			
Plus nantis	24,5	49,0	63,0	64,7			
Milieu							
Bamako	27,7	42,5	54,9	69,1		75,3	69,0
Autres villes	27,1	38,9	46,7	63,6		48,6	66,5
Rural	12,8	27,3	47,6	56,6		59,7	54,5
Ensemble	17,0	32,1	48,6	59,5		58,9	59,8

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2018-2019

Tableau 8.11: Evolution de l'accès à l'eau potable sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2018	2018	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	68,4	77,9	79,9	82,5	71,0	88,0
Féminin	73,5	88,2	89,0	88,0	80,1	89,4
Quintile						
Moins nantis	46,3	75,9	59,7	70,1		
Quintile 2	64,6	72,4	74,0	75,6		
Quintile 3	64,9	73,4	83,3	84,2		
Quintile 4	71,7	79,6	92,3	89,6		
Plus nantis	82,4	92,4	94,6	95,1		
Milieu						
Bamako	96,1	97,9	98,4	100,0	100,0	100,0
Autres villes	92,9	94,3	79,6	93,5	80,7	96,0
Rural	58,7	68,8	77,3	76,9	70,3	81,4
Ensemble	68,9	78,7	80,7	82,9	71,4	88,1

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2018-2019

Tableau 8.12: Evolution de l'accès à l'eau potable selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	96,1
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	97,9
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	98,4
2018	78,4	74,7	80,5	78,8	81,0	90,3	80,6	100,0

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2018-2019

Tableau 8.13: Evolution de l'accès à l'électricité par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2018	2018	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	9,0	18,7	33,2	66,5	59,3	69,9
Féminin	10,1	34,5	44,5	55,9	23,7	61,7
Quintile						
Moins nantis	0,5	3,7	4,4	58,9		
Quintile 2	1,5	4,4	16,4	56,3		
Quintile 3	3,8	11,8	30,2	59,6		
Quintile 4	7,4	23,2	50,8	71,2		
Plus nantis	21,9	57,5	70,5	82,2		
Milieu						
Bamako	36,1	70,5	80,0	93,0	80,6	93,2
Autres villes	20,8	38,8	32,5	79,4	57,0	83,7
Rural	2,0	2,8	25,3	56,7	57,7	56,0
Ensemble	9,1	20,1	34,3	65,6	57,8	69,1

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2018-2019

Tableau 8.14: Evolution de l'accès à l'électricité selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	36,1	9,1
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	70,5	20,1
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	80,0	34,3
2018	47,5	70,8	87,0	75,8	46,8	37,6	26,2	93,0	65,6

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2018-2019

Tableau 8.15: Evolution de l'usage d'aisance type chasse/fosse/litrine par sexe du CM, niveau d'instruction, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2018	2018	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	76,2	88,6	89,7	89,3	95,7	97,2
Féminin	81,5	89,6	89,8	94,8	93,8	98,1
Quintile						
Moins nantis	68,2	88,8	76,0	74,2		
Quintile 2	66,2	85,0	87,4	91,5		
Quintile 3	65,2	86,6	91,2	91,6		
Quintile 4	83,9	88,3	95,8	92,5		
Plus nantis	88,2	94,7	98,4	98,6		
Milieu						
Bamako	94,4	99,3	99,3	100,0	0,0	97,3
Autres villes	92,5	96,2	92,3	96,1	100,0	99,9
Rural	70,0	83,6	87,4	86,3	98,6	98,0
Ensemble	76,7	88,7	89,7	89,7	95,3	96,0

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2018-2019

Tableau 8.16: Evolution de l'utilisation de bois (ou du charbon) comme source d'énergie pour la cuisson par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2018	2018	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	91,1	97,2	95,0	95,0	95,5	94,8
Féminin	85,3	99,0	92,7	91,1	87,8	91,7
Quintile						
Moins nantis	95,8	98,6	94,5	96,9		
Quintile 2	92,0	96,8	93,8	93,0		
Quintile 3	87,4	97,2	95,5	93,8		
Quintile 4	87,4	97,1	96,6	95,0		
Plus nantis	91,9	97,1	93,6	94,8		
Milieu						
Bamako	94,3	97,9	95,4	98,3	0,0	94,8
Autres villes	94,2	98,9	94,6	96,7	100,0	98,3
Rural	89,1	96,6	94,7	93,5	95,3	97,0
Ensemble	90,6	97,3	94,8	94,7	95,1	92,4

Résultats annuels de l'EMOP-2018/2019

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2018-2019

Tableau 8.17: Evolution de l'alphabétisme par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Mali
2001	13,7	16,5	17,7	18,4	16,3	18,8	22,6	45,5	21,3
2006	19,2	23,2	23,8	23,0	24,0	19,3	24,2	52,0	26,2
2018	30,2	29,6	26,5	26,5	32,0	49,0	32,5	68,5	35,5

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2018-2019

Tableau 8.18: Alphabétisme par situation de pauvreté et milieu (%)

	Bamako	Autres villes	Rural
Pauvres	68,9	55,5	33,3
Non pauvres	41,5	40,1	21,3
Ensemble	67,8	52,2	27,2

Source : EMOP-2018-2019

Tableau 8.19: Alphabétisme par sexe et quintile (%)

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile3	Quintile 4	Plus nantis
Masculin	21,4	31,9	31,8	48,8	66,2
Féminin	20,5	30,2	32,5	50,1	65,2
Ensemble	20,9	31,0	32,1	49,5	65,7

Source : EMOP-2018-2019

Tableau 8.20: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2016 mesurée par l'indice de Gini

	2001	2006	2011	2016	2017	2018
Région						
Kayes	0,36	0,30	0,45	0,30	0,32	0,32
Koulikoro	0,41	0,37	0,38	0,32	0,30	0,32
Sikasso	0,41	0,42	0,38	0,36	0,35	0,45
Ségou	0,31	0,29	0,35	0,26	0,32	0,34
Mopti	0,36	0,32	0,45	0,19	0,30	0,29
Tombouctou	0,32	0,35	0,30	0,28	0,24	0,31
Gao	0,3	0,24	0,43	0,37	0,26	0,33
Kidal	0,41	0,27	0,33			
Bamako	0,36	0,31	0,40	0,37	0,30	0,28
Milieu						
Urbain	0,36	0,35	0,42	0,36	0,35	0,33
Rural	0,38	0,33	0,40	0,29	0,31	0,34
Sexe						

Résultats annuels de l'EMOP-2018/2019

	2001	2006	2011	2016	2017	2018
Masculin	0,39	0,37	0,42	0,34	0,35	0,37
Féminin	0,38	0,36	0,41	0,34	0,36	0,40
Ensemble	0,39	0,37	0,42	0,34	0,36	0,38

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2018-2019

Tableau 8.21: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la région et niveau national (FCFA)

Fonction	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou
Alimentation et Boissons non alcoolisées	676 897 283 991	371 258 217 887	496 280 053 501	439 698 020 505	429 486 994 562	234 619 154 182
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1 163 418 716	1 564 263 425	2 608 482 689	1 487 690 319	1 131 677 235	1 418 508 271
Articles d'Habilllements et Chaussures	36 875 195 351	29 031 151 949	31 155 490 253	37 501 958 730	28 938 114 681	17 909 013 246
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	53 044 201 408	69 746 437 048	50 865 761 229	63 723 775 952	57 969 825 185	28 569 700 295
Meubles, Articles de ménages et Entretien	18 320 721 168	9 580 017 253	21 187 447 876	16 803 324 367	14 169 577 731	5 699 394 820
Santé	19 889 873 737	15 860 257 922	23 642 009 596	15 667 440 965	13 277 960 201	6 528 771 782
Transport	23 318 530 092	26 295 338 751	64 583 020 898	31 930 757 174	18 230 247 453	5 729 202 358
Communication	18 537 257 839	10 685 216 433	19 750 612 052	19 850 553 211	13 413 434 031	6 996 747 361
Loisirs et Cultures	10 233 441 723	2 604 331 217	8 105 635 979	13 410 524 613	3 625 057 082	5 391 179 889
Enseignements	2 098 113 216	706 465 314	3 220 729 637	1 778 616 479	282 909 574	85 170 511
Restaurants et Hôtels	1 054 572 223	1 793 767 052	2 101 553 456	58 390 095	492 659 706	129 647 000
Biens et services Divers	10 199 497 558	13 438 602 640	16 318 714 082	25 806 647 663	12 733 797 333	8 380 972 474
Ensemble	871 632 107 021	552 564 066 891	739 819 511 250	667 717 700 072	593 752 254 773	321 457 462 190

Source : EMOP-2017 -2018

Tableau 8.22: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (FCFA)

Fonction	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	2 426 086 229 959	782 645 403 261	3 208 731 633 217
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	8 645 341 210	3 812 846 034	12 458 187 244
Articles d'Habilllements et Chaussures	205 993 466 999	56 224 105 075	262 217 572 074
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	481 762 916 569	89 597 044 916	571 359 961 485
Meubles, Articles de ménages et Entretien	85 119 520 252	27 979 279 938	113 098 800 189
Santé	84 133 217 290	32 911 574 709	117 044 791 999
Transport	230 009 757 729	57 611 858 415	287 621 616 144
Communication	115 911 323 393	24 106 893 317	140 018 216 710
Loisirs et Cultures	72 971 479 374	11 098 921 232	84 070 400 606
Enseignements	19 041 584 370	2 195 799 936	21 237 384 306
Restaurants et Hôtels	9 080 473 365	1 756 159 621	10 836 632 986
Biens et services Divers	115 790 835 179	24 746 415 594	140 537 250 773
Ensemble	3 854 546 145 683	1 114 686 302 051	4 969 232 447 720

Source : EMOP-2018-2019

Tableau 8.23: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (FCFA)

Fonction	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	2 302 165 265 082	569 639 406 263	195 327 092 997	141 599 868 880	3 208 731 633 217
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	7 521 696 306	3 320 122 479	1 062 486 945	553 881 514	12 458 187 244
Articles d'Habillements et Chaussures	165 851 485 126	52 594 056 432	23 744 983 151	20 027 047 364	262 217 572 074
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	308 372 158 672	135 283 473 090	62 185 523 751	65 518 805 971	571 359 961 485
Meubles, Articles de ménages et Entretien	74 151 524 830	21 643 037 722	8 321 397 878	8 982 839 760	113 098 800 189
Santé	83 585 024 913	21 729 047 890	6 348 267 179	5 382 452 017	117 044 791 999
Transport	157 997 939 911	63 130 687 292	25 427 612 445	41 065 376 495	287 621 616 144
Communication	81 370 883 548	30 685 876 431	13 638 295 077	14 323 161 654	140 018 216 710
Loisirs et Cultures	40 412 339 943	26 939 361 941	7 705 984 132	9 012 714 589	84 070 400 606
Enseignements	8 223 628 529	5 805 396 446	2 913 153 802	4 295 205 529	21 237 384 306
Restaurants et Hôtels	5 837 625 165	2 880 588 742	1 343 282 480	775 136 599	10 836 632 986
Biens et services Divers	83 702 549 435	29 326 187 701	13 676 770 264	13 831 743 373	140 537 250 773
Ensemble	3 319 192 121 456	962 977 242 428	361 694 850 103	325 368 233 745	4 969 232 447 720

Source : EMOP-2018-2019

Tableau 8.24: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages (FCFA)

Fonction	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16 pers et+	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	250 686 300 800	1 176 056 733 818	671 813 161 126	547 623 701 663	562 551 735 810	3 208 731 633 217
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1 017 670 334	5 227 965 549	2 331 737 100	1 751 994 351	2 128 819 909	12 458 187 244
Articles d'Habillements et Chaussures	21 259 531 438	94 936 785 775	54 166 167 159	45 979 588 515	45 875 499 186	262 217 572 074

Résultats annuels de l'EMOP-2018/2019

Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	58 223 099 372	265 778 312 400	127 607 557 575	79 451 077 871	40 299 914 268	571 359 961 485
Meubles, Articles de ménages et Entretien	8 461 151 875	41 842 168 175	22 648 734 686	19 725 426 885	20 421 318 568	113 098 800 189
Santé	7 015 643 246	37 135 873 198	25 188 793 765	22 452 592 146	25 251 889 645	117 044 791 999
Transport	21 055 586 526	103 597 134 895	51 447 815 236	53 060 593 243	58 460 486 244	287 621 616 144
Communication	13 760 604 055	54 024 476 560	27 406 276 807	22 919 238 824	21 907 620 464	140 018 216 710
Loisirs et Cultures	9 253 571 249	31 597 737 426	14 707 355 472	17 546 464 697	10 965 271 763	84 070 400 606
Enseignements	451 060 894	8 317 844 907	4 104 699 078	3 993 554 051	4 370 225 377	21 237 384 306
Restaurants et Hôtels	2 863 642 430	3 942 309 425	1 114 205 370	1 721 941 453	1 194 534 308	10 836 632 986
Biens et services Divers	11 846 709 976	52 811 986 099	27 943 444 100	24 164 365 370	23 770 745 229	140 537 250 773
Ensemble	405 894 572 193	1 875 269 328 228	1 030 479 947 475	840 390 539 070	817 198 060 770	4 969 232 447 720

Source : EMOP-2018-2019

Tableau 8.25: Le poids des principaux produits alimentaires consommés

Fonction	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
Riz	17,0	21,8	19,9	19,8
Mil	3,1	6,5	10,7	8,9
Sucre	5,9	5,8	5,8	5,8
Sorgho	0,2	2,7	4,0	3,2
Viande de bœuf fraîche	13,4	7,5	5,0	6,6
Thé	2,3	2,9	3,1	2,9
Maïs en grain crus	1,6	5,2	8,6	7,0
Beurre de karité	0,1	0,6	1,3	1,0
Poissons fumés, sèches, salés	3,0	3,4	4,6	4,2
Poissons frais	5,4	4,0	2,5	3,1
Huile d'arachide	3,6	3,7	3,1	3,3
Pain	6,2	3,5	1,9	2,8
Arachide décortiquée	0,2	0,8	1,8	1,4
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	0,8	4,9	5,1	4,5
Lait frais local	0,3	0,9	1,0	0,9
Tubercules et plantain	4,4	1,8	1,4	1,9
Oignon frais	4,0	2,6	2,4	2,7
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	3,7	1,4	1,5	1,8
Lait en poudre	4,1	2,7	1,4	2,0
Haricots secs	0,9	1,5	1,8	1,6
Autres produits alimentaires non cités	19,7	15,9	13,2	14,6
	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant en milliards FCFA	4 499,8	5 610,7	21 976,8	32 087,3

Source : EMOP-2018-2019

ANNEXE 4 : DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES PENDANT JANVIER - MARS 2018

Tableau 8.26: Répartition des dépenses trimestrielles sans les biens durables, sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %)

Fonction	Dépenses trimestrielles sans biens durables avril-juin 2018		Dépenses trimestrielles sans biens durables juillet-septembre 2018		Dépenses trimestrielles sans biens durables octobre-décembre 2018		Dépenses trimestrielles sans biens durables janvier - mars 2019	
Alimentation et Boissons non alcoolisées	824,3	67,2	738,5	69,9	775,6	71,6	770,6	73,3
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	3,3	0,3	3,3	0,3	2,8	0,3	3,0	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	74,6	6,1	75,4	7,1	50,3	4,6	37,3	3,5
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	80,0	6,5	63,4	6,0	73,5	6,8	71,3	6,8
Meubles, Articles de ménages et Entretien	28,7	2,3	14,2	1,3	15,7	1,4	15,6	1,5
Santé	34,7	2,8	28,5	2,7	28,5	2,6	25,2	2,4
Transport	78,9	6,4	57,0	5,4	60,4	5,6	58,5	5,6
Communication	37,5	3,1	26,9	2,5	27,0	2,5	27,9	2,7
Loisirs et Cultures	20,3	1,7	11,0	1,0	16,8	1,5	10,4	1,0
Enseignements	8,2	0,7	1,0	0,1	7,4	0,7	5,3	0,5
Restaurants et Hôtels	2,6	0,2	2,2	0,2	2,2	0,2	1,9	0,2
Biens et services divers	33,0	2,7	35,1	3,3	23,5	2,2	24,0	2,3
Total	1226,1	100,0	1056,4	100,0	1083,6	100,0	1051,1	100,0

Source : EMOP-2017/2018

Tableau 8.27: Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Ensemble
Dépenses par ménage			
Janvier - mars	581 370	405 922	459 317
Dépenses par tête			
Janvier - mars	95 891	55 603	67 864
Dépenses par équivalent adulte			
Janvier - mars	131 889	79 128	95 185

Source : EMOP-2017/2018, passage 4 (janvier - mars 2018)

Tableau 8.28: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens de janvier à mars 2017 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Achats	393,0	93,3	455,6	68,4	848,6	78,0
Autoconsommation	21,7	5,2	187,7	28,2	209,4	19,3
Cadeau	6,3	1,5	22,9	3,4	29,3	2,7
Total	421,1	100,0	666,2	100,0	1087,3	100,0

Source : EMOP-2017/2018, passage 4 (janvier - mars 2018)

Tableau 8.29: Part budgétaire des fonctions de consommation de janvier à mars 2018 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %)

Fonction	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	249,1	59,2	521,5	78,3	770,6	70,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,2	0,3	1,8	0,3	3,0	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	15,4	3,7	21,8	3,3	37,3	3,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	53,3	12,7	18,0	2,7	71,3	6,6
Meubles, Articles de ménages et Entretien	11,0	2,6	17,6	2,6	28,6	2,6
Santé	7,4	1,8	17,8	2,7	25,2	2,3
Transport	39,4	9,3	29,9	4,5	69,2	6,4
Communication	17,5	4,2	17,7	2,7	35,2	3,2
Loisirs et Cultures	7,2	1,7	8,4	1,3	15,6	1,4
Enseignements	4,4	1,0	0,9	0,1	5,3	0,5
Restaurants et Hôtels	1,3	0,3	0,6	0,1	1,9	0,2
Biens et services divers	13,8	3,3	10,3	1,5	24,0	2,2
Total	421,1	100,0	666,2	100,0	1087,3	100,0

Source : EMOP-2017/2018, passage 4 (janvier - mars 2018)

Tableau 8.30: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %)

Fonction	Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Bamako		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part								
Alimentation et Boissons non alcoolisées	160,9	82,2	81,9	71,4	126,6	73,7	100,4	73,9	100,0	77,9	62,9	79,9	26,8	79,3	111,2	48,7	770,6	70,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,4	0,2	0,4	0,3	0,6	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2	0,4	0,5	0,1	0,2	0,7	0,3	3,0	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	5,8	3,0	4,8	4,2	5,4	3,1	4,7	3,5	3,7	2,9	3,0	3,8	1,6	4,7	8,2	3,6	37,3	3,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres combustibles	4,3	2,2	7,1	6,2	5,6	3,2	6,2	4,5	4,0	3,1	2,9	3,7	1,6	4,8	39,6	17,3	71,3	6,6
Meubles, Articles de ménages et Entretien	4,6	2,4	2,7	2,4	5,0	2,9	4,0	2,9	4,1	3,2	1,4	1,7	0,9	2,7	5,8	2,6	28,6	2,6
Santé	4,4	2,3	4,3	3,8	5,3	3,1	2,5	1,8	2,7	2,1	1,6	2,0	0,9	2,7	3,4	1,5	25,2	2,3
Transport	5,5	2,8	6,5	5,7	13,2	7,7	6,7	4,9	7,3	5,7	1,4	1,8	0,3	0,9	28,3	12,4	69,2	6,4
Communication	5,0	2,5	3,1	2,7	4,8	2,8	4,3	3,2	3,3	2,6	2,2	2,8	1,0	3,0	11,3	5,0	35,2	3,2
Loisirs et Cultures	2,2	1,1	0,7	0,6	1,5	0,9	3,6	2,7	0,9	0,7	1,6	2,0	0,3	1,0	4,8	2,1	15,6	1,4
Enseignements	0,3	0,2	0,2	0,2	0,9	0,5	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,4	1,5	5,3	0,5
Restaurants et Hôtels	0,0	0,0	0,5	0,4	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,5	1,9	0,2
Biens et services divers	2,3	1,2	2,4	2,1	2,7	1,6	2,8	2,1	2,0	1,6	1,3	1,7	0,2	0,7	10,3	4,5	24,0	2,2
Total	195,7	100,0	114,7	100,0	171,9	100,0	135,9	100,0	128,4	100,0	78,7	100,0	33,8	100,0	228,2	100,0	1087,3	100,0

Source : EMOP-2017/2018, passage 4 (janvier - mars 2018)

**Tableau 8.31: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles
(milliards de FCFA, %)**

Fonction	Moins nantis		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Plus nantis		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part								
Alimentation et Boissons non alcoolisées	94,1	75,7	118,0	73,5	146,1	71,7	168,4	69,6	244,0	68,4	770,6	70,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,5	0,4	0,5	0,3	0,6	0,3	0,7	0,3	0,7	0,2	3,0	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	5,1	4,1	6,2	3,9	7,3	3,6	8,5	3,5	10,2	2,9	37,3	3,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	2,8	2,2	6,1	3,8	11,3	5,5	17,8	7,4	33,3	9,3	71,3	6,6
Meubles, Articles de ménages et Entretien	3,9	3,2	5,0	3,1	6,1	3,0	6,2	2,6	7,3	2,0	28,6	2,6
Santé	4,4	3,5	5,1	3,2	5,6	2,7	5,4	2,2	4,7	1,3	25,2	2,3
Transport	6,4	5,2	9,1	5,7	12,1	6,0	15,3	6,3	26,2	7,4	69,2	6,4
Communication	3,1	2,5	4,7	3,0	6,7	3,3	8,5	3,5	12,1	3,4	35,2	3,2
Loisirs et Cultures	1,3	1,0	1,9	1,2	2,7	1,3	3,8	1,6	6,0	1,7	15,6	1,4
Enseignements	0,3	0,3	0,4	0,2	0,8	0,4	1,4	0,6	2,3	0,6	5,3	0,5
Restaurants et Hôtels	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,1	0,4	0,2	0,9	0,2	1,9	0,2
Biens et services divers	2,2	1,7	3,2	2,0	4,2	2,1	5,3	2,2	9,1	2,6	24,0	2,2
Total	124,3	100,0	160,5	100,0	203,8	100,0	241,8	100,0	356,9	100,0	1087,3	100,0

Source : EMOP-2017/2018, passage 4 (janvier - mars 2018)

Tableau 8.32 : Résultat des interviews des ménages par passage

	Passage 1		Passage 2		Passage 3		Passage 4	
Interview acceptée	6123	98,9	6044	97,6	6026	97,3	5932	95,8
Acceptée avec réticence	69	1,1	50	0,8	65	1,0	81	1,3
Abandon	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Absence temporaire	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Refus	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Autre (précisez en observations)	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Menage perdu	0	0,0	98	1,6	101	1,6	179	2,9
Total	6192	100,0	6192	100,0	6192	100,0	6192	100,0

Source : EMOP-2017/2018

REFERENCES

Rapports d'enquête

1. DNSI « Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté », 2001
2. DNSI, « Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages », 2006
3. INSTAT « Enquête par grappe à indicateurs multiples et des dépenses des ménages du Mali (MICS-ELIM 2009-2010) »,
4. State of Qatar-Statistics Authority « Household Expenditure and Income Survey », 2006-2007
5. National Institute of Statistics of Rwanda «The evolution of poverty in Rwanda from 2000 to 2011»
6. Department of census and statistics of Sri Lanka « Household income and expenditure survey», preliminary report, 2009-2010
7. Tous les rapports de l'EMOP, quatre passages par an, sont publiés sur l'internet. voir www.instat-mali.org

Articles

8. Angeles Soliz, Luis Alejandro « Indices de pauvreté », Mémoire de licence, Université de Genève, juin 1999.
9. Aline Coudouel et al. « Mesure et analyse de la pauvreté », Avril 2002
10. Institut de la Banque Mondiale « Introduction à la pauvreté », Septembre 2005

Les personnels responsables de la collecte par région

Résultats annuels de l'EMOP-2018/2019

Prénom et Nom	Titre
Kayes	
Birama TANGARA	Directeur Régional DRPSIAP
Moussa DEMBELE	Superviseur
Issa DOUMBIA	Contrôleur
Drissa SAMAKE	Enquêteur
Ousmane TOURE	Enquêteur
Amadou M'Bara DIALLO	Contrôleur
Harouna N'DIAYE	Enquêteur
Moussa DABO	Enquêteur
Ibrahim MAIGA	Enquêteur
Abdoulaye Siby	Contrôleur
Tieble dit Abdoulaye Aziz COULIBALY	Enquêteur
Bourama DIARRA	Enquêteur
Julien KONE	Enquêteur
Koulikoro	
Oumar DIALL	Directeur Régional DRPSIAP
Amadou DIAWARA	Superviseur
Amadou TRAORE	Contrôleur
Moussa COULIBALY	Enquêteur
Aboubacar S.O TOURE	Enquêteur
Sidy CISSE	Contrôleur
Mamadou Bassirou DOUMBIA	Enquêteur
Mamadou DIAKITE	Enquêteur
Drissa DIALLO	Enquêteur
Boubacar Diarra	Contrôleur
Lassina TRAORE	Enquêteur
Idrissa DEMBELE	Enquêteur
Kassim MARIKO	Enquêteur
Sikasso	
Ibrahim TOURE	Directeur Régional DRPSIAP
Amadou NIARE	Superviseur
Abdallah Sagni TRAORE	Contrôleur
Abdoulaye Camara	Enquêteur
Amadou TRAORE	Enquêteur
Modibo Diaraba COULIBALY	Enquêteur
Mamadou DIARRA	Contrôleur
Noumouke DIALLO	Enquêteur
El Hassan TANDIOUGOURA	Enquêteur
Ouara dit Brehima DIARRA	Enquêteur
Manzourou SANOGO	Contrôleur

Prénom et Nom	Titre
Nana COULIBALY	Enquêteur
Kadiatou SOUMAORO	Enquêteur
Aboubacar SANOGO	Contrôleur
Mamoutou NIARE	Enquêteur
Boubacar TRAORE	Enquêteur
Ségou	
Hamidou DJIGUIBA	Directeur Régional DRPSIAP
Tahibou SISSOKO	Superviseur
Lassana KONATE	Contrôleur
Souleymane DIALLO	Enquêteur
Ahamadou SAMASSA	Enquêteur
Amary TAMBADOU	Enquêteur
Sekouba SANGARE	Contrôleur
Nangassou KONE	Enquêteur
Ousmane Cisse	Enquêteur
Amadou CISSE	Contrôleur
Bakary Siaka TRAORE	Enquêteur
Abdoulaye SISSOKO	Enquêteur
Zoumana DRAME	Enquêteur
Mopti	
Adama SENOU	Directeur Régional DRPSIAP
Amadou KONE	Superviseur
Boukary TRAORE	Contrôleur
Yacouba SIDIBE	Enquêteur
Moussa TRAORE	Enquêteur
Boubou KONATE	Enquêteur
Badra Alou COULIBALY	Contrôleur
Dianguine COULIBALY	Enquêteur
Ramata SANGARE	Enquêteur
Facourou dit Aly COULIBALY	Enquêteur
Mamadou DOUMBIA	Contrôleur
Aly TIMBINE	Enquêteur
Ousmane DJENEPO	Enquêteur
Alassane BAMBIA	Enquêteur
Tombouctou	
Dippa TRAORE	Directeur Régional DRPSIAP
Lamine COULIBALY	Superviseur
Oumar TRAORE	Contrôleur
Aboubacrine TRAORE	Enquêteur
Oumar BABA	Enquêteur
Oumar SIDIBE	Enquêteur

Prénom et Nom	Titre
Mahalmoudou MAIGA	Contrôleur
Harber BOUYA	Enquêteur
Mohamed OUMAR	Enquêteur
Alhousseini GARBA	Enquêteur
Gao	
Mahamadou MAIGA	Directeur Régional DRPSIAP
Amadou SOGOBA	Superviseur
Seydou Makan KEITA	Contrôleur
Souleymane TRAORE	Enquêteur
Lassine COULIBALY	Enquêteur
Soumana MAHAMADOU	Enquêteur
Issa FANE	Enquêteur
David GUNIDO	Enquêteur
Bamako	
Mme Elisabeth DEMBELE	Directeur Régional DRPSIAP
Harouna BAMBA	Superviseur
Abdramane TRAORE	Contrôleur
Pierre Faboula SYLLA	Enquêteur
Boureima GOITA	Enquêteur
Lassina Zani COULIBALY	Enquêteur
Biba Fatimata DEMBELE	Enquêteur
Yacouba TRAORE	Contrôleur
Ousmane TRAORE	Enquêteur
Oumou CISSE	Enquêteur
Soumba KONATE	Enquêteur
Mahamadou COULIBALY	Enquêteur